



BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE-

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars Divisé en 4 500 000 actions
de nominal 20 dinars entièrement libérées dont 3 500 000 actions ordinaires et
1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

Registre de Commerce : B 140 83 1996

Tél : 71 783 600 - Fax : 71 783 756

Site : www.bte.com.tn

La BTE est notée BB/ Stable/B de la BTE par l'agence de Rating Standard & Poors en date du 6 Juillet 2010

Document de référence « Emprunt BTE 2010 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le **10 AOUT 2010** sous le n° **№ 10 - 011 /** donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas d'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

M. Lassaad Dellagi

Responsable chargé de la Direction Finance, Planification & Risques

Tél : 71 112 160 Fax : 71 783 756

Intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

MAC SA- Intermédiaire en bourse sis à Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Les Berges du Lac.

Tél : 71 964 102 ; 71 962 472 Fax : 71 960 903

Site : www.macsa.com.tn

Août 2010



Sommaire

Présentation résumée de la banque.....	9
Chapitre 1 : Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes.....	14
1.1 Responsable du prospectus.....	14
1.2 Attestation du responsable du document de référence	14
1.3 Responsables du contrôle des comptes.....	14
1.4 Attestation des commissaires aux comptes :.....	22
1.5 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence ..	23
1.6 Responsable de l'information.....	23
Chapitre 2 : Renseignements à caractère général concernant la banque et son capital	24
2.1 Renseignements de caractère général concernant la banque.....	24
2.1.1 Dénomination et siège social	24
2.1.2 Forme juridique et législation particulière	24
2.1.3 Date de constitution et durée.....	24
2.1.4 Objet social	24
2.1.5 Registre du commerce	24
2.1.6 Exercice social	24
2.1.7 Clauses statutaires particulières	25
2.1.8 Capital social	31
2.1.9 Nationalité.....	31
2.1.10 Régime fiscal	31
2.1.11 Matricule fiscal	31
2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque.....	31
2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	31
2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la banque.....	31
2.3 Evolution du capital social	32
2.4 Répartition du capital social et des droits de vote au 31/05/2010	32

2.4.1	Structure du capital et des droits de vote au 31/05/2010.....	32
2.4.2	Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/05/2010	33
2.4.3	Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/05/2010	34
2.5	Description sommaire du groupe BTE au 31/12/2009	34
2.5.1	Présentation générale des sociétés du groupe BTE.....	34
2.5.1.1	Présentation des sociétés du groupe BTE	34
2.5.1.2	Schéma financier du groupe au 31/12/2009	39
2.5.1.3	Etat des participations entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2009	40
2.5.1.4	Evènements récents modifiant le schéma financier du groupe.....	40
2.5.1.5	Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2009	41
2.5.1.6	Engagements financiers des sociétés du groupe au 31/12/2009	42
2.5.1.7	Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe	43
2.5.2	Relations avec les sociétés du groupe BTE au 31/12/2009	43
2.5.2.1	Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	43
2.5.2.2	Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe	44
2.5.2.3	Dividendes encaissés par la BTE et distribués par les sociétés du groupe	44
2.5.2.4	Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe	45
2.5.2.4.1	Garanties et sûretés réelles.....	45
2.5.2.4.2	Cautions.....	45
2.5.3	Relations commerciales entre la BTE et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2009	45
2.5.3.1	Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe.....	45
2.5.3.2	Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs	46
2.5.3.3	Prestations de services reçues ou données.....	46
2.5.3.4	Contrats de gestion.....	46
2.5.3.5	Contrats de location.....	46

2.5.3.6	Fonds gérés.....	46
2.6	Relations avec les autres parties liées ⁰ au 31/12/2009	46
2.6.2	Transferts de ressources	46
2.6.3	Relations commerciales	46
2.6.3.1	Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31 décembre 2009	46
2.6.3.2	Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées.....	47
2.6.3.3	Les prestations de services reçues ou données.....	47
2.7	Dividendes.....	47
2.8	Marché des titres.....	47
	Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de la banque.....	48
3.1	Présentation sommaire de la banque.....	48
3.2	Organisation de la banque.....	50
3.2.1	Structure générale de l'organigramme de la BTE.....	50
3.2.2	Gouvernance.....	51
3.2.3	Système d'information	54
3.2.4	Politique sociale.....	55
3.2.5	Effectif et Réseau de la banque.....	56
3.3	Activité et performance de la banque au 31 décembre 2009.....	58
3.3.1	Les ressources	58
3.3.1.1	Les dépôts de la clientèle.....	58
3.3.1.2	Les emprunts et les ressources spéciales	58
3.3.1.3	Les capitaux propres	59
3.3.2	Les emplois	59
3.3.2.1	Les crédits de la clientèle	59
3.3.2.2	Le portefeuille titres	61
3.3.2.3	Les immobilisations nettes	61
3.3.3	Les résultats d'exploitation.....	61

3.3.3.1	Le Produit net bancaire.....	61
3.3.3.2	La marge en intérêt.....	62
3.3.3.3	Les commissions nettes	62
3.3.3.4	Les autres revenus	62
3.3.3.5	Les frais généraux	62
3.3.3.6	Les soldes en pertes de créances	63
3.3.3.7	Le résultat net.....	63
3.4	Les indicateurs d'activité au 30/06/2010* :	64
3.5	Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, opportunités et menaces).....	65
3.6	Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la banque	65
3.7	Dépendance de l'émetteur	65
3.8	Litige ou arbitrage.....	67
3.9	Politique d'investissement de la banque	67
3.9.1	Les investissements en cours de réalisation.....	67
Chapitre 4 : Patrimoine- Situation financière- Résultat.....		68
4.1	La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la BTE au 31/12/2009	68
4.1.1	Patrimoine immobilier de la BTE au 31/12/2009	68
4.1.1.1	Situation des immobilisations.....	68
4.1.1.2	Constructions.....	68
4.1.1.3	Terrains.....	68
4.1.2	Portefeuille titres d'investissement de la BTE au 31/12/2009	69
4.1.2.1	Portefeuille titres de participation.....	69
4.1.2.2	Autres titres de participation.....	70
4.1.2.3	Obligations et créances rattachées	70
4.1.3	Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et financières postérieures au 31/12/2009	71
4.2	Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31/12/2009	72
4.2.1	Etats financiers comparés au 31 décembre.....	72

4.2.1.1	Bilans comparés au 31 décembre.....	72
4.2.1.2	Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre	73
4.2.1.4	Etats des flux de trésorerie comparés au 31 décembre.....	75
4.2.1.5	Notes aux états financiers au 31/12/2009	76
4.2.2	Note relative à l'application de la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 et la loi 2001-65 (Exercice 2009) :	92
4.2.3	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives des états financiers au 31/12/2009 ...	94
4.2.4	Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009 :	100
4.2.5	Tableau de mouvement des capitaux propres	105
4.2.6	Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices	106
4.2.7	Evolution des dividendes	106
4.2.8	Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation.....	106
4.2.9	Evolution du résultat net	107
4.2.10	Evolution de la marge brute d'autofinancement	107
4.2.11	Emprunts obligataires émis par la BTE	107
4.2.12	Emprunts obligataires souscrits par la BTE.....	107
4.2.13	Emprunts obligataires garantis par la BTE.....	108
4.2.14	Principaux indicateurs.....	108
4.2.15	Principaux ratios	108
4.3	Renseignements financiers sur les états financiers consolidés au 31/12/2009	111
4.3.1	Bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2009	111
4.3.2	Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2009 :	112
4.3.3	Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2009	113
4.3.4	Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2009.....	114
4.3.5	Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2009.....	115
4.3.6	Notes complémentaires au états financiers consolidés au 31/12/2009	130
4.3.7	Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2009:	131

4.3.8	Les indicateurs boursiers de la valeur BTE	133
Chapitre 5 : Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes.....		134
5.1	Conseil d'Administration	134
5.1.1	Membres du conseil d'Administration.....	134
5.1.2	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque	134
5.1.3	Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	135
5.1.4	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	135
5.1.5	Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'administration dans la société ou l'Etablissement qu'ils représentent	135
5.2	Intérêts des dirigeants dans la banque au 31/12/2009.....	135
5.2.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux Membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2009	135
5.2.2	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2009	136
5.3	Contrôle.....	136
5.4	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	136
Chapitre 6 : Perspectives d'avenir		137
6.1	Evolution récente et Orientations.....	137
6.1.1	Evolution récente.....	137
6.1.2	Stratégie de développement.....	138
6.2	Les perspectives d'avenir.....	139
6.2.1	Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2010-2014 par rapport aux informations prévisionnelles 2009-2013	140
6.2.1.1	Analyse des écarts	140
6.2.1.2	Analyse des modifications	141
6.2.2	Les prévisions 2010-2014	143

6.2.3	Les hypothèses de l'évolution prévisionnelle 2010-2014	143
6.2.4	Les ressources de la banque.....	147
6.2.5	Les Emplois de la Banque.....	148
6.2.6	Les Résultats d'exploitation	152
6.3	Les états financiers prévisionnels 2010 – 2014	154
6.3.1	Bilans prévisionnels	154
6.3.2	Hors Bilans prévisionnels	155
6.3.3	Etats des résultats prévisionnels.....	156
6.3.4	Etats des flux de trésorerie prévisionnels	157
6.3.5	Cash flows prévisionnels.....	158
6.4	Indicateurs et ratios prévisionnels.....	158
6.4.1	Indicateurs prévisionnels.....	158
6.4.2	Ratios prévisionnels.....	158
6.4.3	Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles de la période allant de 2009 à 2014	160

Présentation résumée de la banque

La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), anciennement Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (BTEI) a été créée en 1982, au terme d'une convention entre les Emirats Arabes Unis et la République Tunisienne ; La BTE a réalisé son premier exercice complet en 1983 en tant que banque d'investissement, statut qu'elle a gardé jusqu'en 2004 où elle a obtenu l'autorisation des autorités tunisiennes d'exercer en tant que banque universelle.

Au fil des années, La BTEI a acquis un excellent positionnement parmi les banques de développement et un portefeuille d'entreprises de premier plan. Suite à la réforme par la loi n°65-2001 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, la BTEI s'est transformée en banque universelle avec la dénomination «Banque de Tunisie et des Emirats », La BTE. Son objectif est de cibler, en plus des entreprises, les professionnels et les particuliers, offrir une large gamme des produits propres à la banque commerciale tout en assurant une excellente qualité de service. Ainsi, son activité limitée initialement au financement du haut de bilan, s'est étendue pour toucher toutes les autres sphères des métiers de la banque notamment :

- La collecte des dépôts auprès de la clientèle quel que soit la forme et la durée
- L'octroi de toutes les formes de crédits
- L'exercice des activités de change et de trading
- La gestion de toutes les formes de moyens de paiement

Le processus d'universalité engagé par la BTE depuis l'année 2004, s'est traduit par l'ouverture de six agences bancaires dans le Grand Tunis et deux agences dans les métropoles de Sousse et Sfax, et par l'adoption d'une nouvelle charte d'identité visuelle, l'entame de la mise en place d'un nouveau système d'information orienté client, l'application de nouvelles règles et procédures de gestion, l'adoption d'une nouvelle organisation et l'amélioration de l'environnement immédiat des services centraux de la banque répondant à la diversification et à l'accroissement du volume d'activité, dans une volonté manifeste d'offrir aussi bien aux clients qu'au personnel, de réelles conditions de confort et d'optimiser la fonction travail. La BTE se présente aujourd'hui comme une banque s'adonnant à tous les métiers de la banque offrant à sa clientèle un package touchant aussi bien les opérations de bas, de haut ou de hors bilan. Ce processus engagé en un laps de temps réduit projette la banque dans une démarche prospective tournée essentiellement vers une consolidation de son positionnement dans le paysage bancaire local.

Gouvernance et Organisation de la Banque :

A partir de 2005, la banque a connu une véritable révolution sur le plan organisationnel ; Dans le cadre de la mise en place d'une organisation répondant aux règles de la corporate governance, la banque s'est dotée d'un ensemble d'organes de gestion et de consultation qui participent à la gestion stratégique ; Parmi ces comités il faut citer (1) Le comité permanent d'audit interne dont le rôle est de s'assurer de

l'existence du contrôle interne au niveau de l'ensemble des structures et des services de la banque et la divulgation d'information financières et non financières de qualité et (2) Le comité exécutif du crédit dont le rôle consiste à approuver l'octroi de crédit dans les limites qui sont fixées par le Conseil d'Administration.

D'autres comités émanant de la Direction Générale fonctionnent dans le cadre du système de contrôle interne périodique et permanent. Il s'agit notamment du : (1) comité de crédit chargé de donner un avis sur les dossiers d'évaluation des dossiers de financement, (2) Le comité des risques chargé de la politique de gestion de la banque en matière de gestion des risques et de la mise en place des moyens permettant l'identification, l'évaluation et le pilotage des risques, (3) Le comité de recouvrement chargé d'assurer la coordination de l'activité de recouvrement de la banque.

A partir de 2008, la banque s'est également dotée d'une structure de conformité et d'inspection pour veiller au respect des lois, réglementations et circulaires régissant le secteur financier et bancaire, à la préservation de la déontologie et de l'éthique professionnelle et à la prévention du blanchiment d'argent et de la fraude etc;

Par ailleurs, la BTE a mis en place des outils de gestion de risque de crédit, et ce dans le cadre du lancement des activités de banque de détail. Cet outil de scoring est destiné à évaluer les demandes de financement des particuliers selon une grille de notation uniforme. Tout récemment, la banque a entamé, dans le cadre d'une mission d'étude, la mise en place d'un dispositif de gestion des risques; cette étude a fait ressortir les préalables devant être assurés en vue de la mise en place d'un système de contrôle, de mesure et de suivi des risques de crédit, de marché et opérationnels en prévision de l'application des recommandations de Bâle II ;

Réalisations opérationnelles de la Banque :

Répondant aux aspirations commerciales de la banque, les dépôts de la BTE ont affiché une progression moyenne de 59,72% de ses dépôts et de 16,74% de ses engagements bruts sur les trois dernières années.

	en mDT					
	2007	2008	2009	Var 2007/2008	Var 2008/2009	Evolution moy 2009/200
Dépôts						
Dépôts à vue	13 745	29 219	38 865	112,58%	33,01%	72,80%
Dépôts d'épargne	1 744	5 826	9 879	234,06%	69,57%	151,81%
Dépôts à terme	58 697	99 090	150 663	68,82%	52,05%	60,43%
Autres	8 548	8 055	10 430	-5,77%	29,48%	11,86%
Total	82 734	142 190	209 837	71,9%	47,58%	59,72%

Emplois	en mDT					
	2007	2008	2009	Var 2007/2008	Var 2008/2009	Evolution moy 2009/200
Concours MLT	223 947	244 421	269 069	9,14%	10,08%	9,61%
Concours CT	21 473	46 803	53 229	117,96%	13,73%	65,85%
Leasing	15 710	21 639	22 092	37,74%	2,09%	19,92%
Comptes courants débiteurs	2 561	7 893	16 771	208,20%	112,48%	160,34%
Valeurs en recouvrement	2 674	2 506	1 255	-6,28%	-49,92%	-28,10%
Valeurs brutes	266 365	323 262	362 416	21,36%	12,11%	16,74%
Agios réservés	-7 012	-7 190	-7 127	2,54%	-0,88%	0,83%
Provisions	-15 270	-17 850	-18 521	16,90%	3,76%	10,13%
Valeurs nettes	244 083	298 222	336 768	22,18%	12,93%	17,46%

Au niveau des résultats, la période 2007-2009 s'est soldée par :

- Une progression moyenne du Produit Net Bancaire « PNB » de 5,57%
- Une augmentation du résultat Net de la Banque de 10,89%

	en mDT					
	2007	2008	2009	Var 2007/2008	Var 2008/2009	Evolution moy 2009/200
Marge en intérêt	12 362	13 093	13 158	5,9%	0,50%	3,20%
Commissions nettes	710	1 517	2 222	113,7%	46,47%	80,07%
Produit Net Bancaire	15 663	16 828	17 450	7,4%	3,70%	5,57%
Résultat net de la période	6 095	7 053	7 481	15,7%	6,07%	10,89%

Par ailleurs, la Banque a pu augmenter son taux de couverture des créances classées à 69,9% en 2009 contre 65,1% en 2008 et 53,6% en 2007, et baisser le niveau de ses actifs classés à 9,1% en 2009 contre 10,8% en 2008 et 14,4% en 2007.

	en mDT		
	2007	2008	2009
Total des créances hors leasing*	247 981	299 117	339 069
Classe 2	0	2 463	332
Classe 3	2 863	2 520	900
Classe 4	34 995	30 272	33 108
Créances douteuses et litigieuses hors leasing	37 858	35 255	34 340
Provisions et agios réservés hors leasing	20 308	22 951	23 999
Taux des créances classées hors leasing	15,27%	11,79%	10,13%
Total créances leasing	15 710	21 639	22 092
Total créances leasing classées	152	110	74
Provisions et agios réservés sur crédits leasing	70	69	68
Taux de créances classées leasing	0,97%	0,51%	0,33%
Total créances y compris leasing (a)	263 691	320 756	361 161
Total créances classées y compris leasing (b)	38 010	35 365	34 414
Provisions et agios réservés y compris leasing (c)	20 378	23 020	24 067
Taux des créances classées y compris leasing (b)/(a)	14,41%	11,03%	9,53%
Taux de couverture des créances classées y compris leasing (c)/(b)	53,61%	65,09%	69,93%

* Après reclassement selon la NCT 11 des créances sur les établissements bancaires et financiers ainsi que les créances prises en charge par l'Etat

Enfin, s'agissant de la conformité, les ratios de solvabilité et de liquidité ont évolué en ligne avec les règles prudentielles préconisées par la Banque Centrale de Tunisie.

	2007	2008	2009
Ratio de liquidité	170,00%	100,00%	119,00%
Ratio de solvabilité	35,00%	29,29%	27,52%

Le groupe BTE

Le groupe BTE comprend outre la société mère la BTE, sept filiales et entreprises associées opérant dans les activités suivantes :

- Le recouvrement : Rapid Recouvrement « RR »
- Le Capital-investissement : La Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement « CTEI » et la BTE Sicar
- La Gestion d'actifs : Tuniso-Emiratie SICAV
- L'intermédiation boursière : Intermédiaire International « INI »
- L'hôtellerie : la société Jerba Aghir et la société Nouvelles des Villages de Vacances « SNVV ».

Sur la période allant de 2007 à 2009, les indicateurs d'exploitation du groupe ont évolué comme suit :

	en mDT					
	2007	2008	2009	Var 2007/2008	Var 2008/2009	Evolution moy 2009/200
Chiffre d'affaires consolidé	26 148	31 244	35 854	19,49%	14,75%	17,12%
Résultat brut d'exploitation	9 717	10 376	13 369	6,78%	28,85%	17,81%
Résultat d'exploitation	6 319	8 064	10 012	27,62%	24,16%	25,89%
Résultat net part du groupe	4 445	5 324	6 128	19,78%	15,10%	17,44%

Stratégie de la BTE

Les axes stratégiques définis par la Banque tournent autour des points suivants :

- La consolidation du profil et de l'expertise de la banque en tant que banque de développement (financement à moyen et long termes des entreprises), et le développement de l'activité de corporate banking,
- Le développement du métier de retail banking compte tenu du rôle primordial du réseau dans la commercialisation des produits de la banque et la fidélisation de la clientèle,
- La mise en place d'un réseau de distribution à même de mobiliser des ressources financières nécessaires au développement des activités de la Banque,
- La Réduction des activités sans valeur ajoutée et le développement d'une plateforme internet,

Les principaux objectifs retenus dans le plan d'entreprise 2010-2014 sont les suivants :

- Un taux de croissance annuel moyen de 18% du PNB et de 12% du résultat net pendant la période 2010-2014,
- Une part de marché représentant 3,52 % des crédits à moyen et long termes aux entreprises en 2014 contre 2,8% en 2009,
- Une part de marché représentant 1,08% des crédits à court terme aux entreprises en 2014,
- Une part de marché représentant 1,25% des crédits aux particuliers en 2014,
- Une part de marché représentant 1,21% des dépôts du système financier en 2014,
- La mise en place d'un réseau commercial constitué 32 agences à l'horizon 2014,
- Un taux de recouvrement des créances des entreprises à long et moyen termes de 85% et de 92,3% concernant les créances à court terme,
- La limitation du taux des créances classées à 5,5% à l'horizon 2014 contre 8,6% en 2009,
- La couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 91,1% à l'horizon 2014 contre 69,9% en 2009,
- Un ratio de solvabilité constamment supérieur à 22% au cours des années 2010-2014 contre un taux de 27,52% en 2009,
- Un ratio de liquidité constamment supérieur à 100% au cours de la période 2010-2014,
- Un ratio de rendement des actifs et des fonds propres de 1,6% et 7,2% à l'horizon 2014 contre respectivement 1,4% et 5,4% en 2009.

Chapitre 1 : Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

1.1 Responsable du prospectus

Madame Golsom JAZIRI

Directeur Général de la Banque de Tunisie et des Emirats-BTE-

1.2 Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent par d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Madame Golsom JAZIRI

Directeur Général de la Banque de Tunisie et des Emirats-BTE

La Directrice Générale
Golsom JAZIRI



1.3 Responsables du contrôle des comptes

-Etats financiers individuels 2007, 2008, 2009 de la BTE :

La Générale d'Audit et Conseil (GAC) : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables en Tunisie ; Membre de CPA International, représentée par Monsieur Chiheb GHANMI ; 9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis.

F.M.B.Z KPMG Tunisie, Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts comptables en Tunisie, membre de KPMG International, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI. Jardin du Lac B.P. 317 ; Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis.

- Etats financiers consolidés 2007, 2008, 2009 de la BTE :

La Générale d'Audit et Conseil (GAC) : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables en Tunisie ; Membre de CPA International, représentée par Monsieur Chiheb GHANMI ; 9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis.

F.M.B.Z KPMG Tunisie, Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts comptables en Tunisie, membre de KPMG International, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.
Jardin du Lac B.P. 317 ; Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis

✓Opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2007

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la Générale d'Audit et Conseil (GAC) représentée par Monsieur Chiheb GHANMI et F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

✓Opinion sur les états financiers consolidés au 31/12/2007

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la Générale d'Audit et Conseil (GAC) représentée par Monsieur Chiheb GHANMI et F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves avec l'observation suivante : « sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport de consolidation de Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe ».

✓Opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2008

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la Générale d'Audit et Conseil (GAC) représentée par Monsieur Chiheb GHANMI et F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Nous avons audité les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

La direction de la société est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédit, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n°93-23 du 30 Juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique que la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant, à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la banque au 31 Décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause de l'opinion ci-dessus indiquée, il y a lieu de vous informer que dans le but d'accroître le taux de couverture des créances classées par les provisions, la banque a augmenté la décote sur les garanties obtenues sur les projets touristiques pour la ramener à 69%. Ceci a entraîné un besoin additionnel en provisions net des reprises de 2 580 mD. Pour couvrir ce besoin, la banque a viré aux comptes de provisions, sur autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du

11 Juin 2008, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 2 500 mD, le reliquat, soit 80mD, a été prélevé sur le résultat de l'exercice 2008.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la

gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la banque arrêtés au 31 décembre 2008. Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers ».

La Générale d'Audit et de Conseil

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

✓Opinion sur les états financiers consolidés au 31/12/2008

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Nous avons audité les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédit, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n°93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit

pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée de la banque au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe.

Par ailleurs, il y a lieu de vous informer que dans le but d'accroître le taux de couverture des créances classées par les provisions, la Banque de Tunisie et des Emirats (Société mère) a augmenté la décote sur les garanties obtenues sur les projets touristiques pour la ramener à 69%. Ceci a entraîné un besoin additionnel en provisions net des reprises de 2 580mD. Pour couvrir ce besoin, la banque a viré aux comptes de provisions, sur autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 juin 2008, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 2 500mD, le reliquat, soit 80mD, a été prélevé sur le résultat de l'exercice 2008.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la

gestion du groupe relatif à l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2008 ».

La Générale d'Audit et de Conseil

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

✓Opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2009

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la Générale d'Audit et Conseil (GAC) représentée par Monsieur Chiheb GHANMI et F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

«En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2009.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er Janvier 2009 au 31 Décembre 2009.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 Juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la

présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la banque arrêtés au 31 Décembre 2009.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers ».

La Générale d'Audit et de Conseil

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

✓ Opinion sur les états financiers consolidés au 31/12/2009

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC)

représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2009.

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 Décembre 2009.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée du groupe au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe relatif à l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2009 ».

La Générale d'Audit et de Conseil

F.M.B.Z KPMG

1.4 Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

La Générale d'Audit et Conseil GAC
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI

F.M.B.Z KPMG
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



1.5 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

MAC S.A.

Le Directeur Général Adjoint

Mr Mourad BEN CHAABENE



1.6 Responsable de l'information

Monsieur Lassaad DELLAGI

Responsable chargé de la Direction Finance, Planification et Risques

Tél : 71 112 160

Fax : 71 783 756



Chapitre 2 : Renseignements à caractère général concernant la banque et son capital

2.1 Renseignements de caractère général concernant la banque

2.1.1 Dénomination et siège social

Dénomination sociale : BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

Téléphone : (+216) 71.783 600

Fax : (+216) 71.783 756

Internet Banking : en cours de préparation

Site web: www.bte.com.tn

E-mail : dg@bte.com.tn

2.1.2 Forme juridique et législation particulière

Forme juridique : Société anonyme de droit tunisien

Législation particulière applicable : La banque est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006.

2.1.3 Date de constitution et durée

Date de constitution : 10 Août 1982

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

2.1.4 Objet social

(Article 3 des statuts)

La Banque a pour objet :

-La réception des dépôts du public qu'elle qu'en soient la durée et la forme

-L'octroi de crédits sous toutes leurs formes

-L'exercice à titre d'intermédiaire des opérations de change,

-La mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement ;

-La gestion des caisses spéciales

La banque peut aussi effectuer les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises. La banque peut également prendre des participations au capital d'entreprises existantes ou en création conformément à la réglementation des établissements de crédit.

2.1.5 Registre du commerce

B 140 83 1996

2.1.6 Exercice social

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année

2.1.7 Clauses statutaires particulières

Détermination des bénéfices (Article 46 des statuts)

Les bénéfices nets sont constitués par les produits de la société.

La banque s'engage à conformer l'article 46 de ses statuts aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

Répartition des bénéfices (Article 47 des statuts)

1. Cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cessera d'être obligatoire lorsque ledit fonds de réserve aura atteint le 1/10 du capital social, mais il reprendra son cours lorsque cette quotité n'est plus atteinte.
2. La somme nécessaire pour servir aux titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote, un dividende prioritaire représentant 9% (neuf pour cent) du capital libéré et non amorti.
3. Les sommes dont l'Assemblée Générale peut décider, sur proposition du Conseil d'Administration, soit l'affectation aux réserves générales et spéciales, soit le report à nouveau sur l'exercice suivant.
4. Le montant nécessaire que l'Assemblée Générale décide de payer aux actionnaires au titre des sommes dont les actions sont libérées et non amorties. Au cas où les bénéfices d'une année sociale ne permettent pas d'y faire face, ce paiement ne pourra être prélevé sur les bénéfices subséquents.

La banque s'engage à conformer l'article 47 de ses statuts aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

Paiement des dividendes (Article 48 des statuts)

Le paiement des dividendes aux actions s'effectue aux lieux et époques fixés par le conseil d'administration. L'action en paiement de dividende se prescrit par cinq ans à partir de la date de l'assemblée générale qui a décidé la distribution.

Assemblées Générales

Dispositions générales communes aux Assemblées Ordinaires et Assemblées Générales Extraordinaires

Composition de l'Assemblée (Article 18 des statuts) Tout actionnaire est considéré membre de l'Assemblée Générale. Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou toute autre personne portant une procuration manuscrite. Cependant, les personnes morales actionnaires dans la société peuvent être représentées par un mandataire qui n'est pas personnellement actionnaire. L'Assemblée Générale Ordinaire régulièrement constituée et convoquée, représente l'universalité des

actionnaires et les engage tous par ses décisions, y compris les absents, les incapables et les dissidents. Pour avoir le droit d'assister aux réunions de l'Assemblée Générale et de participer personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire aux délibérations, chaque actionnaire doit être titulaire d'un nombre d'actions au moins équivalent à 10 actions au moins, et doit justifier de son identité et également de la propriété de ses actions sous la forme d'une inscription à son compte dans un délai minimum de huit jours avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale.

Tous propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui fixé précédemment, pour être admis dans l'assemblée, pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Vote (Article 19 des statuts)

Il est procédé au vote pendant Les réunions ordinaires et extraordinaires de l'Assemblée Générale. Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions. Le vote est exprimé par mainlevée à moins que le scrutin secret ne soit demandé par la majorité des actionnaires présents. Tout actionnaire peut voter par correspondance. La société devra dans ce cas mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Ce vote n'est valable que si le formulaire est revêtu d'une signature légalisée. Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale. Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Convocation de l'Assemblée Générale (Article 20 des statuts)

Les convocations aux Assemblées Générales sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. Par ailleurs, les actionnaires qui en font la demande, sont convoqués par lettre expédiée à chacun d'eux dans les délais impartis pour la convocation de l'assemblée. Les Assemblées Générales, autres que celles réunies sur première convocation sont convoquées dans les mêmes formes et délais tout en respectant les délais d'intervalles. Chaque avis de convocation devra comporter l'ordre du jour, date, heure et lieu de la réunion.

Lieu de réunion des Assemblées Générales (Article 21 des statuts)

Les réunions de l'Assemblée Générale peuvent avoir lieu soit au siège social soit en tout autre lieu indiqué dans la convocation, même en dehors du territoire tunisien.

Ordre du jour (Article 22 des statuts)

L'ordre du jour doit être indiqué dans la convocation et il est arrêté par l'auteur de cette convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir été adressés,

par le ou les actionnaires précités à la société, par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale. L'assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites sur son ordre du jour. Toutefois, l'assemblée peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement. L'ordre du jour ne peut pas être modifié sur deuxième convocation.

Présidence et bureau de l'Assemblée Générale (Article 23 des statuts)

L'assemblée Générale est présidée par le président du Conseil d'Administration ou à défaut, par un membre spécialement désigné à cet effet par l'assemblée. Le bureau de l'Assemblée Générale est composé du président de séance, de deux scrutateurs choisis parmi les actionnaires présents et possédant le plus grand nombre d'actions et d'un secrétaire qui peut être désigné en dehors des membres de l'Assemblée.

La banque s'engage à conformer l'article 23 de ses statuts à la réglementation en vigueur

Feuille de présence (Article 24 des statuts)

Il est tenu une feuille de présence contenant les noms et domiciles des actionnaires présents et représentés et des représentants ainsi que le nombre des actions revenant à chacun. Cette feuille dûment émarginée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, est certifiée exacte par les membres du bureau de l'Assemblée;

La feuille de présence est déposée au siège social de la banque où elle est communiquée à tout requérant.

Procès-verbaux (Article 25 des statuts)

Les délibérations de L'Assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux rédigés et reproduits sur un registre spécial et signés par tous les membres du bureau de l'Assemblée. Les procès-verbaux doivent contenir les énonciations suivantes:

1/ la date et le lieu de tenue de l'assemblée;

2/le mode de convocation;

3/ l'ordre du jour;

4/ la composition du bureau;

5/ le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint;

6/ les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale et

7/ un résumé des débats et le texte des résolutions soumises au vote et son résultat. Les procès-verbaux sont signés par les membres composant le bureau et le refus de l'un d'entre eux doit être mentionné.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs sont certifiés par un administrateur. Ainsi signés, Les copies ou extraits des procès-verbaux revêtent un caractère légal vis à

vis des tiers.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Ordinaires :

Réunions de l'Assemblée Générale Ordinaire (Article 26 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois chaque année, dans les six premiers mois suivant la clôture de l'exercice social.

Les Assemblées Générales Ordinaires sont convoquées par le Conseil d'Administration, ou encore, en cas de nécessité, par: 1- le ou les commissaires aux comptes; 2- un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social; 3- le liquidateur; 4- les actionnaires détenant la majorité du capital social ou droit de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire a les pouvoirs prévus par le code des sociétés commerciales tunisien et en particulier les pouvoirs suivants :

- L'assemblée entend les rapports présentés par le Conseil d'Administration et les commissaires aux comptes;
- Elle discute, et approuve ou rejette les états financiers ou en demande le redressement ;
- Elle détermine l'emploi des bénéfices et fixe les dividendes à distribuer, en se conformant aux dispositions de l'article 47 ci-après;
- Elle approuve ou rejette la désignation des membres du Conseil proposés. En outre elle approuve la désignation des administrateurs effectuée conformément à l'article 34 des présents statuts suite à une vacance survenue dans le Conseil au cours de l'exercice social;
- Elle examine les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus ;
- Elle peut révoquer les administrateurs pour des causes dont elle est seule juge et dont elle apprécie souverainement l'importance ;
- Elle donne aux dirigeants les approbations prévues par l'article 41 des présents statuts ;
- Elle nomme les commissaires aux comptes conformément à l'article 43 des présents statuts et fixe leur rémunération ;
- Elle approuve ou rejette toutes les autorisations et permissions demandées par le Conseil d'Administration concernant toute action ou opération non prévues expressément par l'article 41 des présents statuts
- L'assemblée générale des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de celle-ci.

La banque s'engage à conformer l'article 27 de ses statuts à la réglementation en vigueur

Quorum et majorité (Article 28 des statuts)

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle ne peut délibérer valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote. Dans le cas où ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis. Entre la première et la deuxième convocation un délai de quinze jours au moins doit être observé. Les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Extraordinaires :

Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Article 29 des statuts)

Seule l'Assemblée Générale Extraordinaire est habilitée à prendre les décisions relatives aux questions suivantes, et ce conformément aux articles 291, 293 et 307 du code des sociétés commerciales:

- Modification des statuts dans toutes leurs dispositions ;
- Augmentation ou réduction du capital social ;
- Dissolution ou liquidation de la société ;
- Extension ou restriction de l'objet de la société. Les modifications touchant à l'objet ou à la forme de la société ne seront valables qu'autant que l'assemblée générale spéciale des titulaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote tenue à cet effet, aura approuvé ces modifications.

Quorum et Majorité (Article 30 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou leurs représentants détiennent au moins, sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation, le tiers du capital. A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit au vote.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Spéciales :

Assemblée des porteurs d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote (Article 31 des statuts)

Les titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote sont réunis en une assemblée spéciale. La société peut convoquer l'assemblée spéciale des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote. Dans ce cas, c'est la société qui fixe l'ordre du jour de cette assemblée. Un groupe de porteurs possédant le dixième des actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut demander à la société de procéder à la convocation de l'assemblée spéciale. Une demande indiquant l'ordre du jour de l'assemblée spéciale est adressée à cet effet à la société. Si dans le mois qui suit la date de cette demande, l'assemblée spéciale n'a pas été convoquée, le groupe des porteurs d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut procéder lui-même à la convocation en obtenant une autorisation à

cet effet du Président du Tribunal de première instance du siège social. L'assemblée est convoquée par insertion faite au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un paraissant en langue arabe. La convocation indique l'ordre du jour ainsi que le mode adopté pour la justification de la possession des actions. L'assemblée ne peut être tenue dans un délai inférieur à huit jours de l'accomplissement de cette publicité. Il est dressé une feuille de présence des propriétaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote présents à l'assemblée et de ceux qui y sont représentés au moyen de pouvoirs. Les mandataires doivent être personnellement membres de l'assemblée spéciale. La feuille de présence indique les noms, prénoms, et domiciles des propriétaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote présents ou représentés et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille, certifiée par le président de l'assemblée, est mise à la disposition des membres de l'assemblée pour consultation aussitôt après sa confection et, au plus tard, avant le premier vote. L'assemblée générale spéciale est ouverte sous la présidence provisoire du propriétaire des actions à dividende prioritaire sans droit de vote représentant tant par lui-même que comme mandataire, le plus grand nombre d'actions. L'assemblée générale spéciale procède ensuite à l'installation de son bureau définitif composé d'un président, de deux scrutateurs et d'un secrétaire. Le président est élu par l'assemblée générale spéciale. Les titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote représentant par eux-mêmes et comme mandataires le plus grand nombre d'actions sont appelés scrutateurs. En cas de refus de leur part, on passe aux suivants jusqu'à acceptation. Le président et les scrutateurs désignent le secrétaire qui peut être choisi même en dehors de l'assemblée générale spéciale. La délibération ne peut porter que sur les questions figurant à l'ordre du jour publié. Les délibérations sont consignées dans un procès-verbal signé des membres du bureau. A ce procès verbal sont annexées la feuille de présence et les procurations des propriétaires d'actions qui se sont fait représenter. L'assemblée décide où ces pièces doivent être déposées. La société supporte les frais de convocation et de tenue des assemblées générales spéciales des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote. L'assemblée générale spéciale ne peut délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote représentant la moitié au moins des actions existantes dans la masse intéressée. Si une première assemblée spéciale ne remplit pas les conditions ci-dessus fixées, une nouvelle assemblée spéciale peut être convoquée avec le même ordre du jour, dans les formes et délais indiqués ci-dessus. Cette seconde assemblée ne délibère valablement que si elle est composée d'un nombre d'actions représentant le tiers au moins des actions à dividende prioritaire sans droit de vote. A défaut de ce quorum cette deuxième assemblée générale spéciale peut être reportée à une date ultérieure de deux mois au plus tard à partir du jour où elle a été convoquée. La convocation et la réunion de l'assemblée générale spéciale reportée ont lieu dans les formes ci-dessus et l'assemblée générale spéciale ne délibère valablement que si elle est composée d'un nombre d'actions représentant au moins le tiers des actions à dividende prioritaire existantes dans la masse

intéressée. Les délibérations des assemblées générales spéciales tenues selon les conditions ci-dessus indiquées ne sont valables que si elles réunissent les deux tiers des voix des titulaires d'actions présents ou représentés et ce indépendamment de leur nombre. L'assemblée générale spéciale régulièrement constituée statue sur toutes les questions qui lui sont soumises. Les décisions de l'assemblée générale spéciale sont obligatoires pour tous les titulaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote y compris les absents et les incapables.

L'assemblée générale spéciale des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut nommer un ou plusieurs représentants de la masse des actions à dividende prioritaire sans droit de vote et elle fixe leurs pouvoirs. Elle notifie les nominations à la société.

La banque s'engage à conformer l'article 31 de ses statuts à la réglementation en vigueur

2.1.8 Capital social

Le capital s'élève à 90 000 000 dinars, divisé en 4 500 000 actions de 20 DT chacune entièrement libérées. Ces actions sont constituées de 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

2.1.9 Nationalité

Tunisienne

2.1.10 Régime fiscal

Droit commun

2.1.11 Matricule fiscal

015094B AM 000

2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque

Siège social de la banque : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

M. Lasaad DELLAGI, Responsable chargé de la Direction Finance, Planification & Risques

Tél : 71 112 160 Fax : 71783 756

2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la banque

Capital social : 90 000 000 dinars

Nombre d'actions ordinaires : 3 500 000

Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote : 1 000 000

Nominal des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote : 20 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégories : Actions ordinaires et actions à dividende prioritaire sans droit de vote

Libération : intégrale

Jouissance des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire : 1^{er} janvier 2010

2.3 Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du capital social		Capital en circulation		Nominal
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions	
AG Constitutive du 10/08/1982	Capital initial	50 000 000	2 500 000	50 000 000	2 500 000	20
AGE du 03/04/1995	Augmentation de capital par incorporation des réserves	20 000 000	1 000 000	70 000 000	3 500 000	20
AGE du 03/04/1995	Augmentation en numéraire par émission d'ADP*	20 000 000	1 000 000*	90 000 000	4 500 000	20

* Actions à Dividende Prioritaire sans droit de vote

2.4 Répartition du capital social et des droits de vote au 31/05/2010

2.4.1 Structure du capital et des droits de vote au 31/05/2010

✓ Actions ordinaires

Actionnaires	Nombre de détenteurs d'actions ordinaires	Nombre d'actions ordinaires	Montant en DT	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires tunisiens						
Personnes morales	1	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Ayant 3% et plus	1	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0	0	0
Personnes physiques						
Ayant 3% et plus	0	0	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0	0	0
Actionnaires étrangers						
Personnes morales	1	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Ayant 3% et plus	1	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0	0	0
Personnes physiques						
Ayant 3% et plus	0	0	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0	0	0
Totaux	2	3 500 000	70 000 000	77,78%	3 500 000	100,00%

✓ Actions à Dividende prioritaire

Actionnaires	Nombre de détenteurs d'ADP	Nombre d'ADP	Montant en DT	% du capital
Participation tunisienne	6 876	988 445	19 768 900	21,97%
Personnes morales	80	251 307	5 026 140	5,58%
Ayant 3% et plus	0	0	0	
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	96 576	1 931 520	2,15%
Public ayant au maximum 0,5%	78	154 731	3 094 620	3,44%
Personnes physiques	6 796	737 138	14 742 760	16,38%
Ayant 3% et plus	0	0	0	
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	101 218	2 024 360	2,25%
Public ayant au maximum 0,5%	6795	635 920	12 718 400	14,13%
Participation étrangère	18	11 555	231 100	0,26%
Personnes morales	3	9 538	190 760	0,21%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	3	9 538	190 760	0,21%
Personnes physiques	15	2 017	40 340	0,04%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	15	2 017	40 340	0,04%
Totaux	6 894	1 000 000	20 000 000	22,22%

2.4.2 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/05/2010

✓ Actions ordinaires

Actionnaires	Nombre d'actions ordinaires	Montant en DT	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Etat Tunisien	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Abu Dhabi Investment Authority (ADIA)	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Total	3 500 000	70 000 000	77,78%	3 500 000	100,00%

✓ Actions à Dividende Prioritaire

Néant

2.4.3 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/05/2010

✓ Actions ordinaires

Actionnaires	Qualité	Nombre d'actions ordinaires	Montant en DT	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Mr Salem Rached EL MOUHANNIDI	Président	0	0	0	0	0
Mme Golsom JAZIRI	Directeur général	0	0	0	0	0
Abu Dhabi Investement Authority (ADIA)	Administrateur	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Etat tunisien	Administrateur	1 750 000	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Total		3 500 000	70 000 000	77,78%	3 500 000	100,00%

✓ Actions à Dividende Prioritaire

Actionnaires	Qualité	Nombre d'ADP	Montant en DT	% du capital
Mr Salem Rached EL MOUHANNIDI	Président	0	0	0%
Mme Golsom JAZIRI	Directeur général	0	0	0%
Abu Dhabi Investement Authority (ADIA)	Administrateur	0	0	0%
Etat tunisien	Administrateur	0	0	0%
Total		0	0	0%

2.5 Description sommaire du groupe BTE au 31/12/2009

2.5.1 Présentation générale des sociétés du groupe BTE

2.5.1.1 Présentation des sociétés du groupe BTE

Le groupe BTE, outre la société mère, est composé de 7 sociétés évoluant dans divers secteurs d'activité (recouvrement de créances, gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, intermédiation en bourse, hôtellerie, services...). La société mère, la BTE, est un établissement de crédit fondé depuis 1982 et régi par les dispositions de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001. Elle est cotée en bourse et son capital qui s'élève à 90 millions de dinars est entièrement libéré, et est divisé en 3.500.000 actions ordinaires de valeur nominale 20 dinars non cotées en bourse et 1.000.000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote de valeur nominale égale à 20 dinars, cotées en bourse.

Le groupe BTE exerce essentiellement ses activités au niveau de 3 pôles économiques :

Pôle financier : Ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi 2001-65 régissant l'activité des établissements de crédit ainsi que les entités dont l'activité en est le prolongement à savoir : l'intermédiation en bourse, la gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières OPCVM (loi n°88-92 du 2-8-1988 et loi n°2001-83 du 24-7-2001) et les SICAR régis par la loi n°95-87 du 30-10-95.

- Pôle touristique : Ce pôle regroupe les entités agréées pour la gestion des unités hôtelières et touristiques.

- Pôle de services : Ce pôle regroupe les entités qui sont spécialisées dans le recouvrement de créances. Il est à signaler à ce niveau que le périmètre de consolidation ayant servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés de la BTE arrêtés au 31/12/2009 comprend 8 sociétés (6 sociétés intégrées globalement et 2 mises en équivalence).

Banque de Tunisie et des Emirats (BTE)

La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), anciennement dénommée Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (BTEI) a été créée en 1982, au terme d'une convention entre les Emirats Arabes Unis et la République Tunisienne. La BTE a réalisé son premier exercice complet en 1983 en tant que banque d'investissement, statut qu'elle a gardé jusqu'en 2004 où elle a obtenu l'autorisation des autorités tunisiennes d'exercer en tant que banque universelle. Depuis cette date, la banque est régie, à l'instar des autres banques de la place de Tunis, par la loi n°2001-65 du

10 Juillet 2001 relative à l'activité bancaire. A ce titre, son activité, limitée initialement au financement s'est étendue pour toucher toutes les autres sphères des métiers de la banque notamment :

- La collecte des dépôts auprès de la clientèle quel que soit la forme et la durée
- L'octroi de toutes les formes de crédits
- L'exercice des activités de change et de trading
- La gestion de toutes les formes de moyens de paiement

Le capital social de la BTE s'élève à ce jour à 90 000 000 DT de 20 Dinars de nominal, détenu à égalité par l'Etat Tunisien et l'Autorité d'Investissement d'Abu Dhabi « ADIA » à hauteur de 38,89% chacun. La banque a été introduite sur la cote de la bourse en Août 1995 à travers l'émission de 1 000 000 d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote et ce, dans le cadre d'une augmentation de capital le portant de 70 millions à 90 millions de Dinars.

Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement (CTEI)

La Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement a été constituée le 1er Juillet 2002 sous la forme de société anonyme avec un capital social de 5.000.000 dinars.

La CTEI a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières ou de produits financiers, ainsi que toute autre opération connexe et compatible avec son objet susceptible d'en faciliter la réalisation et l'exploitation ou le développement conformément à la réglementation.

La CTEI est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 99,99% de son capital social.

Entre le 30 juin 2002 et le 31 décembre 2002, la Banque de Tunisie et des Emirats a cédé à la

Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement des titres de participation représentant un montant de 9.535.018 dinars. Une partie de ces titres a été cédée au dinar symbolique et le reste l'a été selon la valeur nette comptable.

Le portefeuille cédé par la Banque de Tunisie et des Emirats s'analyse comme suit :

Secteur	Cessions au dinar symbolique		Cessions à la valeur comptable nette		Ensemble des cessions	
	Montant cédé	Nombre de sociétés	Montant cédé	Nombre de sociétés	Montant cédé	Nombre de sociétés
Agriculture	210	1	0	0	210	1
Industrie	3 956	6	178	2	4 134	8
Tourisme	2 322	8	1 869	7	4 191	15
Service	370	6	630	6	1 000	12
Total	6 858	21	2 677	15	9 535	36

Rapid Recouvrement (RR)

La société Rapid Recouvrement a été constituée le 13 Mai 2002 sous la forme de société anonyme avec un capital social de 300.000 dinars.

Son activité consiste en l'achat de créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte de tiers.

La Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement détient 99,73% de son capital social.

Entre le 30 juin 2002 et le 31 décembre 2002, la Banque de Tunisie et des Emirats a cédé à Rapid Recouvrement des créances représentant un montant total de 43,553 millions de dinars. Ces créances sont relatives à 36 sociétés appartenant aux secteurs suivants :

Secteur	Nombre
Secteur touristique	19
Zone de Hammamet Sud	9
Zone de Jerba	3
Zone de Sousse-Monastir	5
Autres zones	2
Secteur agricole	7
Secteur industriel	9
Secteur des services	4
Total	39

La société Rapid Recouvrement figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

BTE – SICAR

La société BTE-SICAR a été constituée le 20 Décembre 2004 sous la forme de société anonyme avec un capital social de 2 250.000 dinars libéré à hauteur des trois quart. Elle est détenue à 74,93% par la BTE et 25,00% par la Société Rapid Recouvrement. La société a pour objet la participation pour son propre compte et pour le compte de tiers au renforcement des fonds propres des entreprises créées par de nouveaux promoteurs, tel que défini par le code d'incitation aux investissements, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises rentrant dans le cadre de la mise à niveau ou rencontrant des problèmes économiques, des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir ou de maîtriser la technologie dans tous les secteurs économiques, conformément à la réglementation en vigueur régissant les sociétés d'investissement à capital risque. La société BTE SICAR, figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Nouvelle des Villages de Vacances (SNVV)

Créée le 15 Octobre 1981, la Société Nouvelle des Villages a pour objet principal d'effectuer toutes les opérations afférentes au développement de l'hôtellerie. La société a achevé la construction d'un club touristique : l'hôtel Club Dar Naouar au Nord de Tunis, dont l'exploitation a commencé au cours du mois de Mai 1986. Ce club de vacances est de catégorie trois étoiles et d'une capacité de 1.080 lits. La société a confié la gestion libre de son hôtel à la société COSMOTEL, et ce en vertu d'un contrat en date du 14 Mars 1997. Depuis 2001, la Société Nouvelle des Villages de Vacances enregistre des bénéfices qui, tout en étant de faible ampleur, contribuent à la consolidation de la situation financière de la société.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 87,43% de son capital social. La société Nouvelle des Villages de Vacances, figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Jerba Aghir

La société Jerba Aghir est propriétaire d'une unité hôtelière de catégorie trois étoiles et d'une capacité de 600 lits située à Jerba. Dans le souci d'améliorer les performances de l'unité, l'hôtel a été donné en 2003 en location à une société de gestion hôtelière. La Banque de Tunisie et des Emirats détient 43,67% de son capital social. La société Jerba Aghir, figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

L'Intermédiaire International (INI)

Créée en 1995, la société Intermédiaire International est une société spécialisée dans les activités d'intermédiation boursière, la gestion de portefeuille et la mise en place de montages financiers de toutes natures. Son capital social s'élève au 31/12/2009 à 1,094 million de dinars dont 39,47% sont

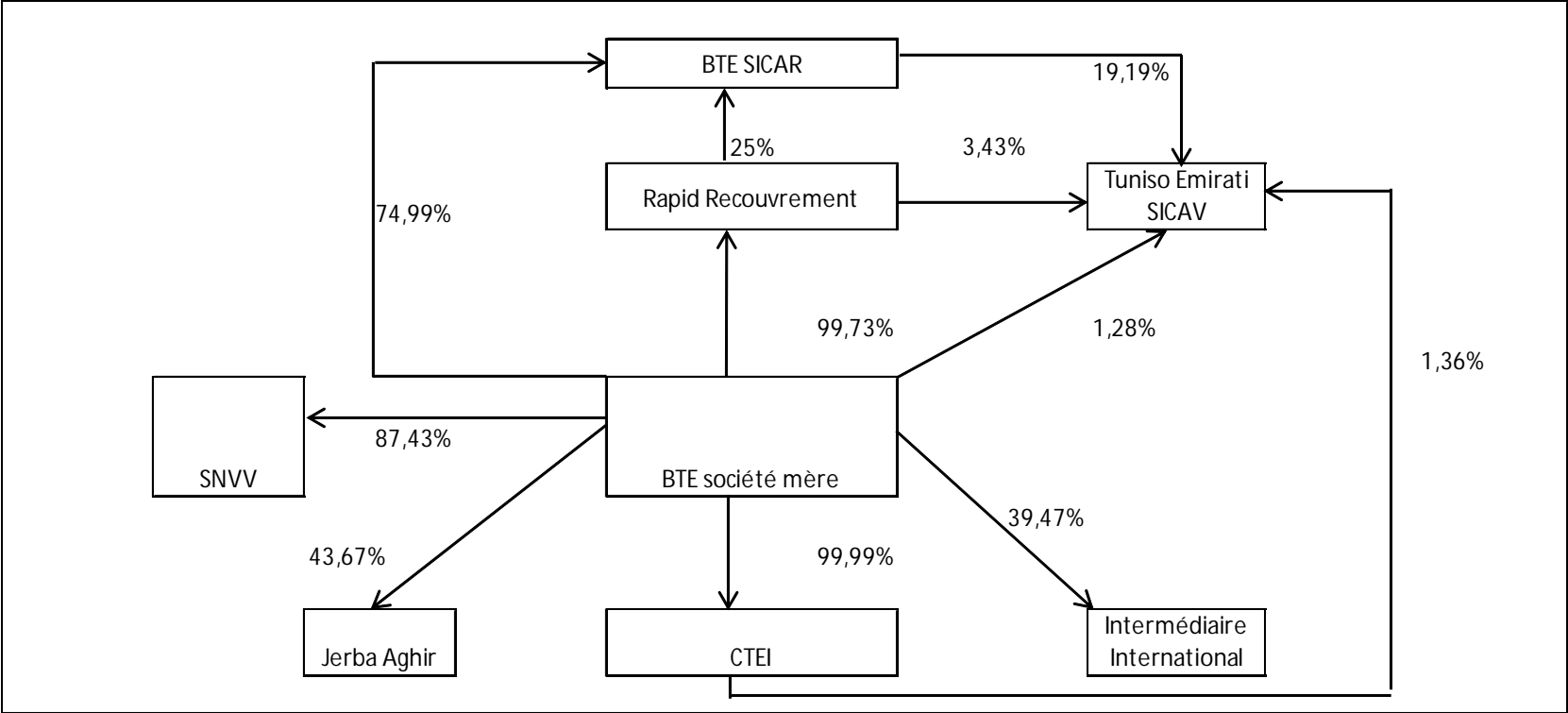
détenus par la Banque de Tunisie et des Emirats. Suite à une baisse d'activité, la société a subi au cours des dernières années des pertes qui ont nécessité une restructuration de la société au cours de 2009.

La société Intermédiaire international, figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Tuniso Emiratie SICAV (TES)

La Tuniso Emiratie Sicav a été agréée par décision du CMF n°45-2006 datée du 8 novembre 2006 en tant que Société d'Investissement à Capital Variable cobligataire. Dotée d'un capital initial de 1 million de dinars, elle a ouvert son capital au public en mai 2007. Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe. La Banque de Tunisie et des Emirats détient 25,26 % de son capital social à la date du 31/12/2009. La société Tuniso Emiratie Sicav figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode d'intégration globale.

2.5.1.2 Schéma financier du groupe au 31/12/2009



2.5.1.3 Etat des participations entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2009

	BTE	RR	CTEI	BTE SICAR	Snvv	Tuniso- Emirati SICAV	Jerba Aghir	INI
BTE		99,73%	99,99%	74,99%	87,43%	1,28%	43,67%	39,47%
RR				25,00%		3,43%		
CTEI						1,36%		
BTE SICAR						19,19%		
Snvv								
Tuniso-Emirati SICAV								
Jerba Aghir								
INI								

2.5.1.4 Evènements récents modifiant le schéma financier du groupe

La participation de la BTE dans le capital de TES SICAV a connu des changements suite à des opérations de souscription et de rachat touchant le capital de la SICAV, passant de 25,26 % au 31/12/2009 à 18,61 % au 30/06/2010.

2.5.1.5 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2009

en mDT

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Produits d'exploitation	Resultat d'exploitation	Resultat Net	Dettes Globales (Total passifs)	Charges Financieres	Dividendes distribués en 2009 au titre de l'exercice 2008	Dividendes distribués en 2010 au titre de l'exercice 2009
Banque de Tunisie et des Emirats	139 707	32 958	9 329	7 481	382 015	-15 508 *	1 800	1 800
RR	3 023	3 339	2 733	2 222	1 471	-22	1 099	1 197
CTEI	5 010	1 614	837	802	123	-35	-	-
BTE SICAR	2 403	780	96	67	14 975	37	370	75
SNVV	5 815	1 225	787	312	7 775	-467	-	-
Djerba Aghir Sa ****	1 362	1 843	1 048	596	8 404	-454	-	-
INI	599	282	61	-21	1 234	-3	-	-
Tuniso Emirati Sicav	42579**	1 093	1 003	1 438	46 674	-3 ***	30	18

* Charges d'exploitation bancaire

** Actif net

*** Charges de gestion des placements

**** Données provisoires

2.5.1.6 Engagements financiers des sociétés du groupe au 31/12/2009

en mDT

	Crédits extérieurs	Fonds Gérés	Emprunts & Ressources spéciales	Certificat s de dépôts	Crédits bancaires	Découverts bancaires	Emprunts Obligataires	Leasing	Total
Banque de Tunisie & des Emirats			66 221	101 500	36 367		59 004		263 092
Rapid Recouvrement								154	154
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement									-
BTE-SICAR		12 220							12 220
Société Nouvelle des Villages de Vacances					4 721	2 737			7 458
Société Jerba Aghir					3 802	1 368			5 170
Intermédiaire International									-
Tuniso Emiratie Sicav									-
Total	-	12 220	66 221	101 500	44 890	4 105	59 004	154	288 094

2.5.1.7 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement au marché financier et au système bancaire notamment la BTE. Elles peuvent en outre émettre des billets de trésorerie avalisés par la BTE et souscrits par les sociétés du groupe dans les conditions du marché.

2.5.2 Relations avec les sociétés du groupe BTE au 31/12/2009

2.5.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits reçus :

Les dépôts des sociétés du groupe auprès de la BTE se détaillent comme suit:

	en mDT	
	Dépôts à vue	Autres dépôts
Rapid Recouvrement	209	-
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement	43	-
BTE-SICAR	536	3 672
Société Nouvelle des Villages de Vacances	1	-
Société Jerba Aghir	-	-
Intermédiaire International	-	-
Tuniso Emiratie Sicav	3 170	1698
Total	3 959	5 370

Source : Banque de Tunisie et des Emirats

Prêts octroyés :

La BTE a accordé des concours aux sociétés du groupe comme suit :

	en mDT					
	Découvert	Escompte	C.C.T	C.M.T	C.L.T	Total
Rapid Recouvrement	-	-	-	154*	-	154
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement	-	-	-	-	-	-
BTE-SICAR	-	-	-	-	-	-
Société Nouvelle des Villages de Vacances	-	-	929	4 721	-	5650
Société Jerba Aghir	-	-	-	1 111	-	1111
Intermédiaire International	-	-	-	-	-	-
Tuniso Emiratie Sicav	-	-	-	-	-	-
Total	0	0	929	5 986	0	6 915

* il s'agit d'un crédit bail immobilier octroyé auprès de la BTE et relatif à l'exploitation du siège social

Ce montant correspond à la valeur actualisée des loyers au taux annuel implicite de 11,99%

- La BTE a signé en 2004 avec la Société « Jerba Aghir » un protocole d'accord portant sur la mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1 451 000 DT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 000 DT avalisé par la BTE.

L'échéancier s'étend du 03-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%.

- La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV » un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits qu'elle a obtenus auprès de la BTE pour 4 481 000 DT. Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%.

2.5.2.2 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Donnés : Néant

Reçus : Néant

2.5.2.3 Dividendes encaissés par la BTE et distribués par les sociétés du groupe

Dividendes encaissés par la BTE en 2009 au titre de l'exercice 2008

Raison sociale	Dividende par action en DT	Nombre d'actions détenues par la BTE*	Dividendes encaissés par la BTE en mDT
Rapid Recouvrement	300	2 992	898
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement	-	499 992	-
BTE-SICAR	1,111	168 750	187
Société Nouvelle des Villages de Vacances	-	75 192	-
Société Jerba Aghir	-	185 500	-
Intermédiaire International	-	9 000	-
Tuniso Emiratie Sicav	6,004	4 998	30
Total			1 115

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes.

Dividendes distribués par la BTE aux sociétés du groupe en 2009 au titre de l'exercice 2008

Néant

2.5.2.4 Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

2.5.2.4.1 Garanties et sûretés réelles

Reçues

La société Nouvelle des Villages de Vacances a confié à la BTE une hypothèque et un nantissement de rang utile respectivement sur terrain, équipements et fonds de commerce pour les emprunts contractés en 2002 et 2007.

Données : Néant

2.5.2.4.2 Cautions

Reçues : Néant

Données :

La BTE a consenti un aval à l'émission d'un Emprunt obligataire émis par sa filiale « Jerba Aghir » d'un montant initial de 3 250 mille DT. Encours au 31/12/2009 : 435 mille DT.

2.5.3 Relations commerciales entre la BTE et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2009

2.5.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Chiffre d'affaires encaissé par la BTE

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe (intérêts et commissions) au 31/12/2009 s'élève à 867 979 Dinars réparti comme suit :

Sociétés	Montant du chiffre	Nature de la transaction
SNVV	244 381	Intérêts sur prêt octroyé par BTE
Rapid Recouvrement	13 212	Revenus financement leasing octroyé par BTE
BTE-SICAR	610 286	Intérêts sur fonds gérés alloués par BTE
Total	867 879	

Chiffre d'affaires encaissé par les autres sociétés du groupe:

Société	Montant du chiffre d'affaires (en Dinars)	Nature de La transaction
BTE-SICAR	80 012	Commissions sur fonds gérés
Rapid Recouvrement	49 092	Intérêts sur fonds gérés alloués par Rapid Recouvrement
BTE-SICAR	24 530	Commissions sur fonds gérés
TOTAL	153 634	

2.5.3.2 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs

Néant

2.5.3.3 Prestations de services reçues ou données

Reçues :

La BTE perçoit de la Tuniso Emiratie Sicav une commission de dépositaire égale à cinq mille dinars TTC par an au titre des tâches qui lui incombent en tant qu'établissement dépositaire de la Sicav.

2.5.3.4 Contrats de gestion

Néant

2.5.3.5 Contrats de location

Une convention de location a été signée en 2005 entre la BTE et la BTE Sicar pour un montant annuel de 1.500 DT et en vertu de laquelle des locaux de la banque sont loués à la BTE Sicar.

Une convention de location a été signée en 2006 entre la BTE et la Tuniso Emiratie Sicav pour un montant annuel de 1.500 DT et en vertu de laquelle des locaux de la banque sont loués à la Tuniso Emiratie Sicav.

2.5.3.6 Fonds gérés

La BTE a confié en 2009 un montant de 3 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR, filiale de la banque. En vertu de la convention conclue entre les deux parties, la BTE SICAR perçoit une commission de gestion de 1,5% du montant de ces fonds et 20% sur les plus-values sur les cessions de participation réalisées sur ces mêmes fonds.

Le total des fonds confiés par la BTE à sa filiale BTE SICAR sous forme de fonds gérés ont totalisé la somme de 12,22 millions de dinars au 31/12/2009.

2.6 Relations avec les autres parties liées⁽¹⁾ au 31/12/2009

2.6.1 Informations sur les engagements

La BTE n'a pas d'engagements sur les membres de son conseil d'administration et de direction ainsi que sur les sociétés en relation avec eux.

2.6.2 Transferts de ressources

La BTE n'a pas opéré ni reçu de transfert de ressources sur/ou à partir des sociétés en relation avec les membres de son conseil d'administration.

2.6.3 Relations commerciales

2.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31 décembre 2009

Néant

¹ Telles que définies par l'article 23 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit

2.6.3.2 Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées

Néant

2.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données

Néant

2.7 Dividendes

	2007	2008	2009
Dividendes (en Dinars)	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Nominal	20	20	20
Nombre d'actions ordinaires	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Nombre d'actions ordinaires admises	0	0	0
Nombres d'actions à dividende prioritaire admises	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividendes par ADP (en Dinars)	1,80	1,80	1,80
Taux de dividende en % de la valeur nominale	9%	9%	9%
Date de détachement	25/06/2008	22/06/2009	30/06/2010

2.8 Marché des titres

Les actions ordinaires de la BTE ne sont pas négociées sur le marché central de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Toutefois, seules les actions à dividende prioritaires émises par la BTE sont admises et négociées sur ce marché.

Il existe deux emprunts obligataires émis par la BTE :

- Emprunt Obligataire BTE 2004 coté sur le marché obligataire de la cote de la bourse. Il s'agit de l'emprunt obligataire BTEI 2004 (20MDT, TMM+1,25%, 7 ans/2ans de franchise, Dernière échéance 25/06/2011).
- Emprunt Obligataire BTE 2009 coté sur le marché obligataire de la cote de la bourse (50MDT, 5,25%, 10 ans, Dernière échéance 15/09/2019).

Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de la banque

3.1 Présentation sommaire de la banque

La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), anciennement Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (BTEI) a été créée en 1982, au terme d'une convention entre les Emirats Arabes Unis et la République Tunisienne ; La BTE a réalisé son premier exercice complet en 1983 en tant que banque d'investissement, statut qu'elle a gardé jusqu'en 2004 où elle a obtenu l'autorisation des autorités tunisiennes d'exercer en tant que banque universelle.

Au fil des années, La BTEI a acquis un excellent positionnement parmi les banques de développement et un portefeuille d'entreprises de premier plan. Suite à la réforme par la loi n°65-2001 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, la BTEI s'est transformée en banque universelle avec la dénomination «Banque de Tunisie et des Emirats », La BTE. Son objectif est de cibler, en plus des entreprises, les professionnels et les particuliers, offrir une large gamme des produits propres à la banque commerciale tout en assurant une excellente qualité de service. Ainsi, son activité limitée initialement au financement du haut de bilan, s'est étendue pour toucher toutes les autres sphères des métiers de la banque notamment :

- La collecte des dépôts auprès de la clientèle quel que soit la forme et la durée
- L'octroi de toutes les formes de crédits
- L'exercice des activités de change et de trading
- La gestion de toutes les formes de moyens de paiement

Le processus d'universalité engagé par la BTE depuis l'année 2004, s'est traduit par l'ouverture de six agences bancaires dans le Grand Tunis et deux agences dans les métropoles de Sousse et Sfax, et par l'adoption d'une nouvelle charte d'identité visuelle, l'entame de la mise en place d'un nouveau système d'information orienté client, l'application de nouvelles règles et procédures de gestion, l'adoption d'une nouvelle organisation et l'amélioration de l'environnement immédiat des services centraux de la banque répondant à la diversification et à l'accroissement du volume d'activité, dans une volonté manifeste d'offrir aussi bien aux clients qu'au personnel, de réelles conditions de confort et d'optimiser la fonction travail. La BTE se présente aujourd'hui comme une banque s'adonnant à tous les métiers de la banque offrant à sa clientèle un package touchant aussi bien les opérations de bas, de haut ou de hors bilan. Ce processus engagé en un laps de temps réduit projette la banque dans une démarche prospective tournée essentiellement vers une consolidation de son positionnement dans le paysage bancaire local.

En 2009, Les indicateurs d'activité ont répondu aux aspirations commerciales de la banque. Ainsi la BTE a enregistré une progression de 47,58% de ses dépôts et de 12,84% ⁽¹⁾²de ses engagements bruts.

Au niveau des résultats, l'année 2009 s'est soldée par :

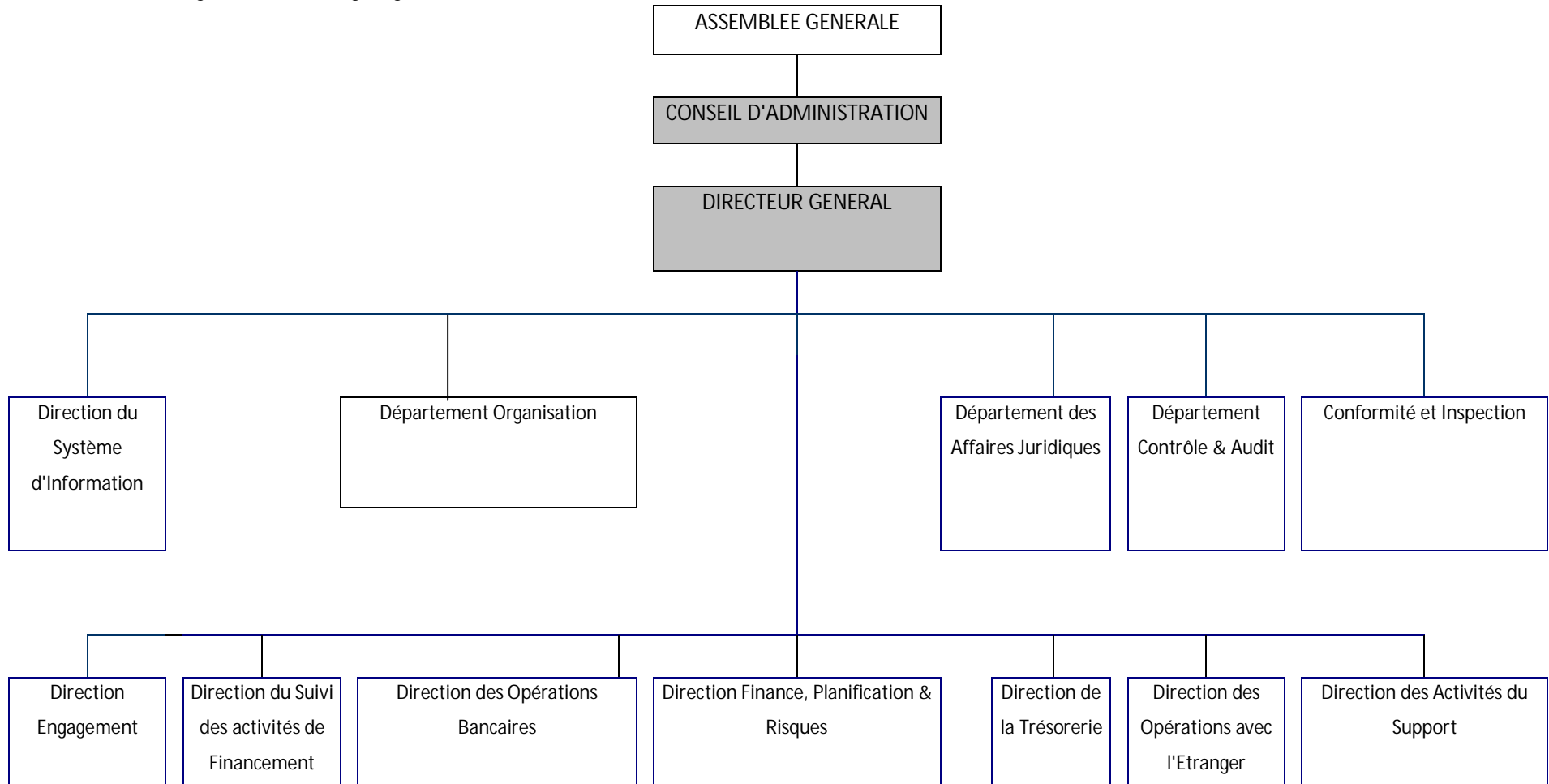
- Une progression du Produit Net Bancaire « PNB »de 3,7% attestant de la qualité de gestion du portefeuille
- Une augmentation du résultat Net de la Banque de 6,1%

Par ailleurs, la banque a pu augmenter son taux de couverture des créances classées de 65,1% en 2008 à 69,9% en 2009, et baisser le niveau de ses actifs classés à 9,53% en 2009 contre 11,03% en 2008.

² Selon rapport du commissaire aux comptes page 17

3.2 Organisation de la banque

3.2.1 Structure générale de l'organigramme de la BTE



3.2.2 Gouvernance

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assure la gouvernance de la banque. Il a pour mission de tracer les grandes lignes du développement de la Banque, de mettre en place la stratégie de développement et de veiller à l'application de ces mesures. Il nomme et révoque tous les directeurs et les sous-directeurs et autres responsables de la banque. Il est composé de membres représentant l'Etat D'Abu Dhabi (6) et de membres représentant l'Etat tunisien (6 membres). Le Conseil est présidé par Monsieur Salem Rached El Mouhannidi (Abu Dhabi) et la Direction Générale est assurée par Madame Golsom JAZIRI (Tunisie).

Dans le cadre de la mise en place d'une organisation répondant aux principes de bonne gouvernance, la banque s'est dotée à partir de 2004 d'un ensemble d'organes de gestion et de consultation qui participent à la gestion stratégique et à la gestion courante.

Les comités secondant le conseil d'administration sont :

- Le comité permanent d'audit interne dont le rôle est de s'assurer de l'existence du contrôle interne au niveau de l'ensemble des structures et des services de la banque et la divulgation d'information financières et non financières de qualité,
- Le comité exécutif du crédit dont le rôle consiste à approuver l'octroi de crédit dans les limites qui sont fixées par le conseil d'administration.

L'organe de contrôle de la conformité

Une structure de conformité et d'inspection a été créée en 2008. Ses missions couvrent notamment les domaines suivants :

- le respect des lois, réglementations et circulaires régissant le secteur financier et bancaire ;
- la déontologie et l'éthique professionnelle, y compris la protection des intérêts du client (information des clients, intégrité du marché, prévention de la manipulation des prix, ...) ;
- la confidentialité des informations et le secret bancaire ;
- la prévention du blanchiment d'argent et de la fraude ;

Le Médiateur

La Banque a désigné M. Moncef Zegdane en tant que médiateur.

Le médiateur bancaire a pour mission d'examiner des requêtes présentées à la Banque par ses clients et relatives à leurs différends. A cet effet, il propose les solutions de médiation appropriées.

Il sollicitera du client et de la Banque tous documents et renseignements qu'il juge utile au bon accomplissement de sa mission. Il peut, pour les besoins de la médiation, les entendre autant de fois qu'il est nécessaire.

L'Exécutif

➤ La Direction Générale

Le Directeur Général assure la direction générale de la banque.

La Direction Générale est responsable de la définition et de la mise en œuvre de la politique générale de la banque. Elle en surveille régulièrement le bon fonctionnement, s'assure de la bonne adéquation des moyens dévolus aux objectifs et à la politique générale de la banque au regard des risques et veille à la mise en œuvre des processus de contrôle et de reporting à l'organe délibérant.

➤ Les Comités

Entre 2006 et 2007, la BTE a mis en place des comités de contrôle et de suivi. Ces comités présidés par le directeur général regroupent les responsables des structures opérationnelles ainsi que les responsables des entités juridiques et risques ;

- Le comité de crédit qui est chargé de donner un avis sur les dossiers d'évaluation des dossiers de financement
- Le comité des risques qui est chargé de la politique de la banque en matière de gestion des risques et de la mise en place des moyens permettant l'identification, l'évaluation et le pilotage des risques
- Le comité de trésorerie qui a pour rôle de prendre connaissance et de valider la planification de trésorerie, d'assurer le suivi de la situation de la trésorerie et de veiller à l'optimisation de la gestion des ressources
- Le comité de recouvrement : la banque a mis en place un comité de recouvrement chargé de suivre régulièrement le recouvrement des crédits à long et moyen terme, des crédits à court terme, du leasing et de tout autre engagement pris par la banque. Ce comité examine et statue sur les demandes de rééchelonnement et de consolidation. Il est présidé par le directeur Général.

D'autres comités émanant de la direction générale ont été mis en place :

- Le comité des opérations passagères qui est chargé de statuer sur une base quotidienne sur les demandes de crédit à court terme à caractère urgent et passager (dépassement passager en compte, escompte commercial et engagements par signature),

- Le comité du système d'information qui a pour rôle d'initier et de mettre à jour la stratégie informatique et de superviser tous les projets liés au système d'information de la banque.
- Le comité d'organisation et de qualité qui est chargé de la qualité, de la formalisation et de la mise à jour de l'organisation,
- Le comité des ressources humaines qui a pour rôle de superviser tous les aspects liés à la gestion des ressources humaines (recrutement, évaluation, gestion des carrières, formation).

Les Agences

La BTE dispose de 9 agences au 31/12/2009, couvrant les grandes villes de la République : Grand Tunis, Bizerte, Sousse et Sfax.

Ces agences ont pour vocation :

- La promotion et la vente des produits et services de la Banque ;
- La prospection commerciale ;
- Le conseil à la clientèle ;
- L'exécution des opérations bancaires ;
- Le suivi et le recouvrement des engagements....

Contrôle interne

Le système de contrôle interne de la banque a connu, depuis l'obtention de l'agrément de banque universelle en 2004, plusieurs adaptations en vue de répondre aux exigences de contrôle et de suivi des risques inhérentes aux activités bancaires d'une manière générale.

Le système de contrôle interne de la banque consacre une double dimension de contrôle permanent et de contrôle périodique.

Concernant les contrôles permanents, il comprend les niveaux de contrôle suivant :

Un contrôle de premier niveau assuré par les mécanismes incrustés au niveau du système d'information ainsi que par les procédures formelles de contrôles effectués avant, en cours, et après la réalisation des transactions.

Un contrôle de deuxième niveau assuré par les services centraux chargés de la supervision de l'activité à l'échelle des unités opérationnelles et des différentes structures de gestion.

Concernant les contrôles périodiques, ils sont assurés, suivant une démarche de complémentarité et de synergie, par les structures suivantes au sein de la banque :

- Structure d'audit interne et le Comité Permanent d'Audit Interne
- Unité de Contrôle des Risques

- Organe de contrôle de conformité
- Département de la Comptabilité
- Département de Contrôle de gestion

Ces structures, dotées de personnel expérimenté et totalement dédié aux activités de contrôle, préparent des reportings périodiques destinées à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.

3.2.3 Système d'information

Le système d'information actuel

Depuis Novembre 2006, la banque s'est attelée à mettre en place un système informatique intégré de type Global Banking. Le nouveau système d'information de la Banque vise avant tout à mettre le client au cœur de l'activité bancaire et satisfaire les principaux objectifs stratégiques suivants:

- ✓ L'augmentation sensible de la réactivité par une attention permanente aux besoins du client,
- ✓ La maîtrise des coûts,
- ✓ Le déploiement des moyens et des ressources au profit des métiers de la banque.
- ✓ La fiabilisation des informations fournies,
- ✓ La diversification des produits et services proposés,
- ✓ La pertinence des informations gérées pour proposer le produit adéquat au moment opportun,
- ✓ La modernisation de la gestion de la relation client (Customer Relationship Management (CRM)).
- ✓ La mise à la disposition du client d'une gamme variée de canaux de distribution,
- ✓ Le suivi quotidien de l'ensemble des risques clients et des risques de marché (taux, change, pays),
- ✓ La modernisation du système de pilotage pour une amélioration de la prise de décision.
- ✓ L'instauration d'outils de gestion de la piste d'audit.

La mission de mise en place du nouveau système d'information mobilise l'ensemble des structures de la Banque et des délais appropriés d'achèvement des travaux ont été définis.

Le réseau :

La BTE dispose de différentes interconnexions avec plusieurs partenaires outre celles qui relient les agences avec le siège.

Chaque agence est reliée au siège par l'intermédiaire d'une ligne Frame Relay secondée par une ligne RNIS appelée à prendre la relève de la ligne principale en cas de panne.

Le réseau de la BTE est architecturé en deux principaux modules :

- Un module « BTE » regroupant les ressources internes de la banque (Serveurs de production, LAN utilisateurs, interconnexion avec les agences, Internet),
- Un module « Partenaires » regroupant les serveurs métiers reliés aux différents partenaires tels que TTN, SIBTEL, BCT, SMT...

La sécurité

Consciente de l'impérieuse nécessité de protéger son système d'information contre les risques d'intrusion, de contamination et de défaillance, la Banque a réservé au volet sécurité l'importance requise.

A ce titre, chaque entité de la Banque est protégée par un Firewall monté en failover pour assurer la continuité de service entre les différentes entités.

Les postes utilisateurs ainsi que les serveurs sont protégés par un système antiviral. Il en est de même pour le flux transitant de et vers Internet. Par ailleurs, aucune connexion initiée à partir d'Internet n'est autorisée vers le réseau de la banque.

3.2.4 Politique sociale

Formation du personnel

Une politique active de formation et de recyclage a été mise en place, en particulier, depuis la transformation de la banque en banque universelle. Des cycles de formation internes et externes ont été définis en collaboration avec les différents départements de la banque et mis en place à l'intention de l'ensemble du personnel.

Politique d'intéressement du personnel

Les avantages sociaux

L'employé de la BTE bénéficie de l'ensemble des avantages conventionnels (Ticket restaurant, prime de scolarité en fonction du nombre d'enfants, bons d'achats, etc.)*

Il bénéficie, à l'instar des autres banques d'autres avantages, et notamment des avances sur salaires pour faire face à des besoins urgents, des avances à l'occasion des fêtes religieuses et des services de l'Amicale : jardins d'enfants, voyages, excursions, Omra, El Haj, vacances estivales, journée du savoir.

Crédits sur fonds social et autres crédits

La BTE fait bénéficier ses employés de divers crédits sur fonds social dont :

- Le crédit logement,

- le crédit voiture,
- le crédit mariage,
- et le crédit à caractère exceptionnel.

Le personnel de la BTE dispose d'une panoplie de crédits à des taux préférentiels.

3.2.5 Effectif et Réseau de la banque

Le personnel de la banque a évolué ces trois dernières années comme suit :

	2007	2008	2009
Personnel d'exécution	40	41	47
Personnel d'encadrement	62	78	91
Cadre de Direction	38	39	46
Total	140	158	184

Réseau d'agences :

L'extension du réseau d'agences s'est poursuivie en 2009 pour atteindre 10 points de vente contre seulement 2 jusqu'à fin 2006. La banque projette de porter son réseau d'agences à 32 points de vente à l'horizon 2014.

L'évolution de la répartition de ces effectifs entre le siège et le réseau se présente comme suit :

	2007	2008	2009
siège	111	117	134
Réseau	29	41	50
Total	140	158	184

L'évolution remarquable de l'effectif affecté au réseau de distribution est portée par des actions qui visent à :

- Développer le métier de Retail Banking compte tenu du rôle primordial du réseau dans la commercialisation des produits et la fidélisation de la clientèle.
- Doter la force de vente dans le cadre du programme d'extension du réseau en s'appuyant sur des chargés de clientèle spécialisés dans tous les métiers cibles.

Ainsi au 31/12/2009, la répartition du personnel par agence se présente comme suit

Agence /succursale	Les Berges du Lac	Succursale*	Ennasr	Megrine	Sousse	Ariana	Sfax	Bardo	Bizerte
Effectif	6	7	5	5	6	5	6	5	5

* La banque dispose d'une succursale à Tunis ouverte en mars 2006

Evolutions attendues touchant l'aspect organisationnel

Pour améliorer l'efficacité des processus, la BTE entend continuer le réaménagement de son organisation pour adopter une structure organisée par métier : Le corporate banking, Le retail banking, Le private banking (à compter de 2010) et le trading.

La banque cherche à instaurer à divers niveaux un mode opérationnel qui renforce les dispositifs de contrôle opérés pour le compte de la direction générale tout en assurant les gestionnaires d'une plus forte marge de manœuvre. L'organisation s'appuie sur des organes consultatifs et de contrôle lui permettant une maîtrise adéquate des activités, et ce, à travers la mise en place de :

- Une direction centrale finance et risque qui est en charge de la gestion des risques, de la planification, du contrôle de gestion,
- Une direction juridique qui joue le rôle de contrôle préalable à la signature par la direction générale des contrats et engagements,
- D'une direction de l'audit interne qui est indépendante des autres services de la banque, et ce, de par ses relations fonctionnelles avec le comité d'audit
- D'une cellule Inspection et conformité.

Afin de se préparer à l'adoption du dispositif de Bâle II, la BTE a estimé nécessaire de mettre en place un système de notation interne. Dans ce sens, un outil de scoring a été introduit pour l'étude des dossiers de crédit des particuliers. Une réflexion a été engagée en vue de la mise en place d'un système de notation interne des entreprises ;

La banque a mené en 2009 une mission d'étude de la mise en place d'un dispositif de gestion des risques au sein de la banque ; cette étude a fait ressortir les préalables devant être assurés en vue de la mise en place d'un système de contrôle, de mesure et de suivi des risques de crédit, de marché et opérationnels ; elle a également permis d'identifier la cartographie des risques de la banque et préconisé le choix d'un système adapté à la volumétrie actuelle et prévisionnelle des opérations de la banque tout en s'appuyant sur les spécificités de la réglementation en vigueur telles qu'elles sont définies par la Banque Centrale de Tunisie.

Cependant le système de contrôle interne de la banque présente certaines insuffisances évoquées dans le rapport du commissaire aux comptes sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2009, tels que l'absence de plan de continuité de l'activité, le retard dans l'activation du comité de risque et l'absence de désignation d'agents de contrôle permanents au sein des agences et des services centraux.

Il en est de même du système d'information de la banque qui présente certaines insuffisances évoquées dans le rapport du commissaire aux comptes sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2009, tels que l'absence d'audit régulier du système d'information, le retard de la mise en place du système I Bank et l'absence de système de détection des opérations suspectes.

3.3 Activité et performance de la banque au 31 décembre 2009

3.3.1 Les ressources

3.3.1.1 Les dépôts de la clientèle

Au 31/12/2009, les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 209 837mD contre 142 190mD à fin 2008, soit un accroissement de 47,58% (+ 67,6mD) résultant :

- D'une hausse de 33,01% des dépôts à vue pour s'établir à 38 865mDT au 31/12/2009 contre 29 219mDT au 31/12/2008 ;
- D'une hausse de 52,05% des dépôts à terme en 2009 contre 68,80% en 2008, pour s'établir à 150 663mDT au 31/12/2009 contre 99 090mDT au 31/12/2008;
- D'une progression de 69,57% des dépôts d'épargne en 2009 en passant de 5 826mD à fin 2008 à 9 876 mDT à fin 2009

Dépôts	en mDT					
	2007	2008	2009	Var 2007/2008	Var 2008/2009	Evolution moy 2009/2008
Dépôts à vue	13 745	29 219	38 865	112,58%	33,01%	72,80%
Dépôts d'épargne	1 744	5 826	9 879	234,06%	69,57%	151,81%
Dépôts à terme	58 697	99 090	150 663	68,82%	52,05%	60,43%
Autres	8 548	8 055	10 430	-5,77%	29,48%	11,86%
Total	82 734	142 190	209 837	71,9%	47,58%	59,72%

Part de marché de la BTE en termes de dépôts :

Dépôts		
	2007	2008
	0,33%	0,49%
		2009*
		0,64%

* Source : Situation mensuelle par secteur des banques (statistiques financières N° 170 ; Mars 2010 ; Banque Centrale De Tunisie)

3.3.1.2 Les emprunts et les ressources spéciales

L'encours net des emprunts et ressources spéciales s'est élevé à 125 225 mDT au 31/12/2009 contre 90 977mDT au 31/12/2008, enregistrant ainsi une augmentation de 37,60% résultant essentiellement de l'émission d'un emprunt obligataire de 50 millions de dinars.

Le tableau ci après retrace l'évolution des « Emprunts et ressources spéciales » sur les trois dernières années :

	en mDT				
	2007	2008	2009	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008
Emprunts Extérieurs*	89 459	78 575	66 221	-12,17%	-15,72%
Emprunts Obligataires*	18 541	12 402	59 004	-33,11%	375,76%
Total	108 000	90 977	125 225	-15,80%	37,60%

* y compris intérêts dûs

3.3.1.3 Les capitaux propres

	en mDT				
	2007	2008	2009	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008
Capital	90 000	90 000	90 000	0,00%	0,00%
Réserves	35 760	37 561	40 527	5,04%	7,90%
Actions propres	-840	-840	-840	0,00%	0,00%
Résultats reportés	265	255	2 539	-3,77%	895,69%
Résultat de l'exercice	6 095	7 053	7 481	15,72%	6,07%
Total	131 280	134 029	139 707	2,09%	4,24%

3.3.2 Les emplois

3.3.2.1 Les crédits de la clientèle

En 2009, le total des crédits à la clientèle s'est élevé à 336 768 mDT soit une évolution de 12,93% par rapport à 2008.

Le tableau suivant retrace l'évolution des différentes composantes relatives aux crédits à la clientèle

	en mDT						
Emplois	2007	2008	2009	Var 2007/2008	Var 2008/2009	Evolution moy 2009/2008	
Concours MLT	223 947	244 421	269 069	9,14%	10,08%	9,61%	
Concours CT	21 473	46 803	53 229	117,96%	13,73%	65,85%	
Leasing	15 710	21 639	22 092	37,74%	2,09%	19,92%	
Comptes courants débiteurs	2 561	7 893	16 771	208,20%	112,48%	160,34%	
Valeurs en recouvrement	2 674	2 506	1 255	-6,28%	-49,92%	-28,10%	
Valeurs brutes	266 365	323 262	362 416	21,36%	12,11%	16,74%	
Agios réservés	-7 012	-7 190	-7 127	2,54%	-0,88%	0,83%	
Provisions	-15 270	-17 850	-18 521	16,90%	3,76%	10,13%	
Valeurs nettes	244 083	298 222	336 768	22,18%	12,93%	17,46%	

Part de marché de la BTE en termes de crédits

Crédits		
2007	2008	2009*
1,01%	1,05%	1,07%

* Source : Situation mensuelle par secteur des banques (statistiques financières N° 170 ; Mars 2010 ; Banque Centrale De Tunisie)

Portefeuille des créances

	en mDT		
	2007	2008	2009
Total des créances hors leasing*	247 981	299 117	339 069
Classe 2	0	2 463	332
Classe 3	2 863	2 520	900
Classe 4	34 995	30 272	33 108
Créances douteuses et litigieuses hors leasing	37 858	35 255	34 340
Provisions et agios réservés hors leasing	20 308	22 951	23 999
Taux des créances classées hors leasing	15,27%	11,79%	10,13%
Total créances leasing	15 710	21 639	22 092
Total créances leasing classées	152	110	74
Provisions et agios réservés sur crédits leasing	70	69	68
Taux de créances classées leasing	0,97%	0,51%	0,33%
Total créances y compris leasing (a)	263 691	320 756	361 161
Total créances classées y compris leasing (b)	38 010	35 365	34 414
Provisions et agios réservés y compris leasing (c)	20 378	23 020	24 067
Taux des créances classées y compris leasing (b)/(a)	14,41%	11,03%	9,53%
Taux de couverture des créances classées y compris leasing (c)/(b)	53,61%	65,09%	69,93%

* Après reclassement selon la NCT 11 des créances sur les établissements bancaires et financiers ainsi que les créances prises en charge par l'Etat

Répartition sectorielle des créances

	en mDT			
	2007			
Secteur	Crédits	Leasing	Total	%
Agriculture	2 889	83	2 972	1,13%
Industrie	68 946	2 201	71 147	26,98%
Services	42 926	11 920	54 846	20,80%
Tourisme	133 220	1 506	134 726	51,09%
Total	247 981	15 710	263 691	100,0%
	2008			
Secteur	Crédits	Leasing	Total	%
Agriculture	2 467	32	2 499	0,78%
Industrie	71 711	1 608	73 319	22,86%
Services	94 030	18 815	112 845	35,18%
Tourisme	130 908	1 184	132 092	41,18%
Total	299 117	21 639	320 756	100,00%
	2009			
Secteur	Crédits	Leasing	Total	%
Agriculture	1 862	0	1 862	0,52%
Industrie	96 923	1 863	98 786	27,35%
Services	110 394	19 479	129 873	35,96%
Tourisme	129 890	750	130 640	36,17%
Total	339 069	22 092	361 161	100,00%

3.3.2.2 Le portefeuille titres

Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la banque ont totalisé 40 032mD au 31/12/2009 contre 36 138mD au 31/12/2008.

Les mouvements par catégorie de titres dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit durant les trois dernières années :

	en mDT				
	2007	2008	2009	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008
Titres cotés	4 608	4 608	6 331	0,0%	37,4%
Titres non cotés	20 326	20 385	18 786	0,3%	-7,8%
Fonds gérés BTE SICAR	6 220	9 220	12 220	48,2%	32,5%
Titres de placement	2 000	2 000	2 000	0,0%	0,0%
Créances rattachées	278	1 446	1 734	420,1%	19,9%
TOTAL Brut	33 432	37 659	41 071	12,6%	9,1%
Provisions	-1 030	-1 521	-1 039	47,7%	-31,7%
TOTAL Net	32 402	36 138	40 032	11,5%	10,8%

3.3.2.3 Les immobilisations nettes

Les immobilisations nettes ont augmenté de 1,2% en 2009 contre une augmentation de 15,4% en 2008 en ligne avec les investissements réalisés au niveau du réseau de points de vente, touchant notamment le poste Agencement, Aménagements et Installations qui a augmenté 906mD en 2008 et de 508mDT en 2009;

	en mDT				
	2007	2008	2009	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008
Immobilisations nettes	8 764	10 118	10 244	15,4%	1,2%

3.3.3 Les résultats d'exploitation

3.3.3.1 Le Produit net bancaire

Le produit net bancaire s'est établi, au terme de l'année 2009 à 17 450mD contre 16 828mD au terme de l'année 2008, soit une évolution de 3,7%.

	en mDT					
	2007	2008	2009	Var 2008/2007	Var 2009/2008	Evol Moy 2009/2007
Produit Net	15 663	16 828	17 450	7,44%	3,70%	5,57%

Sachant que les composantes essentielles du produit net bancaire sont : la marge d'intérêt, les commissions nettes et les autres revenus. Ci après une description de l'évolution de ces composantes.

3.3.3.2 La marge en intérêt

Au terme de l'année 2009, la marge d'intérêt s'est établie à 13 158mD, enregistrant ainsi une augmentation de 0,5% contre 5,90% en 2008.

	en mDT				
	2007	2008	2009	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008
Produits en intérêts	22 373	27 296	28 450	22,00%	4,20%
Charges en intérêts	10 011	14 203	15 292	41,90%	7,70%
Marge en intérêt	12 362	13 093	13 158	5,90%	0,50%

3.3.3.3 Les commissions nettes

Les commissions nettes ont atteint 2 222mD au terme de l'année 2009 contre 1 517mD en 2008 enregistrant ainsi une progression de 46,47% détaillée comme suit :

	en mDT				
	2007	2008	2009	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008
Commissions perçues	839	1 608	2 438	91,66%	51,62%
Commissions payées	129	91	216	-29,46%	137,36%
Commissions nettes	710	1 517	2 222	113,66%	46,47%

3.3.3.4 Les autres revenus

Les autres revenus sont défalqués comme suit :

	en mDT				
	2007	2008	2009	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008
Gains sur opérations financières et autres revenus	530	590	650	11,32%	10,17%
Revenu du portefeuille d'investissement	2 061	1 628	1 420	-21,01%	-12,78%
Total Autres revenus	2 591	2 218	2 070	-14,40%	-6,67%

Les gains sur opérations financières et autres revenus et sur Portefeuille d'investissement totalisent 2 070 mD au 31 décembre 2009, en baisse de 6,67% contre une baisse de 14,40% en 2008. Cette baisse est due au repli des dividendes reçus de 1 493mD en 2008 à 1 417mD en 2009;

3.3.3.5 Les frais généraux

Les frais généraux ont atteint, au 31 décembre 2009, 9 002mD marquant ainsi une augmentation de 20,2% par rapport à 2008 (7 487mD) contre 25,66% en 2008. Cette augmentation est due à une

progression de 23,26% des charges de personnel et de 21,75% des dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations.

	en mDT				
	2007	2008	2009	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008
Frais de personnel	3 845	4 789	5 903	24,55%	23,26%
Charges d'exploitation	1 739	2 068	2 332	18,92%	12,77%
Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations	374	630	767	68,45%	21,75%
Frais généraux	5 958	7 487	9 002	25,66%	20,24%

3.3.3.6 Les soldes en pertes de créances

(Dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif)

Au terme de l'année 2009, le solde en pertes de créances totalise 1 010mD, enregistrant par rapport à 2008 une augmentation remarquable suite au recouvrement de créances pour un montant total de 1 849mD.

	en mDT				
	2007	2008	2009	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008
Reprises des provisions sur prêts	-19	-1 534	-1 849	7973,68%	20,53%
Reprise des provisions du hors bilan	0	-50	0	-	-
Pertes courues sur intérêts	95	17	122	-82,11%	617,65%
Dotations aux provisions sur prêts	2 216	1 614	2 599	-27,17%	61,03%
Dotations aux provisions Leasing	41	0	0	-100,00%	-
Pertes courues sur leasing	4	0	0	-	-
Pertes courues sur prêts	0	0	138	-	-
Reprises de valeurs	-3	0	0	-	-
Solde en perte de créances	2 334	47	1 010	-97,99%	2048,94%

3.3.3.7 Le résultat net

Au 31 décembre 2009, le résultat net s'est établi à 7 481mD marquant ainsi une progression de 6,07% par rapport au résultat de l'année 2008 qui s'est établi à 7 053mD.

Le tableau suivant retrace l'évolution des bénéfices de la banque durant les 3 dernières années

	en mDT				
(en mD)	2007	2008	2009	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008
Résultat de l'exercice	6 095	7 053	7 481	15,72%	6,07%

3.4 Les indicateurs d'activité au 30/06/2010* :

en mDT

Indicateurs d'activité 1er Semestre 2010	Au 30/06/2010	Au 30/06/2009	Variation Juin 2009/Juin 2010		Au 31/12/2009
			Montant	%	
1- Produits d'exploitation bancaire	18 934	16 338	2 596	15,9%	32 958
* Intérêts et revenus assimilés	14 499	13 233	1 266	9,6%	28 450
* Commissions en produits	1 869	1 173	696	59,3%	2 438
* Revenu du portefeuille com. et inv.	2 566	1 932	634	32,8%	2 070
2- Charges d'exploitation bancaire	7 635	7 034	601	8,5%	15 508
* Intérêts encourues	7 628	7 013	615	8,8%	15 292
* Commissions encourues	7	21	-14	-66,7%	216
3- Produit Net Bancaire	11 299	9 304	1 995	21,4%	17 450
4- Autres produits d'exploitation	12	10	2	20,0%	19
5- Charges opératoires, dont :	4 302	3 890	412	10,6%	8 235
* Frais de personnel	3 417	2 953	464	15,7%	5 903
* Charges générales d'exploitation	885	937	-52	-5,5%	2 332
6- Structure du portefeuille	42 425	36 745	5 680	15,5%	41 468
* Portefeuille-titres commercial	3 000	2 000	1 000	50,0%	2 000
* Portefeuille-titres d'investissement	39 425	34 745	4 680	13,5%	39 468
7- Encours net de crédits	419 987	378 976	41 011	10,8%	385 099
8- Encours des dépôts, dont :	177 972	213 293	-35 321	-16,6%	210 322
* Dépôts à vue	61 044	37 925	23 119	61,0%	39 578
* Dépôts d'épargne	14 549	6 781	7 768	114,6%	9 879
* Dépôts à terme	94 647	162 669	-68 022	-41,8%	150 663
* Autres produits financiers	7 732	5 918	1 814	30,7%	10 202
9- Emprunts et ressources spéciales	116 130	80 465	35 665	44,3%	125 225
Encours lignes de crédits	58 460	70 592	-12 132	-17,2%	64 538
Frais financiers sur lignes de crédits	1 570	1 865	-295	-15,8%	1 683
Encours emprunts obligataires	54 000	8 000	46 000	575,0%	58 000
Frais financiers sur emprunts obligataires	2 100	8	2 092	-	1 004
10- Capitaux propres	144 501	135 485	9 016	6,7%	139 707

*les indicateurs d'activité publiés au site du CMF

Faits marquant au 30 juin 2010

- Le réseau commercial de la Banque de Tunisie et des Emirats s'est développé au cours du premier semestre 2010 grâce à l'ouverture de deux nouvelles agences, à M'saken et à Ben Arous portant ainsi le réseau commercial de la banque à douze agences. Il est à signaler que l'ouverture de la treizième agence située à la Marsa a eu lieu en juillet 2010.
- Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 15,5% (+5,680 millions de dinars) résultant essentiellement des investissements réalisés dans les filiales de la banque.
- L'encours des crédits a enregistré au cours du premier semestre 2010 un accroissement de 10,8% (+41,011 millions de dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits à long et moyen terme aux entreprises (+26,890 millions de dinars) et des crédits aux particuliers (+11,449 millions de dinars).
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré au cours du premier semestre 2010 une baisse de 16,6% (-35,321 millions de dinars) par rapport à la même période de 2009, résultant essentiellement de l'arrivée à échéance d'une partie des certificats de dépôts souscrits par la banque. Cette baisse est compensée par l'évolution positive des dépôts à vue et des comptes d'épargne de la clientèle.
- L'activité de la BTE a été marquée au cours du premier semestre 2010 par un accroissement de 15,9% (+2,596 millions de dinars) des produits d'exploitation bancaire par rapport au premier semestre 2009.
- Le Produit net bancaire a enregistré au cours du premier semestre 2010 un accroissement de 21,4% (+1,995 million de dinars) par rapport à la même période de l'année 2009 en passant en juin 2010 à 11,3 millions de dinars contre 9,3 millions de dinars à fin juin 2009.

3.5 Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, opportunités et menaces)

<p><u>Points forts</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Bonne adéquation du capital et forte solvabilité➤ Forte probabilité de soutien de la part des actionnaires majoritaires : Etat Tunisien et Etat D'Abu Dhabi➤ Une stratégie de croissance multiforme;➤ Politique sélective dans la banque de détail et la banque d'entreprise	<p><u>Points faibles</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Faible taille du réseau➤ Base de déposants peu développée➤ Sources de Refinancement coûteuse
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Réformes du secteur financier;➤ Libéralisation en cours du marché➤ Opérations de rapprochements attendues dans le secteur➤ Gisements de croissance tant sur le marché des particuliers que sur celui de banque d'affaires.➤ Les mégaprojets d'infrastructure.	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Détérioration de la qualité des actifs dans la quête d'une masse critique➤ Forte intensité concurrentielle locale et étrangère

3.6 Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la banque

A l'instar des autres banques de la place, la BTE est exposée aux risques inhérents à l'activité bancaire notamment le risque de crédit. En effet, son portefeuille de crédits représente 64,54% au 31/12/2009 du total de ses actifs.

La banque respecte les seuils fixés par la BCT pour les risques de liquidité et de change.

3.7 Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la Banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°91-24 du 17 Décembre 1991 (telle que modifiée par les circulaires BCT N°99-24 du 19 Mars 1999, N°2001-04 du 16 Février 2001 et N° 2001-12 du 4 Mai 2001)

1- Application de l'article 1 :

L'article 1 nouveau de la circulaire citée ci-dessus stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5 % des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 6 894 mD, ne doit pas excéder 5 fois les fonds propres nets corrigés soit 689 360 mD.

Le montant des risques relatifs à cette catégorie de clientèle a atteint, au 31 Décembre 2009 un montant de 96 657 mD.

Au 31 Décembre 2009, ce ratio est respecté par la banque.

Cet article précise aussi, que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 20 681 mD, ne doit pas excéder 2 fois ses fonds propres nets corrigés, soit 275 744 mD.

Aucune relation ne présente un risque encouru supérieur à 15% des fonds propres net de la banque.

Application de l'article 2

Conformément à l'article 2 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de la Banque, soit 34 468 mD.

Le groupe BTE présente un risque encouru supérieur à 25% des fonds propres nets de la banque :

Code emp	Relation	CL BTE	Risque encouru total
600188	FTE	4	-418
550430	C.T.E.I	0	4 999 920
830812	Rapid Recouvrement	0	441 346
0	BTE SICAR	0	13 395 183
832065	BTE SICAV	0	529 930
770828	SNVV DAR NAOUAR	1	13 045 587
7726505	SANA JERBA AGHIR PALMARIVA	0	3 376 993
	TOTAL		35 788 542

2- Application de l'article 3 :

Selon l'article 3 de ladite circulaire, les risques encourus sur les dirigeants de la BTE, les administrateurs et actionnaires détenant plus de 10 % du capital ne doivent pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque, soit 413 616 mD.

Au 31 Décembre 2009, la Banque répond favorablement aux exigences de cette norme.

3- Application de l'article 4

Conformément à l'article 4 de ladite circulaire, les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Au 31 Décembre 2009, les fonds propres nets de la BTE s'élèvent à 137 872 mD.

Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée, s'élève au 31 décembre 2009 à 500 946 mD.

Ainsi les fonds propres de la banque représentent au 31 décembre 2009, 27,52% des risques encourus pondérés.

3.8 Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage n'a été constaté par la BTE en dehors des contentieux inhérents à l'activité de la banque.

3.9 Politique d'investissement de la banque

3.9.1 Les investissements en cours de réalisation

Ouverture de nouvelles agences

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la banque poursuit son programme d'extension de son réseau et a procédé depuis le début de l'année 2009, à l'implantation de 2 nouvelles agences. La politique d'expansion du réseau devra se concrétiser par l'ouverture d'une trentaine d'agences à l'horizon de 2014.

Refonte du système d'information

Dans le cadre de sa transformation en banque universelle, la BTE a entrepris la mise en place d'un nouveau système d'information de type Global Banking. Les travaux de mise en place sont avancés et il est prévu leur achèvement courant 2010.

Les investissements futurs

Le plan d'investissements logistiques a été établi conformément au programme d'ouverture des nouvelles agences, de la conduite du programme de modernisation du système d'information et des objectifs fixés en matière de notoriété et de sécurité du patrimoine de la banque.

En référence à ses objectifs de renforcement du réseau des agences, de modernisation de son système d'information, d'amélioration et de renouvellement de ses équipements, la Banque escompte allouer une enveloppe globale de 12,79 millions de dinars au développement du patrimoine immobilier dont :

- 2,1 millions au titre des dépenses informatiques ;
- 10,012 au titre des opérations d'acquisition, d'aménagements et d'équipement des agences.

Il est à préciser que les projets d'aménagements, de construction et d'acquisition d'immobilisations prévus tablent sur l'ouverture de 32 agences.

Chapitre 4 : Patrimoine- Situation financière- Résultat

4.1 La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la BTE au 31/12/2009

4.1.1 Patrimoine immobilier de la BTE au 31/12/2009

4.1.1.1 Situation des immobilisations

Libellés	en mDT					
	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisitions/ cessions	Valeur brute au 31/12/2009	Amortissements au 31/12/2008	Dotations/ reprises	valeur nette au 31/12/2009
Terrain	4 002	0	4 002	0	0	4 002
constructions	2 881	0	2 881	827	65	1 989
Mobilier et Matériel de bureaux	757	83	840	264	43	533
Métariel informatique	1 653	169	1 823	1056	133	633
Matériel de transport	426	0	426	210	59	157
AA et installations	3 773	508	4 282	1017	334	2 930
Total brut	13 492	760	14 254	3 374	634	10 244

4.1.1.2 Constructions

Nature Immobilisation	Date Acquisition	valeur acquisition* en DT
Agence Sousse (195m ²)	08/05/2007	482 303,05
Agence Sfax (279m ²)	25/09/2007	742 959,50
Agence Bizerte (280m ²)	24/07/2008	620 983,50
Agence Ennasr (83m ²)	20/07/2006	456 977,55

* Ce montant inclut la valeur d'acquisition, les frais d'aménagement et les frais de décoration

4.1.1.3 Terrains

- Terrains non affectés à l'exploitation

Nature Immobilisation	Date Acquisition	valeur acquisition* en DT
Terrain Diar Ennour (7626m ²)	01/05/1993	1 897 000
Terrain centre urbain nord (2555m ²)	01/11/2005	1 539 120

* Ce montant n'inclut pas les droits d'enregistrement

4.1.2 Portefeuille titres d'investissement de la BTE au 31/12/2009

Le portefeuille d'investissement s'est élevé à 40 032 mDT au 31/12/2009.

4.1.2.1 Portefeuille titres de participation

Filiales

Raison sociale	Capital souscrit			Participation directe de la BTE			Provisions	En dinars
	Nombre d'actions	Nominal	Montant	Nombre d'actions	Valeur brute	Taux de participation en %		Valeur nette
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement	500 000	10	5 000 000	499 992	4 999 920	100,00%	0	4 999 920
Rapid Recouvrement	3 000	100	300 000	2 992	299 200	99,73%		299 200
BTE – SICAR	225 000	10	2 250 000	168 750	1 687 500	75,00%		1 687 500
BTE – SICAR fonds gérés*					12 220 500		-512 817	11 707 683
Société Nouvelle des Villages de Vacances	86 000	100	8 600 000	74 485	7 448 500	87,43%	-228 000	7 220 500
Tuniso Emiratie Sicav (TES)	10 000	100	1 000 000	5 299	529 930	1,28%		529 930
Total					27 185 550		-740 817	26 444 733

*Au cours de l'exercice 2009, la BTE a confié un montant de 3 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR. Jusqu' fin 2009, les montants alloués par la BTE ont totalisé la somme de 12,22 millions de dinars.

Entreprises associées

Raison sociale	Capital souscrit			Participation directe de la BTE			Provisions	En dinars
	Nombre d'actions	Nominal	Montant	Nombre d'actions	Valeur brute	Taux de participation en %		Valeur nette
L'Intermédiaire International	22 800	48	1 094 400	9 000	432 000	39,47%	-182 000	250 000
Société Djerba Aghir	426 000	10	4 260 000	185 800	2 022 000	43,62%		2 022 000
Total					2 454 000		-182 000	2 272 000

4.1.2.2 Autres titres de participation

Raison sociale	En dinars							
	Capital souscrit		Participation directe de la BTE				Provisions	Valeur nette
	Nombre d'actions	Nominal	Montant	Nombre d'actions	Valeur brute	Taux de participation en %		
BNA	40 000 000	5	200 000 000	1 225 603	6 331 191	3,06%	6 331 191	
SPPI	760 500	10	7 605 000	50 000	150 000	6,57%	150 000	
La maison du banquier	89 920	100	8 992 000	1 339	133 900	1,49%	-114 054	19 846
SIBTEL	46 200	100	4 620 000	339	50 538	0,73%		50 538
Pole de compétitivité de Bizerte	1 000 000	100	100 000 000	10 000	1 000 000	1,00%		1 000 000
Société de promotion, exploitation	20 279 000	100	2 027 900 000	18	1 800	0,00%	-1 800	0
SOTUGAR	30 000	100	3 000 000	300	30 000	1,00%		30 000
Total					7 697 429		-115 854	7 581 575

4.1.2.3 Obligations et créances rattachées

Libellés	En dinars			
	31/12/2008	Accroissements	Diminution	31/12/2009
Titres de placement: obligations Emprunt BH*	2 000 000			2 000 000
Créances rattachées	1 446 000	2 227 000	1 939 000	1 734 000
Total	3 446 000	2 227 000	1 939 000	3 734 000

* Il s'agit de 20 000 obligations dont la valeur nominale est de 100DT

Au cours de l'exercice 2009, la BTE a confié un montant de 3 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR. Jusqu' fin 2009, les montants alloués par la BTE ont totalisé la somme de 12,22 millions de dinars.

4.1.3 Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et financières postérieures au 31/12/2009

Néant

4.2 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31/12/2009

4.2.1 Etats financiers comparés au 31 décembre

4.2.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

		En mDT		
Actifs	Notes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	3 074	14 309	7 037
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	118 018	55 682	64 786
Créances sur la clientèle	3	336 768	298 222	244 083
Portefeuille d'investissement	4	40 032	36 138	32 402
Valeurs immobilisées	5	10 244	10 118	8 764
Autres actifs	6	13 586	13 624	13 247
Total Actifs		521 722	428 093	370 319
Passifs				
Dépôt et avoirs des établissements bancaires et financiers	7	37 207	49 900	38 814
Dépôt et avoirs de la clientèle	8	209 837	142 190	82 734
Emprunts et ressources spéciales	9	125 225	90 977	108 000
Autres passifs	10	9 746	10 997	9 491
Total passifs		382 015	294 064	239 039
Capitaux propres				
Capital social		90 000	90 000	90 000
Réserves		40 527	37 561	35 760
Actions propres		-840	-840	-840
Résultat reporté		2 539	255	265
Résultat de la période		7 481	7 053	6 095
Total des capitaux propres	11	139 707	134 029	131 280
Total Passifs et capitaux propres		521 722	428 093	370 319

4.2.1.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre

		En mDT		
	Notes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Passifs éventuels				
Cautions, avals et autres garanties données	12	42 779	24 414	14 484
Crédits documentaires		13 698	23 683	20 569
Total passifs éventuels		56 477	48 097	35 053
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés		34 675	42 429	31 680
Engagements sur titre		1 520	563	563
Total des engagements donnés		36 195	42 992	32 243
Engagements reçus				
Engagements de financement reçus	13	26 346	25 918	12 070
Garanties reçues	14	257 516	245 094	205 572
Total des engagements reçus		283 862	271 012	217 642

4.2.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre

		En mDT		
	Notes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	15	28 450	27 296	22 373
Commissions		2 438	1 608	839
Gains nets/portefeuille titres commercial et opérations financières		650	590	530
Revenus du portefeuille d'investissement	16	1 420	1 628	2 061
Total des produits d'exploitation bancaire		32 958	31 122	25 803
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	17	-15 292	-14 203	-10 011
Commissions encourues		-216	-91	-129
Pertes sur opérations de change		0	0	0
Total des charges d'exploitation bancaire		-15 508	-14 294	-10 140
Produit Net Bancaire		17 450	16 828	15 663
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif				
	18	-1 010	-47	-2 334
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement				
	19	1 941	-513	-245
Autres produits d'exploitation		19	29	79
Frais de personnel		-5 903	-4 789	-3 845
Charges générales d'exploitation		-2 332	-2 068	-1 739
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-767	-630	-374
Dotations aux résorptions des non valeurs		-69	0	0
Résultat d'exploitation		9 329	8 811	7 205
Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires				
		-5	-81	-150
Impôts sur les sociétés	20	-1 843	-1 677	-960
Résultat des activités ordinaires		7 481	7 053	6 095
Résultat net de la période		7 481	7 053	6 095
Résultat par action (DT)	21	1,196	1,123	0,954

4.2.1.4 Etats des flux de trésorerie comparés au 31 décembre

		En mDT		
	Notes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Activité d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		31 080	30 330	24 066
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-16 439	-17 022	-10 580
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	60	30
Prêts et avances/ remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-35 516	-54 614	-33 895
Dépôts/retraits de dépôts de la clientèle		62 735	54 961	47 682
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-8 177	-6 321	-5 576
Autres flux de trésorerie		3 244	-3 150	1 259
Impôts sur les sociétés		-2 318	-1 022	-1 329
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		34 609	3 222	21 657
Activité d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 739	344	1 991
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement		-2 456	-3 060	-2 134
Titres de placements		0	0	-2 008
Acquisitions/ cessions sur immobilisations		-1 782	-2 193	-2 954
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-2 499	-4 909	-5 105
Activités de financement				
Emission d'emprunts sur le marché public		50 000	0	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		-15 285	-20 639	19 540
Remboursements d'emprunts sur marché public		-4 000	0	-10 532
Dividendes versés		-1 800	-1 716	1 716
Flux de trésorerie net affecté / provenant des activités de financement		28 915	-22 355	10 724
Incidence variation taux de change sur les liquidités et équivalents et de liquidités		0	0	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		61 024	-24 043	27 276
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		21 778	45 821	18 545
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	23	82 802	21 778	45 821 *

* : Voir note complémentaire page 97

4.2.1.5 Notes aux états financiers au 31/12/2009

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 Décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 Mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing (Voir note complémentaire p95 du prospectus)

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la banque a mis en place une méthode d'estimation des garanties consistant en une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, et une décote portée à 72% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique. Cette méthode dont la mise en œuvre est progressive vise à atteindre à l'horizon 2010 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

3.6.2- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7- OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.7-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	:	2,5 %
- Mobilier de bureaux	:	20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	10 %
- Matériel informatique	:	15 %
- Logiciel	:	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Caisse agences dinars	911	992
Caisse agences devises	207	211
Banque Centrale de Tunisie en dinars	387	8 286
Banque Centrale de Tunisie en devises	1 569	4 820
TOTAL	3 074	14 309

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2009, les créances sur les établissements bancaires et financiers ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	66 000	11 200
Comptes rattachés	40	8
Prêts en devises BCT	7 031	7 364
Prêts interbancaires en devises	4 273	2 096
Avoirs chez les correspondants locaux	135	229
Avoirs chez les correspondants étrangers	4 990	946
Créances sur les établissements financiers	35 549	33 839
TOTAL	118 018	55 682

Note 3 : Créances sur la clientèle (voir note rectificative page

Au 31 décembre 2009, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Concours CT (2)	53 229	46 803
Concours M.L.T. (1)	269 069	244 421
Comptes débiteurs de la clientèle	16 771	7 893
Valeurs en recouvrement	1 255	2 506
Leasing (3)	22 092	21 639
Total brut	362 416	323 262
Agios réserves	7 127	-7 190
Provisions	18 521	-17 850
Total net	336 768	298 222

(1)- Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encours non échu	257 122	234 279
Principal échu	941	156
Intérêts et commissions échus	430	124
Principal impayé	5 916	5 960
Intérêts et commissions impayés	2 636	3 224
Intérêts à recevoir	4 580	3 989
Avance en comptes courants	312	173
Intérêts perçus d'avance	-2 875	-3 496
Frais de protêt	7	13
Total	269 069	244 422

2)-Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encours non échus	49 522	46 534
Avance sur dépôt à terme	3 576	-
Intérêts et Commissions impayés	1	1
Principal impayé	397	484
Intérêts et commissions perçus d'avance	- 283	- 229
Intérêts et commissions à recevoir	16	13
Total	53 229	46 803

(3)-Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encours	21 932	21 397
Principal impayé	64	130
Intérêts impayés	6	15
Intérêts courus	73	68
Autres créances	17	29
Total	22 092	21 639

Le total des engagements sur la clientèle se répartit entre actifs classés et actifs non classés comme suit : (Voir note rectificative page 96 du prospectus)

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Concours MLT	247 894	209 425	32 520	35 084	303 798	244 509
Concours CT	52 436	54 576	844	171	53 280	54 747
Leasing	22 162	21 529	74	110	22 236	21 639
Comptes courants débiteurs	21 542	7 893	300	0	21 842	7 893
Participations	36 905	33 313	432	900	37 337	34 213
Engagements par signature	54 197	49 740	0	0	54 197	49 740
TOTAL Brut	435 136	376 476	34 170	36 265	492 690	412 741

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit : (Voir note rectificative page 96 du prospectus)

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	TOTAL
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	1 750	70 315	75 704	132 645	23 384	303 798
Concours CT	178	28 883	21 621	114	2 484	53 280
Leasing	10	1 863	19 613	750	0	22 236
Comptes courants débiteurs	9	8 884	11 727	161	1 061	21 842
Participations	0	0	27 865	9 470	0	37 337
Engagements par signature	2 224	32 581	14 590	14 590	0	54 197
TOTAL BRUT	4 171	142 528	171 120	147 942	26 929	492 690

Note 4 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libelles	31/12/2008	Accroissements	Diminutions	31/12/2009
Titres cotés	4 608	1 723	-	6 331
Titres non cotés	20 385	3 155	4 754	18 786
Fonds gérés BTE SICAR	9 220	3 000	-	12 220
Titres de Placement	2 000	-	-	2 000
Créances rattachées	1 446	2 227	1 939	1 734
TOTAL Brut	37 659	10 105	6 693	41 071
Libelles	31/12/2008	Dotations	Reprises	31/12/2009
Provisions	1 521	695	1 176	1 039
TOTAL Net	36 138	695	1 176	40 032

Note 5 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2009	Amortissements au 31/12/2008	Dotations/Reprises	Valeur Nette au 31/12/2009
Terrain	4 002		4 002	0	0	4 002
Constructions	2 881	0	2 881	827	65	1 989
Mobilier & Matériel de Bureaux	757	83	840	264	43	533
Matériel Informatique	1 653	169	1 822	1 056	133	633
Matériel de Transport	426	0	426	210	59	157
A, A & Installations	3 773	508	4 281	1 017	334	2 930
Total	13 492	760	14 252	3 374	634	10 244

Note 6 : Autres postes d'actif

Au 31 décembre 2009, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Personnel	229	167
Comité d'entreprise	1 378	1 480
Etat et collectivités locales	2 162	2 465
Autres débiteurs	2 445	1 441
Charges reportées	34	104
Opérations monétiques	62	61
Créances prises en charge par l'Etat	7 276	7 906
Total	13 586	13 624

4.2-PASSIFS

Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et refinancement en devises BCT	0	0
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	5 697	14 366
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	30 670	34 002
Créances rattachées	355	476
Dépôts des établissements financiers spécialisés	485	1 056
TOTAL	37 207	49 900

Note 8 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts à terme en dinars	43 913	44 971
Dépôts à terme en devises	5 250	5 619
Comptes courants personnes physiques	7 242	4 807
Comptes courants personnes morales	22 561	19 814
Comptes d'épargne	9 879	5 826
Comptes professionnels en devises	2 644	1 476
Dépôts en dinars convertibles	745	563
Certificats de dépôt	101 500	48 500
Comptes prestataires de service en devises	145	27
Comptes négoce internationale	229	121
Personnes non résidentes	5 672	2 559
Autres sommes dues à la clientèle	10 057	7 907
TOTAL	209 837	142 190

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encours emprunts extérieurs	64 538	76 474
Frais financiers/Emprunts extérieurs	1 683	2 101
Encours Emprunts obligataires	58 000	12 000
Frais financiers/Emprunts obligataires	1004	402
Total	125 225	90 977

Les emprunts extérieurs ont évolué comme suit :

Libelles	Encours 31/12/2008	Utilisati ons	Remboursement	Encours
		2009	2009	31/12/2009
Ligne Italienne	210	-	140	70
Banque Mondiale 2	2 032	964	1 762	1 235
Banque Mondiale 3	1 244	-	498	746
Ligne Française PME/PMI	-	-	-	-
Jexim Bank	4 823	-	1 929	2 894
Ligne Italienne PME	1 041	-	492	549
Ligne Capital Risque	65	-	-	65
Banque Européenne d'Investissement 2	8 749	295	1 079	7 965
Ligne Italienne Partenariat (56 M)	551	-	157	394
Ligne Italienne Partenariat (63 M)	967	-	279	688
Banque Africaine de Développement 4	51 559	4 855	11 300	45 114
Ligne Italienne 60 milliards de lires	284	-	47	237
Ligne PME/EMIT	4 948	-	367	4 581
TOTAL	76 474	6 114	18 050	64 538

Note 10 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit

	31/12/2009	31/12/2008
Organismes sociaux	318	435
Personnel	808	562
Etat et collectivités locales (hors I/S)	410	335
Fonds de couverture de risque de change	297	382
Autres créditeurs	2 274	2 857
Impôts sur les sociétés	1 843	1 677
Valeurs exigibles après encaissement (1)	3 796	4 394
Divers	0	355
Total	9 746	10 997

(1) les valeurs exigibles après encaissement présentent le solde net entre les valeurs remises par les clients pour encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves pour risques bancaires	Autres réserves	Dividendes ADP rachetés	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2008	90 000	-840	5 322	22 344	2 195	1 300	6 400	251	4	7 053	134 029
Affectation réserves légales			353							-353	0
Affectation réserves à régime spécial										0	0
Opérations/fonds social					113					-200	-87
Distributions bénéfiques										-1 899	-1 800
Distributions bénéfiques ADP rachetées								83		0	83
Résultats reportés									2 200	-2 200	0
Réserves pour risques						2 500				-2 500	0
Résultats de l'exercice 2009										7 481	7 481
Soldes au 31/12/2009	90 000	-840	5 675	22 344	2 308	3 800	6 400	334	2 204	7 481	139 706

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Cautions en faveur de la clientèle	41 723	23 088
Valeur résiduelle Leasing	26	26
Cautions en faveur des établissements bancaires	1 030	1300
Total	42 779	24 414

Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 31 décembre 2009, les engagements de financement reçus s'élevaient à 26,346 millions de dinars.

Note 14 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent les garanties reçues sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Opérations de trésorerie et Interbancaire	2 516	2 775
Intérêts sur les prêts	23 855	22 716
Revenus Leasing	1 895	1 644
Commissions sur engagement	149	122
Commissions sur cautions et avals	35	39
Total	28 450	27 296

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se compose des dividendes réalisés et des plus-values sur cession de titres. Au 31 décembre 2009, la banque a réalisé 1,628 million de dinars de dividendes contre 2,061 millions de dinars une année auparavant.

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Dividendes	1 417	1 493
Plus values sur Titres	3	135
Total	1 420	1 628

Note 17 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Opérations de trésorerie et Interbancaire	1 927	2 619
Intérêts sur Emprunts extérieurs	2 809	3 519
Commissions sur Emprunts extérieurs	1087	1 370
Charges sur Emprunts obligataires	1632	1 047
Intérêts sur dépôts	7 837	5 648
Total	15 292	14 203

Note 18 : Dotations aux provisions&résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Reprise des provisions sur prêts	1 849	1 534
Reprise des provisions du hors bilan	-	50
Pertes courues sur Intérêts	- 122	- 17
Dotations aux provisions sur prêts	- 2 599	- 1 614
Pertes Leasing	-	-
Dotations aux provisions Leasing	-	-
Pertes courus sur principal prêts	- 138	-
Reprises de valeurs	-	-
Total	- 1 010	- 47

Note 19 : Dotations aux provisions&résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions sur titres	- 694	- 510
Reprise sur provisions sur titres	792	18
Pertes courus sur titres	- 83	- 21
Gains sur titres	1 926	-
Total	1 941	- 513

Note 20 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôts afférente à l'exercice 2009 s'est élevée à 1 843 mille de dinars.

Note 21 : *Résultat par action*

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2009 se présentent comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net (en 1000 DT)	7 481	7 053
Parts attribuables aux ADP (en 1000 DT)	-1 800	-1 800
Sommes affectées au fond social (en 1000 DT)	-300	-200
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en 1000 DT)	5 381	5 053
Nombre moyen d'actions ordinaires (incluant les ADP)	4 500 000	4 500 000
Résultat par action (en DT)	1,196	1,123

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Note 22 – Ventilation des actifs et passifs selon leur durée résiduelle au 31 décembre 2009 (voir note rectificative page 96)

	Durée < 3 mois	3 mois < D < 6 mois	6 mois < D < 1 an	1 an < D < 2 ans	2 an < D < 5 ans	D > 5 ans	Total
ACTIFS							
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	3 074	0	0	0	0	0	3 074
Créances sur les établissements bancaires et financiers	92 515	2 019	4 827	7 923	10 734	0	118 018
Créances sur la clientèle	73 631	20 353	27 360	43 894	99 571	71 959	336 768
Portefeuille d'investissement	203	898	400	400	1 200	37 337	40 032
Valeurs immobilisées	0	0	0	0	0	10 244	10 244
Autres actifs	8 489	0	434	622	1 965	2 176	13 586
<u>Total</u>	177 506	23 270	33 021	52 839	113 370	121 716	521 722
PASSIFS							
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	7 372	835	0	10 000	8 000	11 000	37 207
Dépôts et avoirs de la clientèle	97 525	51 180	36 591	17 856	6 685	0	209 837
Ressources spéciales	8 413	4 417	10 997	19 307	39 661	42 430	125 225
Autres passifs	9 746	0	0	0	0	0	9 746
CAPITAUX PROPRES							
<u>Total</u>	123 056	56 432	47 588	47 163	54 346	193 137	521 722
<u>Position nette</u>	54 450	-33 162	-14 567	5 676	59 024	-71 421	0

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 23: Liquidités et équivalents de liquidités (voir note rectificative 7 page 97)

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2009 un solde de 82,802 millions de dinars contre 21,778 millions de dinars au 31 décembre 2008 :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Caisse agences dinars	911	992
Caisse agences devises	207	211
Banque Centrale de Tunisie en dinars	387	8 286
Banque Centrale de Tunisie en devises	1 568	4 819
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	66 000	11 200
Prêts aux Etablissements Financiers Spécialisées	3 000	-
Prêts en devises BCT	7 028	7 364
Prêts interbancaires en devises	4 275	2 096
Avoirs chez les correspondants locaux	134	229
Avoirs chez les correspondants étrangers	4 989	946
Emprunts et refinancement en devises BCT	-	-
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-5 697	-14 366
TOTAL	82 802	21 778

4.2.2 Note relative à l'application de la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 et la loi 2001-65 (Exercice 2009) :

4- Application de l'article 1 :

- L'article 1 nouveau de la circulaire citée ci-dessus stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5 % des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 6 894 mD, ne doit pas excéder 5 fois les fonds propres nets corrigés soit 689 360 mD. Le montant des risques relatifs à cette catégorie de clientèle a atteint, au 31 Décembre 2009 un montant de 96 657 mD répartis comme suit :

En Dinars				
Code emp	Code risque	Relation	CL BTE	Risque encouru total
T0120	770909	STE JERBA Residence " Hotel FIESTA"	0	7 167 458
232	0	COTUNAL	0	7 408 409
308	0	Société BOUCHAMAOUI A&R INDUSTRIES	0	7 696 546
T0119	771065	PENELOPE	0	8 504 128
S0478	0	El Wifack Leasing	0	9 064 250
I0053	187185	Société INTERMETAL	0	9 140 222
T0049	772800	ABV Tunisie "Hotel Marco Polo"	0	9 561 851
54	0	Entreprise de travaux et d'etudes de projets	0	11 673 967
T0002	770828	SNV DAR NAOUAR	1	13 045 587
S0124	0	BTE SICAR	0	13 395 183
Total				96 657 601

Au 31 Décembre 2009, ce ratio est respecté par la banque.

- Cet article précise aussi, que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 20 681 mD, ne doit pas excéder 2 fois ses fonds propres nets corrigés, soit 275 744 mD.

Aucune relation ne présente un risque encouru supérieur à 15% des fonds propres net de la banque

Application de l'article 2 :

Conformément à l'article 2 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de la Banque, soit 34 468 mD.

Le groupe BTE présente un risque supérieur à 25% des fonds propres nets de la banque :

En Dinars

Code emp	Relation	CL BTE	Risque encouru total
600188	FTE	4	-418
550430	C.T.E.I	0	4 999 920
830812	Rapid Recouvrement	0	441 346
0	BTE SICAR	0	13 395 183
832065	BTE SICAV	0	529 930
770828	SNVV DAR NAOUAR	1	13 045 587
7726505	SANA JERBA AGHIR PALMARIVA	0	3 376 993
	TOTAL		35 788 542

Application de l'article 3 :

Selon l'article 3 de ladite circulaire, les risques encourus sur les dirigeants de la BTE, les administrateurs et actionnaires détenant plus de 10 % du capital ne doivent pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque, soit 413 616 mD.

Au 31 Décembre 2009, la Banque répond favorablement aux exigences de cette norme.

Application de l'article 4 :

Conformément à l'article 4 de ladite circulaire, les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Au 31 Décembre 2009, les fonds propres nets de la BTE s'élèvent à 137 872 mD.

Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée, s'élève au 31 Décembre 2009 à 500 946 mD.

Ainsi les fonds propres de la banque représentent au 31 Décembre 2009, 27,52% des risques encourus pondérés.

Respect des dispositions de l'article 21 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit

Conformément à l'article 21 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, un établissement de crédit ne peut affecter plus de 10% de ses fonds propres à une participation dans une même entreprise.

Il ne peut également détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise sauf s'il s'agit de société opérant dans le domaine des services financiers.

Les 10% des fonds propres nets de la banque au 31/12/2009 s'élèvent à 13 787 mDT. Ce seuil n'a pas été dépassé.

Raison sociale	% de détention
SANA JERBA AGHIR PALMARIVA	43,62%
SNVV DAR NAOUAR	87,43%

4.2.3 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives des états financiers au 31/12/2009

1) Etats financiers retraités compte tenu de l'annulation des réserves pour risques bancaires généraux

Bilans					Bilans				
Arrêté au 31 Décembre 2006 - 2007 - 2008 -2009					Pro Forma				
(unité: en milliers de dinars)									
ACTIF	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	3 074	14 309	7 037	3 354	3 074	14 309	7 037	3 354	
Crédences sur les établissements bancaires & financiers	118 018	55 682	64 786	27 941	118 018	55 682	64 786	27 941	
Crédences sur la clientèle	336 768	298 222	244 083	221 032	329 968	294 422	240 283	214 132	
Portefeuille-titres commercial	0	0	0	0	0	0	0	0	
Portefeuille d'investissement	40 032	36 138	32 402	28 235	40 032	36 138	32 402	28 235	
Valeurs immobilisées	10 244	10 118	8 764	6 069	10 244	10 118	8 764	6 069	
Autres actifs	13 586	13 624	13 247	11 971	13 586	13 624	13 247	11 971	
TOTAL ACTIF	521 722	428 093	370 319	298 602	514 922	424 293	366 519	291 702	
PASSIF									
Banque centrale & CCP	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	37 207	49 900	38 814	21 485	37 207	49 900	38 814	21 485	
Dépôt & avoirs de la clientèle	209 837	142 190	82 734	32 076	209 837	142 190	82 734	32 076	
Emprunts & ressources spéciales	125 225	90 977	108 000	106 700	125 225	90 977	108 000	106 700	
Autres passifs	9 746	10 997	9 491	4 589	9 746	10 997	9 491	4 589	
TOTAL PASSIF	382 015	294 064	239 039	164 850	382 015	294 064	239 039	164 850	
CAPITAUX PROPRES									
Capital	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	
Réserves	40 527	37 561	35 760	37 147	36 727	36 261	35 760	35 147	
Actions propres	-840	-840	-840	-840	-840	-840	-840	-840	
Résultat reporté	2 539	255	265	2 070	2 539	255	265	2 070	
Résultat de la période	7 481	7 053	6 095	5 375	4 481	4 553	2 295	475	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	139 707	134 029	131 280	133 752	132 907	130 229	127 480	126 852	
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	521 722	428 093	370 319	298 602	514 922	424 293	366 519	291 702	
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000	2 500	3 800	4 900	0	0	0	0	
Annulation affectation réserves		2 500	6 900	0					
Réserves pour risques bancaires généraux constituée en 2005				2 000					

Etats de résultat					Etats de résultat Pro Forma				
Arrêté au 31 Décembre 2006-2007-2008-2009									
(unité: en milliers de dinars)									
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	
Produits d'exploitation bancaire									
Intérêts et revenus assimilés	28,450	27,296	22,373	18,598	28,450	27,296	22,373	18,598	
Commissions	2,438	1,608	839	598	2,438	1,608	839	598	
Gains net /portefeuille titres commercial et opérations financières	650	590	530	111	650	590	530	111	
Revenus du portefeuille d'investissement	1,420	1,628	2,061	1,781	1,420	1,628	2,061	1,781	
Total produits d'exploitation bancaire	32,958	31,122	25,803	21,088	32,958	31,122	25,803	21,088	
Charges d'exploitation bancaire									
Intérêts encourus et charges assimilés	-15,292	-14,203	-10,011	-7,601	-15,292	-14,203	-10,011	-7,601	
Commissions encourus	-216	-91	-129	-90	-215	91	-129	-90	
Total charges d'exploitation bancaire	-15,508	-14,294	-10,140	-7,691	-15,508	-14,294	-10,140	-7,691	
PRODUIT NET BANCAIRE									
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	-1,010	47	-2,334	-3,217	-4,010	-2,547	-5,134	-8,117	
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	1,941	-513	-245	1,199	1,941	-513	-245	1,199	
Autres produits d'exploitation	19	29	79	79	19	29	79	79	
Frais de personnel	-5,903	-4,789	-3,845	-3,153	-5,903	-4,789	-3,845	-3,153	
Charges générales d'exploitation	-2,332	-2,068	-1,739	-1,678	-2,332	-2,068	-1,739	-1,678	
Dotations aux amortissements sur immobilisations.	-767	-530	-374	-300	-767	-530	-374	-300	
Dotation de résorption des non valeurs	-69				-69				
RESULTAT D'EXPLOITATION	9,329	8,810	7,205	6,337	6,329	6,310	3,405	1,427	
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	-5	-81	-150	-81	-5	-81	-150	-81	
Impôts sur les sociétés	-1,843	-1,677	-960	-871	-1,843	-1,677	-960	-871	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	7,481	7,052	6,095	5,335	4,481	4,552	2,295	475	
RESULTAT NET DE LA PERIODE	7,481	7,052	6,095	5,335	4,481	4,552	2,295	475	
Résultat par action (DT)	1,262	1,167	0,954	0,75				0	
Réserves pour risques bancaires généraux	3,000	2,500	3,800	4,900		0	0	0	

2) Tableau de détermination du résultat fiscal au 31/12/2009

Bénéfice comptable	9 324 134,011
<u>Réintégrations</u>	<u>3 501 412,414</u>
Provisions totales de l'exercice	3 455 056,491
Charges des voitures puissance > 9CV	0,000
Amortissements excédentaires	0,000
Dons et subventions > 2% du CA	1 965,923
frais de réception, cadeaux, restauration et de spectacle avec un maximum de 20 000 DT	0,000
Taxes sur les voyages	1 390,000
Jetons de présence ne correspondant pas à des remboursements	43 000,000
Pertes courues sur titres	0,000
Taxation CNSS	0,000
Provisions pour risque fiscal	0,000
<u>Déductions</u>	<u>1 431 436,045</u>
Reprises des provisions	0,000
Reprises d'intérêts réservés	0,000
Dividendes encaissés	1 416 942,032
Tantième reçus	0,000
revenus des emprunts nationaux (loi n° 86-82 et 87-83 cas de la STB	0,000
plus value de cession des titres ADP	0,000
Plus value de cession des titres participation	0,000
Intérêts sur dépôts en devises loi de finances 1999	14 494,013
<u>Bénéfice servant de base pour le calcul des provisions</u>	<u>11 394 110,380</u>
provisions admises en déductions 100% sans dépasser	11 394 110,380
Provisions admises en déductions 100% sans dépasser	<u>3 293 376,715</u>
Exercice 2009	<u>3 293 376,715</u>
* Provisions sur participation	0,000
** Provisions/ crédits non zonales	3 293 376,715
*** provisions pour créances diverses	0,000
Provisions reportées	0,000
<u>Bénéfice imposable</u>	<u>8 100 733,665</u>
Déduction pour réinvestissements financiers exonérés au sein de la SICAR limite autorisée	2 835 256,783
Montant réinvesti	2 835 256,783
Bénéfice fiscal imposable	5 265 476,882
Arrondi au dinar inférieur	5 265 476,882
Impôt sur les sociétés du soit 35%	1 842 916,909
Minimum d'impôt du	1 620 146,733
Bénéfice net d'impôt	7 481 217,102

3) Notes concernant les opérations de leasing :

Référentiel comptable :

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et NC 41 relative aux contrats de location et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

Créances de leasing :

En application de la NCT 41, la Banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net tel que figurant dans le contrat de location.

Produits de leasing :

En application de la NCT 41, la banque ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers. Les loyers⁽¹⁾ (intérêts et principal) sont facturés et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts inclus dans les loyers courus non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant qu'intérêts réservés venant en déduction de la rubrique « créances de leasing ».

3

(1) La NC 41 relative aux contrats de location, paragraphes 36 et 37 préconisent ce qui suit : « la comptabilisation des produits financiers doit s'effectuer sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net restant du bailleur dans le contrat de location-financement », par ailleurs la banque n'inclut pas dans les notes aux états financiers les informations exigées par le paragraphe 44 de la norme susvisée à savoir :

- (a) Un rapprochement entre l'investissement brut total dans le contrat de location à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location à la date de clôture. En outre, l'entité doit indiquer, à la date de clôture, l'investissement brut dans le contrat de location et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location, à chacune des périodes suivantes :
 - (i) A moins d'un an,
 - (ii) A plus d'un an et moins de cinq ans
 - (iii) A plus de cinq ans
- (b) Les produits financiers non acquis
- (c) Les valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur
- (d) La correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables,
- (e) Les loyers conditionnels comptabilisés dans les produits de la période,
- (f) Une description générale des dispositions significatives des contrats de location du bailleur.

4) Note rectificative relative au tableau de répartition des engagements de la BTE à fin 2009 conformes à la rubrique des créances sur la clientèle tel que figurant dans le rapport des commissaires aux comptes

Le total des engagements sur la clientèle se répartit entre actifs classés et actifs non classés comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Concours MLT	235 873	209 337	33 196	35 084	269 069	244 421
Concours CT	52 385	46 632	844	171	53 229	46 803
Leasing	22 018	21 529	74	110	22 092	21 639
Comptes courants débiteurs	16 471	7 893	300	-	16 771	7 893
Participations	40 639	36 759	432	900	41 071	37 659
Engagements par signature	56 477	48 097	-	-	56 477	48 097
TOTAL Brut	423 863	370 247	34 846	36 265	458 709	406 512

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	TOTAL
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	1 714	65 925	48 431	129 615	23 384	269 069
Concours CT	148	22 114	28 378	114	2 475	53 229
Leasing	0	1 863	19 463	750	16	22 092
Comptes courants débiteurs	0	8 884	6 656	161	1 070	16 771
Participations	-	2	31 599	9 470	-	41 071
Engagements par signature	2	24 904	26 768	4 523	280	56 477
TOTAL Brut	1 864	123 692	161 295	144 633	27 225	458 709

5) Note rectificative relative à la Ventilation des actifs et passifs selon leur durée résiduelle au 31 décembre 2009

	Durée< 3 mois	3 mois< D< 6 mois	6 mois<D <1 an	1 an<D< 2 ans	2 an<D< 5 ans	D> 5 ans	Total
ACTIFS							
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	3 074	0	0	0	0	0	3 074
Créances sur les établissements bancaires et financiers	92 515	2 019	4 827	7 923	10 734	0	118 018
Créances sur la clientèle	73 631	20 353	27 360	43 894	99 571	71 959	336 768
Portefeuille d'investissement	203	898	400	400	1 200	36 931	40 032
Valeurs immobilisées	0	0	0	0	0	10 244	10 244
Autres actifs	8 489	0	434	622	1 965	2 076	13 586
<u>Total</u>	<u>177 912</u>	<u>23 270</u>	<u>33 021</u>	<u>52 839</u>	<u>113 470</u>	<u>121 210</u>	<u>521 722</u>
PASSIFS							
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	7 372	835	0	10 000	8 000	11 000	37 207
Dépôts et avoirs de la clientèle	97 525	51 180	36 591	17 856	6 685	0	209 837
Ressources spéciales	8 413	4 417	10 997	19 307	39 661	42 430	125 225
Autres passifs	9 746	0	0	0	0	0	9 746
CAPITAUX PROPRES	0	0	0	0	0	139 707	139 707
<u>Total</u>	<u>123 056</u>	<u>56 432</u>	<u>47 588</u>	<u>47 163</u>	<u>54 346</u>	<u>193 137</u>	<u>521 722</u>
<u>Position nette</u>	<u>54 856</u>	<u>-33 162</u>	<u>-14 567</u>	<u>5 676</u>	<u>59 124</u>	<u>-71 927</u>	<u>0</u>

6) Note sur le rachat des actions propres

La Banque de Tunisie et des Emirats a procédé au rachat de 46.348 actions à dividende prioritaire au cours de l'exercice 2002 avec un prix unitaire de 18,125 DT; cette mesure s'inscrit dans le cadre de la régulation du cours des actions⁽¹⁾. Le montant total des dividendes des actions rachetées s'élève au 31/12/2009 à 500 512,200 DT.

47) Note sur l'état de flux de trésorerie 2008

Les états financiers arrêtés au 31/12/2008 font ressortir un écart de trésorerie de début de l'exercice 2008 et la trésorerie de clôture de l'exercice 2007, cet écart provient d'une erreur de saisi au niveau des rubriques suivantes :

- Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice 2007 : 27 276 mDT à la place de 27 285 mDT, soit un écart de 9 mdt
- Liquidités et équivalent de liquidités en fin d'exercice 2007 : 45 821 mDT à la place de 45 830 mDT, soit un écart de 9 mDT.

L'état ci-dessous présent l'état des flux corrigés de l'exercice 2007.

	Notes	En mDT	
		31/12/2008	31/12/2007*
Activité d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaires encaissés		30 330	24 066
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-17 022	-10 580
Dépôts/ retrait auprès d'autres établissements bancaires		60	30
Prêts et avances/ remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-54 614	-33 895
Dépôts/retraits de dépôts de la clientèle		54 961	47 682
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-6 321	-5 576
Autres flux de trésorerie		-3 150	1 259
Impôts sur les sociétés		-1 022	-1 329
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		3 222	21 657
Activité d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		344	1 991
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement		-3 060	-2 134
Titres de placements		0	-2 008
Acquisitions/ cessions sur immobilisations		-2 193	-2 954
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-4 909	-5 105
Activités de financement			
Emission d'emprunts sur le marché public		0	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		-20 639	19 540
Remboursements d'emprunts sur marché public		0	-10 532
Dividendes versés		-1 716	1 716
Flux de trésorerie net affecté / provenant des activités de financement		-22 355	10 724
Incidence variation taux de change sur les liquidités et équivalents et de liquidités		0	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-24 043	27 276
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		45 821	18 545
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	21	21 778	45 821

* Données corrigées

(1) Les notes aux états financiers ne font pas état des informations exigées par le paragraphe 19 de la NC02 relative aux capitaux propres ; tels que l'effet du rachat des actions propres sur le cours boursier, le pourcentage des actions détenues par rapport au total des actions en circulation.



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL



**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES
EMIRATS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009**

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2009.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la banque arrêtés au 31 décembre 2009.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

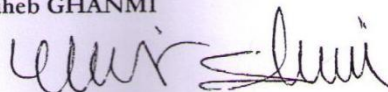
En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 16 Février 2010

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi n°2006-19 relative aux établissements de crédits.

1. Convention conclues au cours de l'exercice 2009

Nous avons été informés des conventions suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

- a) Au cours de l'exercice 2009, la BTE a confié un montant de 3 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR, filiale de la banque. En vertu de cette convention, la BTE SICAR perçoit une commission de gestion de 1,5% du montant de ces fonds et 20% sur les plus-values sur les cessions de participation réalisées sur ces mêmes fonds.
- b) Au cours de l'exercice 2009, La BTE a signé avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV », dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un contrat de crédit d'un montant de deux millions de dinars portant intérêt égal au taux du TMM majoré de 1,5% ; ce crédit est remboursable sur sept années dont deux années de grâce. Ce crédit a été approuvé par le Comité interne de crédit de la BTE réuni le 15 janvier 2009.
- c) La commission de dépositaire versée par la société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie Sicav a été portée de 1,5 mille dinars à 5 mille dinars TTC en 2009. Cette disposition a été approuvée par le Conseil d'administration de la BTE réuni le 16 décembre 2009.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2009

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

- a) La BTE a créé en 2006 une société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie Sicav avec un capital initial de 1 million de dinars ; la part de la BTE s'élève à 50%. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 07-03-2006.

De plus une convention de location a été signée entre la BTE et la BTE SICAV dont le loyer annuel est de 1.500 DT et en vertu de la quelle des locaux de la banque sont loués à la BTE SICAV.

- b) La BTE a confié divers montants sous forme de fonds gérés à la BTE SICAR, filiale de la banque. Ces montants ont totalisé jusqu'au 31 décembre 2009 la somme de 12,22 millions de dinars. Diverses conventions ont été conclues avec la BTE SICAR et approuvées par le Conseil d'Administration de la BTE.
- c) La BTE a signé en 2004 avec la Société « Jerba Aghir », dans laquelle elle détient 43,6% du capital, un protocole d'accord portant mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1 451 000 DT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 000 DT avalisé par la BTE. L'échéancier s'étend du 03-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004, et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2005.

- d) La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV », dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits qu'elle a obtenus auprès de la BTE pour 4 481 000 DT.

Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004 et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005.

- e) La BTE a confié en 2003 à la société « Rapid recouvrement », dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour compte portant sur certaines créances.

Cette convention a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi n°2006-19 et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Rémunérations et avantages attribués aux dirigeants et aux administrateurs :

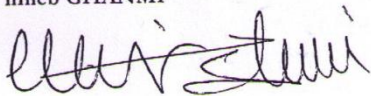
Les émoluments bruts servis à Monsieur l'ancien Directeur Général, courant l'année 2009 et jusqu'au 01/10/ 2009, se sont élevés à 42 046 Dinars (y compris les avantages en nature) et une indemnité de départ à la retraite de 26 895 Dinars.

Les émoluments bruts servis à Madame la directrice Générale à partir du 01/ 10 /2009 et jusqu'au 31/12/2009 se sont élevés à 13 111 Dinars (y compris les avantages en nature) .

Les jetons de présence revenant aux membres du conseil d'administration, au titre de l'exercice 2009, ont totalisé un montant brut de 48 000 dinars conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire du 10/06/2009.

Tunis, le 16 Février 2010

la Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Membre de CPA International
Hanieb GHANMI



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



4.2.5 Tableau de mouvement des capitaux propres

Désignation	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves			Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
						pour risques bancaires	Autres réserves	Dividendes/ rachats ADP*			
Soldes au 31/12/2007	90 000	-840	5 017	22 344	1 999	0	6 400	251	14	6 095	131 280
Affectation réserves légales			305							-305	0
Affectation réserves à régime spécial										0	0
Opérations/ fonds social					196					-200	-4
Distribution des bénéfices										-1 800	-1 800
Distribution des bénéfices ADP rachetées										0	0
Résultats reportés									-10	10	0
Affectation réserves pour risques bancaires						3 800				-1 300	2 500
Utilisation réserves pour risques						-2 500				-2 500	-5 000
Résultat de l'exercice 2007										7 053	7 053
Soldes au 31/12/2008	90 000	-840	5 322	22 344	2 195	1 300	6 400	251	4	7 053	134 029
Affectation réserves légales			353							-353	0
Affectation réserves à régime spécial										0	0
Opérations/ fonds social					113					-200	-87
Distribution des bénéfices										-1 800	-1 800
Distribution des bénéfices ADP rachetées								83		0	83
Résultats reportés									2 200	-2 200	0
Affectation réserves pour risques bancaires						2 500				-2 500	0
Résultat de l'exercice 2008										7 481	7 481
Soldes au 31/12/2009 avant affectation	90 000	-840	5 675	22 344	2 308	3 800	6 400	334	2 204	7 481	139 706
Affectation réserves légales			484							-484	0
Affectation réserves à régime spécial											0
Opérations/ fonds social					300					-300	0
Distribution des bénéfices										-1 800	-1 800
Distribution des bénéfices ADP rachetées										0	0
Résultats reportés									-2 204	2 204	0
Affectation réserves pour risques						3 000				-3 000	0
Résultat de l'exercice 2009									4 101	-4 101	0
Solde au 31/12/2009 après affectation	90 000	-840	6 159	22 344	2 608	6 800	6 400	334	4 101	0	137 906

* Rachat de 46.348 actions à dividende prioritaire au cours de l'exercice 2002 '(voir note complémentaire page 97)

4.2.6 Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices

Désignation	En mDT		
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Bénéfice net de l'exercice	7 481	7 053	6 095
Résultats reportés	2 204	4	14
Bénéfice distribuable	9 685	7 057	6 109
Réserves légales	484	353	305
Distribution de dividendes aux porteurs d'ADP	1 800	1 800	1 800
Réserves pour fonds social	300	200	200
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000	2 500	3 800
Résultat à reporter	4 101	2 204	4

4.2.7 Evolution des dividendes

Désignation	En dinars		
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Capital social (en dinars y compris les ADP)	90 000 000	90 000 000	90 000 000
Nominal	20	20	20
Nombre d'actions y compris les ADP	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Nombres d'actions à dividende prioritaire admises	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividendes (en Dinars)	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Dividendes par ADP (en Dinars)	1,80	1,80	1,80
Taux de dividende en % de la valeur nominale	9%	9%	9%
Date de détachement	30/06/2010	22/06/2009	25/06/2008

4.2.8 Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation

Désignation	en mDT		
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Total des produits d'exploitation bancaires	32 958	31 122	25 803
Produit Net Bancaire	17 450	16 828	15 663
Résultat d'exploitation	9 329	8 811	7 205
Capital social	90 000	90 000	90 000
Nombre d'actions (en milliers)	4 500	4 500	4 500
Produit d'exploitation bancaire/actions (enDT)	7,324	6,916	5,734
Produit Net Bancaire/actions (en DT)	3,878	3,740	3,481
Résultat d'exploitation/actions (en DT)	2,073	1,958	1,601

4.2.9 Evolution du résultat net

Désignation	en mDT		
	31/12/2009	31/12/2008*	31/12/2007
Capital social	90 000	90 000	90 000
Nombre d'actions en milliers	4 500	4 500	4 500
Nombre d'actions ordinaires en milliers	3 500	3 500	3 500
Nombre d'actions à dividende prioritaire	1 000	1 000	1 000
Dividendes servis aux titulaires d'ADP	1 800	1 800	1 800
Bénéfice avant impôt	9 324	8 730	7 055
Bénéfice net	7 481	7 053	6 095
Bénéfice consolidé avant impôt*	8 798	8 575	6 116
Bénéfice net consolidé*	6 128	5 204	4 445
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	4 500	4 500	4 500
Bénéfice avant impôt/action (en DT)	1,672	1,540	1,168
Bénéfice net/action (en DT)	1,262	1,167	0,954
Bénéfice consolidé avant impôt/action (en DT)	1,555	1,506	0,959
Bénéfice net consolidé / action (en DT)	0,962	0,756	0,588

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité

En présence d'actions à dividende prioritaire, les résultats avant et après impôt par action sont calculés en divisant les résultats attribuables (avant et après impôt) aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période y compris les Actions à dividende prioritaire. Les résultats attribuables sont déterminés en retranchant le montant des dividendes prioritaires des résultats comptables.

4.2.10 Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation	en mDT		
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Bénéfice net	7 481	7 053	6 095
Dotation aux provisions sur créances et passifs (nettes)	1 010	47	2 334
Dotation aux provisions sur portefeuille d'investissement (nettes)	-1 941	513	245
Dotation aux amortissements	767	630	374
Marge brute d'autofinancement	7 317	8 243	9 048

4.2.11 Emprunts obligataires émis par la BTE

Il existe deux emprunts obligataires émis par la BTE : Emprunt Obligataire BTE 2004 et l'Emprunt Obligataire BTE 2009 cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

4.2.12 Emprunts obligataires souscrits par la BTE

Emprunt Obligataire	Date de jouissance	Montant initialement souscrit en DT	Nombre d'obligations	Valeur nominale de l'obligation en DT	Taux d'intérêt	Capital restant au 31/12/2008 en DT	Capital restant au 31/12/2009 en DT	Date dernière échéance
BH	07/12/2007	2 000 000	20 000	100	TMM+1,2	2 000 000	2 000 000	07/12/2014
Total		2 000 000				2 000 000	2 000 000	

4.2.13 Emprunts obligataires garantis par la BTE

Libellé de l'emprunt	Montant	Montant	Montant	Dernière
SKANES BEACH	1 500 000	1 500 000	1 200 000	10/06/2011
JERBA AGHIR	3 250 000	1 451 000	812 000	01/12/2013

4.2.14 Principaux indicateurs

Désignation	en mDT		
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts de la clientèle	209 837	142 190	82 734
Créances nettes sur la clientèle	336 768	298 222	244 083
Créances douteuses et litigieuses	34 414	35 365	38 010
Créances globales brutes sur la clientèle (bilan)	362 416	323 262	266 365
Total des capitaux propres	139 707	134 029	131 280
Total des capitaux propres avant résultat	132 226	126 976	125 185
Réserve de réévaluation	0	0	0
Capital social	90 000	90 000	90 000
Total bilan	521 722	428 093	370 319
PNB	17 450	16 828	15 663
Commissions nettes	2 222	1 517	710
Frais généraux (frais de personnel +charges d'exploitation+ dotations aux amortissements)	9 002	7 487	5 958
Frais de personnel	5 903	4 789	3 845
Provisions sur créances clients	18 521	17 850	15 270
Agios réservés	7 127	7 190	7 012
Montant viré des réserves pour risques bancaires généraux aux provisions	0	2 500	6 900
Provisions et agios réservés	25 648	25 040	22 282
Résultat d'exploitation	9 329	8 811	7 205
Bénéfice net	7 481	7 053	6 095
Dividendes	1 800	1 800	1 800
Fonds propres nets	137 872	131 125	129 481
Les actifs pondérés par les risques	500 946	451 099	369 563

4.2.15 Principaux ratios

Ratios de structure

Désignation	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Ratios de structure			
Total capitaux propres/Total bilan	26,8%	31,3%	35,5%
Dépôts de la clientèle/Total bilan	40,2%	33,2%	22,3%
Créances nettes sur la clientèle/Total bilan	64,5%	69,7%	65,9%
Dépôts de la clientèle/ Créances nettes sur la clientèle	62,3%	47,7%	33,9%

Ratios de productivité

Désignation	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Ratios de productivité			
Frais généraux/PNB	51,6%	44,5%	38,0%
Commissions nettes/frais personnel	37,6%	31,7%	18,5%
Frais de personnel/PNB	33,8%	28,5%	24,5%

Ratios de rentabilité

Désignation	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
ROE= bénéfice net/ (Total des capitaux propres avant rés	5,7%	5,6%	4,9%
ROA= Bénéfice net/Total actif	1,4%	1,6%	1,6%
Bénéfice net/PNB	42,9%	41,9%	38,9%
PNB/Total bilan	3,3%	3,9%	4,2%
Dividendes/capital social	2,0%	2,0%	2,0%
Commissions nettes/PNB	12,7%	9,0%	4,5%

Ratios prudentiels

Désignation	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Ratios prudentiels			
Ratio de liquidité (*)	119%	100%	170%
Ratio de solvabilité (**)	27,52%	29,29%	35,00%

* Actifs réalisables/Passifs exigibles

** : fonds propres nets/Risques encourus

Ratios de risque

%	2009	2008	2007
Créances douteuses et litigieuses CDLs	34 414	35 365	38 010
Evolution	-2,69%	-7,0%	7,2%
Provisions & Agios réservés sur total créances (bilan et hors bilan)	24 067	23 020	20 378
Evolution	4,55%	12,4%	75,6%
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	361 161	320 756	263 691
CDLs / Créances brutes	9,53%	11,03%	14,41%
Provisions & Agios réservés / CDLs	69,93%	65,09%	53,61%

Interprétation des ratios

- Ratios de structure

Le ratio relatif au « Total Capitaux propres / Total bilan » affiche une tendance baissière parallèlement à l'évolution de l'activité de la banque. Il s'établit à 26,8% à fin 2009 contre 35,5% en 2007.

Le ratio « Dépôts de la clientèle / Total bilan » a connu une forte augmentation en évoluant de 22,3% en 2007 et 33,2% en 2008 à 40,2% en 2009. La politique commerciale de la banque qui se veut plus présente sur le segment de la collecte de dépôts à travers ses nouveaux points de vente explique cette tendance haussière.

Le ratio « Créances nettes / Total bilan », affiche sur les trois dernières années une tendance stable entre 64% et 70% pour s'établir à 64,5% en 2009.

Le ratio « Dépôts de la clientèle/ Créances nettes » a presque doublé en deux ans passant à 33,9% en 2007 à 62,3% en 2009. Cette tendance est attribuée à la croissance soutenue des dépôts de la clientèle qui a connu une évolution moyenne de 59,72% entre 2007 et 2009.

- Ratios de productivité

Le programme d'extension du réseau de la banque génère des frais généraux additionnels tout en créant de nouveaux besoins en ressources humaines.

Ainsi, Le ratio « Frais généraux / PNB » a enregistré une augmentation sur la période 2007-2009 pour s'établir à 51,6% en 2009 contre 44,5% en 2008 contre 38% en 2007.

De même, le ratio « Frais de personnel / PNB » a évolué modérément de 28,5% en 2008 à 33,8%, grâce à la hausse du PNB.

Le ratio « commissions nettes / frais de personnel » a fortement évolué sur la période 2007-2009. Les commissions nettes couvrent à hauteur de 37,6% les frais du personnel à fin 2009 contre 18,5% en 2007. Cette tendance s'explique par l'orientation de la banque vers les activités génératrices de commissions.

- Ratios de rentabilité

Le ROE a évolué à 5,7% à fin 2009 contre 4,9% en 2007.

La rentabilité de l'actif économique s'est établie à 1,4% en 2009 contre 1,6% en 2007 et 2008.

- Ratios prudeniels

Les ratios de liquidité et de solvabilité s'affichent en baisse sur la période 2007-2009, mais restent à des niveaux acceptables surtout pour le ratio de solvabilité qui s'établit à 27,52%.

- Ratios de risque

Le rapport CDLs / Créances Brutes sur la clientèle est en nette baisse à 9,53% en 2009 contre 11,03% grâce au maintien des créances douteuses et litigieuses à un niveau quasi-constant sur les trois dernières années.

Par ricochet, le taux de couverture de ces créances a enregistré une amélioration passant de 65,09% au 31/12/2008 à 69,93% au 31/12/2009.

4.3 Renseignements financiers sur les états financiers consolidés au 31/12/2009

4.3.1 Bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2009

				En mDT
Actifs	Notes	31/12/2009	31/12/2008*	31/12/2008 avant retraits
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	3 074	14 310	14 310
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	123 463	57 165	57 122
Créances sur la clientèle	3	348 007	307 850	307 850
Portefeuille titre commercial	4	39 400	24 169	13 449
Portefeuille titre d'investissement	5	19 900	11 760	
Titres de participation		0		11 882
Titres mis en équivalence		0		4 109
Valeurs immobilisées	6	16 541	13 787	13 786
Autres actifs	7	33 516	48 640	48 612
Total Actifs		583 901	477 682	471 121
Capitaux propres**				
Capital social	8	90 000	90 000	90 000
Réserves consolidées	9	53 913	51 165	51 338
Actions propres		-840	-840	-840
Résultats reportés	10	2 539	256	0
Résultat consolidé de la période	11	6 128	5 204	5 324
Capitaux propres part du groupe		151 740	145 785	145 822
Capitaux propres part des minoritaires	12	34 610	12 043	
Total des capitaux propres		186 350	157 828	151 146
Passifs				
Banque centrale, CCP et TGT		0	0	
Dépôt et avoirs des établissements bancaires et financiers	13	88 324	50 074	50 074
Dépôt et avoirs de la clientèle	14	199 671	132 155	138 019
Emprunts et ressources spéciales	15	75 927	88 837	88 837
Autres passifs	16	33 629	48 787	48 778
Total passifs		397 551	319 853	325 708
Total Passifs et capitaux propres		583 901	477 681	476 854

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note complémentaire page 128)

** Les capitaux propres et les passifs des états financiers consolidés de la banque au 31/12/2009 sont présentés selon un format différent de celui des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008 (voir note explicative page 128)

4.3.2 Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2009 :

				En mDT
	Notes	31/12/2009	31/12/2008*	31/12/2008 avant retraits
Passifs éventuels				
Cautions, avals et autres garanties données		42 779	42 779	24 414
Crédits documentaires		13 698	13 698	23 683
Total passifs éventuels		56 477	56 477	48 097
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés		34 675	34 675	42 429
Engagements sur titre		1 520	1 520	563
Total des engagements donnés		36 195	36 195	42 992
Engagements reçus				
Engagements de financement reçus		26 346	26 346	25 918
Garanties reçues		257 516	245 094	240 923
Total des engagements reçus		283 862	271 440	266 841

* Données retraitées (voir note explicative page 128)

4.3.3 Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2009

		En mDT		
	Notes	31/12/2009	31/12/2008*	31/12/2008 avant retraitement
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	17	25 040	26 040	25 972
Commissions	18	5 828	4 883	4 883
Gains nets/portefeuille titres commercial et opérations financières	19	4 632	239	-101
Revenus du portefeuille d'investissement	20	354	466	490
Total des produits d'exploitation bancaire		35 854	31 628	31 244
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	21	13 969	13 054	-13 055
Commissions encourues	22	1 348	1 062	-1 061
Pertes sur portefeuille titres commerc et op finan.	23		337	-337
Total des charges d'exploitation bancaire		15 317	14 453	-14 453
Produit Net Bancaire		20 537	17 175	16 791
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif				
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-3 718	-941	-941
Autres produits d'exploitation	24	-2 524	1 011	-413
Frais de personnel	25	1 808	1 483	1 473
Charges générales d'exploitation	26	-6 236	5 199	-5 193
Dotations aux amortissements sur immobilisations	27	-2 740	2 452	-2 695
Résultat d'exploitation		10 012	8 433	8 064
Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires		-7		2
Impôts sur les sociétés	28	-2 670	2 424	-2 424
Résultat des activités ordinaires		7 335	6 009	5 642
Solde en gain/pertes provenant d'autres éléments extraordinaires				
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-8	2	-259
Amortissement du Goodwill	29		-259	5 374
Part des intérêts minoritaires		-1 199	-344	50
Résultat net de la période		6 128	5 204	5 324
Résultat par action (DT)				0,739

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note complémentaire page 128)

4.3.4 Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2009

		En mDT		
	Notes	31/12/2009	31/12/2008*	31/12/2008 avant retraitements
Activité d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		37 846	34 904	33 247
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-17 647	-17 521	-16 726
Dépôts/ retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	60	60
Prêts et avances/ remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-19 013	-54 507	-51 614
Dépôts/retraits de dépôts de la clientèle		53 063	54 961	54 960
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-8 976	-6 958	-7 183
Autres flux de trésorerie		3 176	-3 083	-3 150
Impôts sur les sociétés		-3 095	-1 840	-1 769
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		45 354	6 016	7 824
Activité d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 168	524	524
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement		-41 655	-13 206	-3 946
Titres de placements		0	0	0
Acquisitions/ cessions sur immobilisations		-4 619	-2 575	-2 269
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-45 106	-15 257	-5 691
Activités de financement				
Emission d'actions		75 711	12 619	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		-15 307	-20 639	-1 580
Remboursements d'emprunts sur marché public		-3 205	-1 690	-906
Placements		2 299	2 225	-628
Dividendes versés/encaissés		-4 663	-1 760	0
Flux de trésorerie net affecté / provenant des activités de financement		54 835	-9 245	-3 115
Incidence variation taux de change sur les liquidités et équivalents et de liquidités				
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		55 083	-18 487	-982
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		31 271	49 758	46 576
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice		86 354	31 271	45 595

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note complémentaire page 128)

4.3.5 Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2009

1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n°01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2009.

3. Bases de mesure

Les états financiers du Groupe BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe BTE comprend :

- La société mère : BTE
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Conformément au paragraphe 28 de la norme NCT 35, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont consolidées à compter de l'exercice 2005 par la méthode de l'intégration globale.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe BTE :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Banque de Tunisie et des Emirats	financier	100%	Mère	intégration globale	100%
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement	financier	100%	Filiale	intégration globale	100%
Rapid Recouvrement	financier	99,73%	Filiale	intégration globale	99,73%
BTE – SICAR	financier	100%	Filiale	intégration globale	99,93%
L'Intermédiaire International	financier	39,47%	Associée	mise en équivalence	39,47%
Société Nouvelle des Villages de Vacances	touristique	87,43%	Filiale	intégration globale	87,43%
Société Djerba Aghir	touristique	43,67%	Associée	mise en équivalence	43,67%
Tuniso Emiratie Sicav (TES) *	financier	25.26%	Filiale	intégration globale	20,44%

*Données retraitées pour les besoins de comparabilité

5. Principes comptables de présentation et d'évaluation

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe 0) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe 2), les « actifs préoccupants » (classe 3) ou parmi les « actifs compromis » (classe 4, au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5-2 Comptabilisation des opérations de leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste « créances sur la clientèle ».

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan sous la rubrique des engagements donnés.

Les sociétés qui bénéficient d'un financement sous forme de leasing constatent l'actif acquis en immobilisations et procèdent à son amortissement sur sa durée de vie estimée. En contre partie, elles constatent un passif. Les redevances sont ventilées en remboursement du principal et charges financières.

Les financements de leasing intragroupe sont retraités afin que les prêts et emprunts, les charges et produits réciproques enregistrés au niveau des états financiers individuels soient annulés. Ainsi, uniquement le bien acquis dans le cadre du financement leasing figurera au niveau du bilan consolidé du groupe et fera l'objet d'un amortissement sur la base du taux retenu au niveau du groupe.

5.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial;
- et les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

- Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.

- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

- Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

- Les titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

5.5.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la Banque de Tunisie et des Emirats a mis en place en 2005 une nouvelle méthode d'estimation des garanties visant à atteindre à l'horizon 2009 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

A ce titre, la banque a appliqué une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services et de 72% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique.

Par ailleurs, la banque a appliqué aux créances cédées par la BTE à la société Rapid Recouvrement une décote de respectivement 20%, 25% et 30% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs du tourisme pour lesquels le recouvrement par rapport à la créance initiale s'est situé dans des fourchettes comprises respectivement entre 30% et 100%, entre 20% et 30%, et entre 0% et 20% contre des décotes de 10%, 15% et 20% appliquées en 2008.

5.5.2-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

Ces mêmes règles d'évaluation sont appliquées aux titres cédés par la BTE à la CTEI.

5.6-Opérations en devises

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que

Les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en dinars tunisiens.

5.7-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	: 2,5 %
- Mobilier de bureaux	: 20 %
- Matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20 %
- Agencements aménagements et installations	: 10 %
- Matériel informatique	: 15 %
- Logiciel	: 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur une durée de 3 ans.

6. Méthodes spécifiques à la consolidation

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Le Goodwill

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi :

- des méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles ;
- de la comptabilisation des biens reçus et donnés en leasing en adoptant la seule approche économique ;
- de la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe,

- des commissions entre sociétés du groupe,
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe,
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de la BTE,
- des cessions de créances par la BTE à la société Rapid Recouvrement,
- des cessions de titres par la BTE à la CTEI,
- les dotations en fonds gérés opérés par la BTE et Rapid Recouvrement avec la BTE-SICAR.

8. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars)

NOTE 1: CAISSE AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 3 074 KDT contre 14 310 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	3 074	14 310
Total	3 074	14 310

NOTE 2: CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 123 463 KDT contre 57 165 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	84 742	55 673
CTEI	43	7
RR	71	930
SICARBTE	3 086	557
SICAV	204	243
SNVV	- 32	- 45
IG	35 349	- 200
Total	123 463	57 165

NOTE 3: CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2009, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 348 007 KDT contre un solde net de 307 850 KDT au 31/12/2008 :

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	372 593	307 101
RR	1 826	222
SNVV	347	527
IG	- 26 759	0
Total	348 007	307 850

NOTE 4: POTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

Le portefeuille titres commercial présente un solde net de 39 400 KDT à la date du 31 décembre 2009 et se présente comme suit :

Société	31/12/2009	31/12/2008
CTEI	2 365	2 704
RR	29	1 450
SICARBTE	- 12	9 295
SICAV	36 505	13 220
IG	513	- 2 500
Total	39 400	24 169

NOTE 5: PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

L'évolution de ce poste se présente comme suit :

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	13 674	12 120
CTEI	1 726	402
RR	700	- 1 313
SICARBTE	5 213	288
SICAV	44	-
IG	- 1 367	263
Total	19 900	11 760

NOTE 6: VALEURS IMMOBILISEES

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2009 un solde net de 16 541 KDT se détaillant comme suit :

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	11 532	10 693
CTEI	305	320
RR	32	33
SICARBTE	-	-
SICAV	13	-
SNVV	12 713	2 741
IG	- 8 054	-
Total	16 541	13 787

NOTE 7: AUTRES ACTIFS

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 33 516 KDT contre 48 640 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	31 081	51 655
CTEI	84	181
RR	- 1 778	- 1 147
SICARBTE	523	- 3 747
SICAV	5 909	3 186
SNVV	- 850	1 676
IG	- 1 453	- 3 164
Total	33 516	48 640

NOTE 8: CAPITAL

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	90 000	90 000
Total	90 000	90 000

NOTE 9: RESERVES

Société	31/12/2009	31/12/2008
AGHIR	- 2 021	- 1 898
BTE	41 734	61 699
CTEI	- 794	- 291
INI	- 187	- 488
RR	1 388	1 334
SICARBTE	139	189
SICAV	- 2 069	- 792
SNVV	- 11 439	- 8 588
IG	27 162	-
Total	53 913	51 165

NOTE 10: RESULTATS REPORTEES

Société	2009	2008
BTE	2 539	256
Total	2 539	256

NOTE 11: RESULTAT DE L'EXERCICE

Société	31/12/2009	31/12/2008
AGHIR	-	- 23
BTE	7 005	4 512
CTEI	779	- 569
INI	- 9	- 204
RR	2 120	1 149
SICARBTE	-96	193
SICAV	296	99
SNVV	274	47
IG	- 4 241	-
Total	6 128	5 204

NOTE 12: CAPITAUX PROPRES-INTERETS DES MINORITAIRES

Société	31/12/2009	31/12/2008
CTEI	-	-
RR	8	4
SICARBTE	-	- 1
SICAV	33 871	12 451
SNVV	731	- 411
Total	34 610	12 043

Note 13 : DEPÔTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	88 324	50 074
Total	88 324	50 074

NOTE 14: DEPÔTS ET AVOIRS DE LA CLENTELE

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	209 344	142 227
SICAR BTE		- 4 207
IG	- 9 673	- 5 865
Total	199 671	132 155

NOTE 15 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	74 128	81 918
RR	- 222	
SICARBTE	8 459	5 222
SNVV	2 952	1 697
IG	- 9 390	-
Total	75 927	88 837

NOTE 16: AUTRES PASSIFS

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	12 538	29 733
CTEI	4 515	4 450
RR	- 449	- 70
SICARBTE	- 5 478	- 796
SICAV	10 733	4 870
SNVV	6 384	7 678
IG	5 386	2 922
Total	33 629	48 787

NOTE 17: INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	27 394	24 468
CTEI	6	12
RR	29	-
SICARBTE	406	340
SICAV	80	68
SNVV	1 225	1 152
IG	- 4 100	-
Total	25 040	26 040

NOTE 18: COMMISSIONS (EN PRODUITS)

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	2 387	2 412
RR	3 269	2 343
SICARBTE	179	128
CTEI	2	-
IG	- 9	-
Total	5 828	4 883

NOTE 19: GAINS SUR PORTEFEUILLES TITRES COMMERCIALES ET OP D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	2 384	- 256
CTEI	647	119
RR	132	36
SICARBTE	8	-
SICAV	1 461	340
Total	4 632	239

NOTE 20: REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	417	463
CTEI	29	12
RR	- 96	- 20
SICARBTE	4	11
Total	354	466

NOTE 21: INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILES

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	14 005	12 315
CTEI	1	-
RR	97	26
SICARBTE	462	277
SNVV	467	436
IG	- 1 063	-
Total	13 969	13 054

NOTE 22: COMMISSIONS ENCOURUS

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	1 540	1 077
CTEI	7	6
RR	5	- 21
IG	- 204	-
Total	1 348	1 062

NOTE 23: PERTES SUR PORTEFEUILLES TITRES COMMERCIALES ET OP D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	-	337
CTEI	-	-
Total	-	337

NOTE 24: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	1 127	1 451
CTEI	21	17
RR	99	5
SICAV	-	10
IG	561	-
Total	1 808	1 483

NOTE 25 : FRAIS DE PERSONNEL

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	5 687	4 666
CTEI	102	178
RR	416	349
SICARBTE	1	-
SICAV	30	6
Total	6 236	5 199

NOTE 26 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	2 354	2 074
CTEI	149	86
RR	124	140
SICARBTE	34	41
SICAV	60	18
SNVV	74	92
IG	- 55	-
Total	2 740	2 451

NOTE 27: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	1 692	1 349
CTEI	577	928
RR	36	74
SICARBTE	-	-
SNVV	364	293
IG	-506	-
Total	2 163	2 644

NOTE 28: IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Société	31/12/2009	31/12/2008
BTE	2 001	1 777
CTEI	1	-
RR	629	646
SICARBTE	38	-
SNVV	1	1
Total	2 670	2 424

Note 29: Goodwill

Le Goodwill relatif à l'acquisition des filiales SNVV et JERBA AGHIR est totalement amorti.

4.3.6 Notes complémentaires au états financiers consolidés au 31/12/2009

1) Note sur les retraitements

Les retraitements effectués sur l'exercice 2008 sont dus au changement de méthode adopté par la consolidation de la sicav du groupe.

En 2008, la sicav TES a été consolidée par mise en équivalence, en 2009 elle a fait l'objet d'une intégration globale.

Ceci a nécessité le retraitement de la consolidation 2008 afin d'intégrer globalement la situation financière de la sicav et d'éliminer ses transactions avec les entreprises liées et ce dans un souci d'assurer la comparabilité des états financiers du groupe.

2) Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés relatifs 31/12/2009 n'ont pas été présentés conformément à la présentation utilisée au niveau des états financiers individuels et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2009 ; ceci n'a pas d'incidence au niveau de la lecture de l'information financière.

4.3.7 Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

Membre de CPA International

9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie

Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27

Email : gac.audit@gnet.tn



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Jardins du Lac

BP 317

Rue Lac Ichkeul – 1053

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2009.

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 Décembre 2009.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers

consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée du groupe au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe.

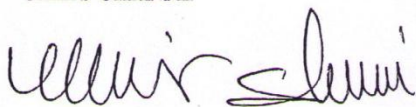
2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

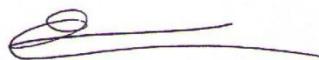
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe relatif à l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2009.

Tunis, le 31 Mai 2010

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Membre de CPA International
Chihab GHANMI



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

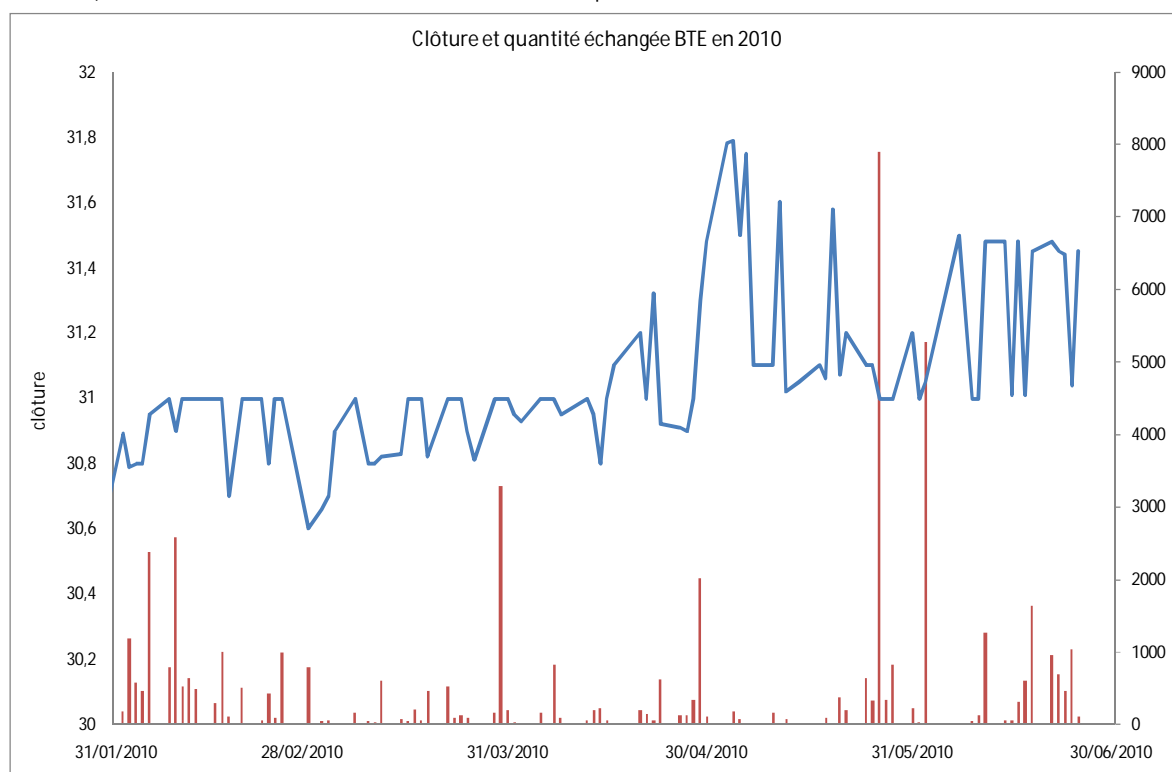


4.3.8 Les indicateurs boursiers de la valeur BTE

	2006	2007	2008	2009
Bénéfice par action (en DT)*	0,477	0,543	0,739	0,895
Dividende par action à dividende prioritaire (ADP) (en DT)	1,800	1,800	1,800	1,800
Taux de dividende en % de la valeur nominale	9%	9%	9%	9%
Date de détachement	25/06/2007	25/06/2008	22/06/2009	30/06/2010
Nombre d'actions	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Nombre d'ADP admises	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Cours le plus haut (en DT)	30,00	32,00	33,00	32,50
Cours le plus bas (en DT)	24,12	29,18	29,90	30,10
Cours fin de période (en DT)	29,98	32,00	31,05	31,00
Capitalisation fin de période (en DT)	29,98	32,00	31,05	31,00
Dividend/ yield (dividende/cours)	6,00%	5,60%	6,00%	5,81%
Pay out (pourcentage du bénéfice distribué)	84%	74%	54%	45%
Cours/Dividende prioritaire par action	16,7	17,8	17,3	17,2
Price to book value (capitalisation boursière/capitaux propres)**	1,0	1,1	1,0	0,75
Nombre de titres négociés	246 426	221 904	141 398	171 962

* Résultat net part du groupe ajusté des affectations du fonds social divisé par le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période (y compris les ADP)

**Calculé comme suit : Capitalisation Boursière sur la base des ADP admises / (Capitaux Propres part du groupe * pourcentage de détention des titulaires d'ADP). Les titulaires d'ADP de la BTE détiennent 22,222% du capital de la société mère ;



Chapitre 5 : Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes

5.1 Conseil d'Administration

5.1.1 Membres du conseil d'Administration

Membre	Qualité	Représenté par	Mandat*	Adresse
<u>Etat D'Abu Dhabi</u>				
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Président	M. SALEM RASHED EL MOUHANNADI	2010-2012	Abu Dhabi
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Membre	M. KHAMIS OLAYENE	2010-2012	Abu Dhabi
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Membre	M. AHMED SHABIB EDDHAHIRI	2010-2012	Abu Dhabi
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Membre	M. AHMED ATEQ EL MAZROUII	2010-2012	Abu Dhabi
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Membre	M. MOHAMED SAIF ESSOUIDI	2010-2012	Abu Dhabi
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Membre	M. AHMED ABID EL MEZROUII	2010-2012	Abu Dhabi
<u>Etat Tunisien</u>				
MINISTERE DES FINANCES	Directeur Général	Mme Golsom JAZIRI	2010-2012	Tunis
MINISTERE DES FINANCES	Membre	M. ABDELLATIF CHAABENE	2010-2012	Tunis
PREMIER MINISTERE	Membre	M. MOHAMED TAYEB EL YOUSFI	2010-2012	Tunis
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	Membre	M. HEDI BEJAOUI	2010-2012	Tunis
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE	Membre	M. TAREK EZZINE	2010-2012	Tunis
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE	Membre	M. AHMED TARCHI	2010-2012	Tunis

* Réelus PV de l'AGO du 25 Juin 2010

5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque

➤ Membres des organes d'administration

Membre	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. SALEM RASHED EL MOUHANNADI	Président	30/06/2001	Abu Dhabi
Mme Golsom JAZIRI	Membre	15/09/2009	Tunis

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la banque.

➤ Membres des organes de direction

Membre	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mme Golsom JAZIRI	Directeur Général	15/09/2009	Tunis

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membre	Fonctions exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
Mme Golsom JAZIRI	Directeur Général de la BTL
M. ABDELLATIF CHAABENE	Chef du Comité Général des Assurances- Ministère des Finances
M. MOHAMED TAYEB EL YOUSFI	chef du cabinet du premier ministre
M. HEDI BEJAOUI	Directeur Général des services communs du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale
M. TAREK EZZINE	Chef de Cabinet du Ministre de l'industrie et des petites et moyennes entreprises
M. AHMED TARCHI	Directeur Général des Etudes, Recherches et Statistiques- Banque Centrale de Tunisie

5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Mme Golsom JAZIRI	UTB, Rapid Recouvrement, CTEI, SNVV, BTE Sicar
M. ABDELLATIF CHAABENE	Tunis Air, Sté de Promotion du Lac de Tunis
M. MOHAMED TAYEB EL YOUSFI	Néant
M. HEDI BEJAOUI	STB
M. TAREK EZZINE	Stusid, CFTP
M. AHMED TARCHI	Tunisie Télécom

5.1.5 Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'administration dans la société ou l'Etablissement qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société ou l'Etablissement qu'il représente
MINISTERE DES FINANCES	M. ABDELLATIF CHAABENE	Chef du Comité Général des Assurances
PREMIER MINISTERE	M. MOHAMED TAYEB EL YOUSFI	Chef de cabinet du Premier Ministre
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	M. HEDI BEJAOUI	Directeur Général des services communs du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE	M. TAREK EZZINE	Chef de Cabinet du Ministre de l'industrie
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE	M. AHMED TARCHI	Directeur Général des Etudes, Recherches et Statistiques

5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque au 31/12/2009

5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux Membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2009

La rémunération et les avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction se présentent comme suit :

Organes	Rémunérations brutes (en Dinars)	Indemnité de départ à la retraite	Avantages en nature
Ex directeur général	42 046D*	26 895	(Voiture de fonction, bons d'essence)
Directeur Général	13 111D**		(Voiture de fonction, Bons d'essence)
Président du Conseil	4 000 dinars par an au titre de jetons de présence		Néant
Membres du Conseil d'Administration	4 000 dinars par an au titre de jetons de présence		Néant

* Emoluments bruts servis jusqu'au 01/10/2009 y compris les avantages en nature

** Emoluments bruts servis à partir du 01/10/2009 y compris les avantages en nature

5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2009

Néant

5.3 Contrôle

– Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat*
La Générale d'Audit & Conseil (GAC)	Membre de CPA International, représentée par M. Chiheb GHANMI. 9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis	2009-2011
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE	Membre de KPMG International, représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI. Jardins du Lac BP 317; Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis	2009-2011

* Pv de l'AGO du 10 Juin 2009

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Néant

Chapitre 6 : Perspectives d'avenir

6.1 Evolution récente et Orientations

6.1.1 Evolution récente

L'encours des créances sur la clientèle a atteint 412,267 millions de dinars à fin juin 2010, progressant de 24,58% par rapport au 30 juin 2009 où il représentait 330,930 millions de dinars.

Les dépôts de la clientèle ont connu une diminution de 16,25% passant de 212,790 millions de dinars à 178,209 à fin juin 2010 millions de dinars.

Les produits d'exploitation bancaire ont atteint à fin juin 2010 le montant de 19,069 millions de dinars, en augmentation de 16,72%, par rapport à fin juin 2009.

Les charges d'exploitation bancaire sont passées de 7,034 millions de dinars au 30 juin 2009 à 7,635 millions de dinars à fin juin 2010.

Le produit net bancaire s'est établi à 11,434 millions de dinars à fin juin 2010 contre 9,304 millions de dinars à fin juin 2009, enregistrant un taux d'accroissement de 22,89%.

Le montant total des charges opératoires a progressé de 12,13% entre fin juin 2010 et fin juin 2009.

Les indicateurs d'activité trimestriels de la banque arrêtés au 30/06/2010

en mDT

Indicateurs d'activité 1er Semestre 2010	Au 30/06/2010	Au 30/06/2009	Variation Juin 2009/Juin 2010		Au 31/12/2009
			Montant	%	
1- Produits d'exploitation bancaire	18 934	16 338	2 596	15,9%	32 958
* Intérêts et revenus assimilés	14 499	13 233	1 266	9,6%	28 450
* Commissions en produits	1 869	1 173	696	59,3%	2 438
* Revenu du portefeuille com. et inv.	2 566	1 932	634	32,8%	2 070
2- Charges d'exploitation bancaire	7 635	7 034	601	8,5%	15 508
* Intérêts encourues	7 628	7 013	615	8,8%	15292
* Commissions encourues	7	21	-14	-66,7%	216
3- Produit Net Bancaire	11 299	9 304	1 995	21,4%	17 450
4- Autres produits d'exploitation	12	10	2	20,0%	19
5- Charges opératoires, dont :	4 302	3 890	412	10,6%	8 235
* Frais de personnel	3 417	2 953	464	15,7%	5903
* Charges générales d'exploitation	885	937	-52	-5,5%	2 332
6- Structure du portefeuille	42 425	36 745	5 680	15,5%	41 468
* Portefeuille-titres commercial	3 000	2 000	1 000	50,0%	2 000
* Portefeuille-titres d'investissement	39 425	34 745	4 680	13,5%	39 468
7- Encours net de crédits	419 987	378 976	41 011	10,8%	385 099
8- Encours des dépôts, dont :	177 972	213 293	-35 321	-16,6%	210 322
* Dépôts à vue	61 044	37 925	23 119	61,0%	39 578
* Dépôts d'épargne	14 549	6 781	7 768	114,6%	9 879
* Dépôts à terme	94 647	162 669	-68 022	-41,8%	150 663
* Autres produits financiers	7 732	5 918	1 814	30,7%	10 202
9- Emprunts et ressources spéciales	116 130	80 465	35 665	44,3%	125 225
Encours lignes de crédits	58 460	70 592	-12 132	-17,2%	64 538
Frais financiers sur lignes de crédits	1 570	1 865	-295	-15,8%	1 683
Encours emprunts obligataires	54 000	8 000	46 000	575,0%	58 000
Frais financiers sur emprunts obligataires	2 100	8	2 092	-	1 004
10- Capitaux propres	144 501	135 485	9 016	6,7%	139 707

6.1.2 Stratégie de développement

Les présentes projections financières constituent une mise à jour des projections approuvées par le conseil d'administration de la banque lors de sa réunion du 25 Juin 2010 ; une mise à jour a été introduite pour tenir compte des résultats définitifs relatifs à l'exercice 2009, et de quelques mises à jour imposées par la conjoncture.

Les objectifs retenus dans les projections financières reflètent une démarche empreinte de prudence compte tenu des circonstances de transformation de la banque en banque universelle ; l'exacerbation de la concurrence impose en effet la mise en place d'une stratégie multiforme basée sur des objectifs mesurés et prudents. La démarche suivie comporte également des objectifs ambitieux et mobilisateurs à la fois ; La réussite de la Banque de Tunisie et des Emirats reste, en effet, tributaire de la réalisation d'objectifs incontournables ayant trait notamment à la qualité de service, levier pour rehausser la notoriété de la banque et pour asseoir sur des bases solides son image commerciale. Les principaux objectifs retenus sont les suivants :

- Un taux de croissance annuel moyen de 18% du PNB et de 12% du résultat net pendant la période 2010-2014,
- Une part de marché représentant 3,52 % des crédits à moyen et long termes aux entreprises en 2014 contre 2,6% en 2008,
- Une part de marché représentant 1,08% des crédits à court terme aux entreprises en 2014,
- Une part de marché représentant 1,25% des crédits aux particuliers en 2014,
- Une part de marché représentant 1,21% des dépôts du système financier en 2014,
- La mise en place d'un réseau commercial constitué 32 agences à l'horizon 2014,
- Un taux de recouvrement des créances des entreprises à long et moyen termes de 85% et de 92,3% concernant les créances à court terme,
- La limitation du taux des créances classées à 5,5% à l'horizon 2014 contre 8,6% en 2009,
- La couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 91,1% à l'horizon 2014 contre 69,9% en 2009,
- Un ratio de solvabilité constamment supérieur à 22% au cours des années 2010-2014 contre un taux de 27,52% en 2009,
- Un ratio de liquidité constamment supérieur à 100% au cours de la période 2010-2014,
- Un ratio de rendement des actifs et des fonds propres de 1,6% et 7,7% à l'horizon 2014 contre respectivement 1,4% et 5,7% en 2009.

6.2 Les perspectives d'avenir

Depuis sa transformation en banque universelle, la Banque de Tunisie et des Emirats a mis en œuvre une politique visant à consolider ses activités traditionnelles de banque d'entreprises, à compléter la panoplie de produits offerts à la clientèle par les produits de financement du bas de bilan, et les produits liés aux activités bancaires avec l'étranger et à introduire des activités de banque de détail en offrant aux particuliers ainsi qu'aux professionnels des produits adaptés à leurs besoins ; Par ailleurs, la politique retenue vise à promouvoir des activités de banque privée destinée aux catégories socioprofessionnelles disposant d'un revenu élevé. A ce titre, la banque s'est employée à constituer un réseau bancaire qui comprend à fin 2009 neuf agences.

Les projections financières bâties sur la base de ces activités sont basées sur des hypothèses qui reflètent l'ambition de la banque de réussir sa mutation en banque universelle tout en dérivant des observations faites sur le marché financier local les principales données ayant trait aux produits nouveaux que la banque entend offrir à sa clientèle ; de même, le taux de croissance des activités prévisionnelles s'appuie sur les prévisions d'activités du secteur financier. Enfin, les objectifs assignés en termes de parts de marché sont empreints de réalisme et de mesure.

6.2.1 Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2010-2014 par rapport aux informations prévisionnelles 2009-2013

6.2.1.1 Analyse des écarts

La confrontation des réalisations de l'exercice 2009 par rapport aux prévisions établies en 2008 et publiées au niveau du Document de Référence «BTE 2009 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

en MDT				
Libellé	Prévisions 2009	Réalisations 2009	Ecarts	Commentaires
Dépôts et avoirs de la clientèle	192,848	209,837	16,989	La mobilisation des dépôts de la clientèle a été plus prononcée que prévu en 2009
Créances sur la clientèle	362,233	336,768	-25,465	Les créances sur la clientèle ont été moins élevées que prévu en 2009
Total bilan	480,739	521,722	40,983	Compte tenu d'une mobilisation de ressources financières plus forte que prévu (dépôts de la clientèle et des établ. Financiers, le total bilan enregistré à fin 2009 est plus important que prévu.
Intérêts et revenus assimilés	33,582	28,450	-5,132	Suite à la baisse des taux d'intérêts, les revenus d'intérêts ont accusé une baisse de 5.1 mdt en 2009.
Marge d'intérêt	18,997	12,941	-6,056	La marge d'intérêts enregistre une baisse de 4,3 mdt en raison du retrait des revenus d'intérêts de 5,1 mdt d'une part, et de la hausse des frais financiers pour 0,9 mdt, d'autre part.
Produit Net Bancaire	22,589	17,450	-5,139	Le PNB enregistre une baisse de 5,1 mdt en raison du retrait de la marge d'intérêts de 6,1 mdt d'une part, et de la hausse des commissions pour 0,8 mdt et des autres revenus des portefeuilles d'investissement et commercial pour 0,2 mdt, d'autre part.
Frais de personnel	5,310	5,903	0,593	L'effectif a atteint 195 employés pour un salaire moyen de 30,2 mdt contre des prévisions de 189 employés et un salaire moyen de 28 mdt.

6.2.1.2 Analyse des modifications

Les prévisions publiées au niveau du Document de Référence « BTE 2009 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes :

Caisse et avoirs auprès de la BCT					en Mdt
	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	9,288	10,732	13,373	15,315	Suite à l'actualisation du Business Plan, les valeurs disponibles sont ramenées de 15,3 MDT à 8,8 MDT. cette évolution reflète la volonté de la banque d'optimiser la liquidité
Nouveau Business Plan	4,645	5,638	7,631	8,858	
Variation	-4,643	-5,094	-5,742	-6,457	
<hr/>					
Créances sur les étab. Bancaires et financier					
	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	25,694	45,384	71,446	64,864	Suite à l'actualisation du BP, les disponibilités financières sont ramenées de 64,86 MDT à 53,5MDT à fin 2013. cette évolution reflète la volonté de la banque de maîtriser sa liquidité
Nouveau Business Plan	59,894	53,124	58,861	53,566	
Variation	34,200	7,740	-12,585	-11,298	
<hr/>					
Créances sur la clientèle					
	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	455,781	568,346	703,573	857,344	Compte tenu de la décélération du rythme d'accroissement des créances sur la clientèle au cours de la dernière période, les engagements sur la clientèle sont ramenées de 857,3 MDT à 625,52MDT à fin 2013. Le taux d'accroissement annuel est ainsi ramené à 16,1% entre 2010 et 2014 contre 23,5% entre 2009 et 2013
Nouveau Business Plan	411,821	475,935	546,244	625,525	
Variation	-43,960	-92,411	-157,329	-231,819	
<hr/>					
Portefeuille titre d'investissement					
	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	41,518	46,124	51,318	57,153	Le portefeuille titre d'investissement ne subit pas de modification significative
Nouveau Business Plan	42,514	47,272	52,084	57,401	
Variation	0,996	1,148	0,766	0,248	
<hr/>					
Valeurs immobilisées					
	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	12,856	14,328	15,784	17,152	Le portefeuille titre d'investissement ne subit pas de modification significative
Nouveau Business Plan	12,852	14,337	15,819	17,231	
Variation	-0,004	0,009	0,035	0,079	

Dépôts et avoirs établissements financiers	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	8,843	30,843	21,843	51,834	Dans un souci d'économie, les dépôts et avoir des établissements financiers subissent à fin de 2013 une contraction de 46 MDT. ceci reflète la nécessité pour la banque de maîtriser son ratio de liquidité
Nouveau Business Plan	4,723	3,123	0,123	5,123	
Variation	-4,120	-27,720	-21,720	-46,711	

Dépôts et avoir de la clientèle	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	268,096	368,211	483,832	612,398	Dans le souci de limiter le recours aux ressources ayant un coût élevé (certificats de dépôts...), la banque se propose d'axer davantage ses efforts vers la mobilisation des dépôts à vue ainsi que des dépôts à terme des particuliers. De ce fait, le taux d'accroissement annuel moyen des dépôts et avoirs à la clientèle passe de 33,7% entre 2009 et 2013 à 19,6% entre 2010 et 2014
Nouveau Business Plan	229,568	264,130	304,265	348,318	
Variation	-38,528	-104,081	-179,567	-264,080	

Emprunts et ressources spéciales	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	125,054	130,672	182,865	168,174	Compte tenu de la réduction prévisible des dépôts de la clientèle, la banque recourra davantage à la mobilisation des ressources extérieures et en particulier à l'émission de nouveaux emprunts obligataires au cours de la période 2010-2014
Nouveau Business Plan	158,545	187,493	220,441	243,389	
Variation	33,491	56,821	37,576	75,215	

Intérêt perçus	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	39,174	47,155	57,193	68,224	Compte tenu du retrait du montant des créances sur la clientèle, les intérêts perçus devraient enregistrer une baisse de 24 MDT à l'horizon de 2013
Nouveau Business Plan	31,802	34,891	39,829	44,189	
Variation	-7,372	-12,264	-17,364	-24,035	

Produit Net Bancaire	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	25,952	29,874	34,572	40,594	Le PNB accuse un retrait de 6MDT en 2013 compte tenu de la baisse de la marge d'intérêt de 9,5MDT d'une part et la hausse prévue des commissions de 3,8MDT d'autres parts
Nouveau Business Plan	22,083	25,877	30,161	34,549	
Variation	-3,869	-3,997	-4,411	-6,045	

Charges d'exploitation	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	8,946	10,454	12,229	14,826	La rubrique des charges d'exploitation ne subit pas de modifications significatives
Nouveau Business Plan	9,022	10,449	12,085	13,736	
Variation	0,076	-0,005	-0,144	-1,090	

Résultat Net	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Ancien Business Plan (BTE 2009)	9,234	10,437	11,787	13,201	Le résultat net est ajusté à la baisse compte tenu du rétrécissement des marges
Nouveau Business Plan	8,460	9,628	10,763	11,871	
Variation	-0,774	-0,809	-1,024	-1,330	

6.2.2 Les prévisions 2010-2014

Les perspectives d'avenir de la banque pour la période 2010-2014 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2009 et ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 25 Juin 2010.

6.2.3 Les hypothèses de l'évolution prévisionnelle 2010-2014

Les dépôts

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance		
Dépôts					
H1	Evolution des dépôts	13,00%	Pour la période du (2010-2014), la BTE escompte accroître ses dépôts à un rythme de 13 %.		
H2	Structure des dépôts		La structure des dépôts sera marquée par le renforcement de la part des dépôts d'épargne qui passera de 8,9 % en 2010 à 14 % en 2014 et de celle des dépôts à vue qui passera de 24% en 2010 à 28% en 2014 .		
			Cette structure est détaillée comme suit :		
			Part (%)		
			2010e	2014p	
			Dépôts à vue	23,96%	28,40%
Dépôts épargne	8,92%	13,86%			
Dépôts à terme	67,12%	57,74%			
Total	100,00%	100,00%			
H3	Rémunération des dépôts	2,99%	La rémunération des dépôts retenue se présente comme suit :		
			Coût (%)		
			2010e	2014p	
			Dépôts à vue	0,90%	0,60%
			Dépôts à terme	4,30%	4,10%
Epargne	3,00%	3,10%			
Total	3,41%	2,99%			

Les crédits

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance				
CREDITS							
H1	Les encours de crédits de la banque évolueront à un taux de 7,23%, 16,14%, 51,69% et 2,89% en ce qui concerne respectivement les crédits LMT et CT aux entreprises, les crédits aux particuliers et le leasing.		Les taux d'évolution moyens des encours de crédits entre 2010 et 2014 se présentent comme suit :				
			En %				
			MLT entreprises	7,23%			
			CT entreprises	16,14%			
			Crédits aux particuliers	51,69%			
Leasing	2,89%						
H2	La politique de crédits de la BTE sera axée sur la poursuite du rythme de financement de l'ensemble des secteurs tout en renforçant la fonction de recouvrement et les dispositifs de suivi et de surveillance des crédits.		L'évolution de la structure de crédits par décaissement entre 2010 et 2014 se présente comme suit :				
			Part %				
			2010e	2014p			
			MLT entreprise	36,2%	26,56%		
			MLT particulier	14,38%	29,33%		
			CT entreprise	41,74%	37,94%		
			CT particulier	0,20%	0,49%		
Leasing	7,51%	5,69%					
Total	100,0%	100,0%					
H3	Rémunération des crédits		L'évolution des rémunérations des crédits par activité se présente comme suit :				
			2010e	2014p			
			Entreprise MLT	7,1%	7,0%		
			Particulier MLT	6,8%	6,8%		
			Entreprise CT	5,97%	5,98%		
			Particulier CT	8,0%	8,0%		
Leasing	9,3%	9,3%					
H4	Evolution des CDLs Le taux de créances classées se situera au terme de 2014 à 5,5%.		L'évolution du taux des CDLs entre 2010 et 2014 est donnée par le tableau suivant :				
			2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
			7,40%	6,90%	6,50%	6,00%	5,50%
			Le taux des créances classées serait ramené de 8,6% en 2009 à 5,2% en 2014.				
			La BTE a atteint un taux de couverture des créances douteuses de 69,9% en 2009 et compte affecter durant la période 2010-2014 une enveloppe moyenne annuelle de 3,627 millions de dinars aux comptes provisions pour créances douteuses.				
H5	Dotation annuelle des provisions sur créances par rapport au PNB. Une part de 11,3 du PNB prévisionnel sera affectée aux dotations aux provisions pour créances douteuses durant la période 2010-2014		* La dotation nette aux provisions et corrections de valeurs sur créances évoluera, comme suit (en MD):				
			2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
			1,635	2,37	3,388	4,534	6,21
			→ soit une part de PNB égale (en %)				
			2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
7,4%	9,2%	11,2%	13,1%	15,6%			
H6	Taux de réservation	89,70%	Le taux de couverture retenu durant la période 2010-2014 par la BTE se situera à 91,1% en moyenne de l'encours global des crédits classés.				

Les immobilisations

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance
IMMOBILISATIONS			
H1	Taux de croissance annuel de la valeur nette des immobilisations	12,62%	Compte tenu du programme d'investissement (une enveloppe moyenne de 2,558 millions de dinars par an, dont 420 mille dinars de dépenses en informatique), les immobilisations nettes des amortissements atteindront 18,559 MD au terme de l'année 2014
H2	Nombre d'agence à ouvrir en 2010		7
H3	Nombre d'agence à ouvrir en 2011		4
H4	Nombre d'agence à ouvrir en 2012		4
H5	Nombre d'agence à ouvrir en 2013		4
H6	Nombre d'agence à ouvrir en 2014		4
H7	Coût moyen d'aménagement d'une agence		Les projets d'aménagement, de construction et d'acquisition d'immobilisations prévus tablent sur l'ouverture de 23 nouvelles agences pour un coût global de 12,790 millions de dinars (aménagement, mobiliers, informatique et équipements divers), soit 556,087 mille dinars en moyenne par agence.

Les emprunts et ressources spéciales

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance
Emprunts et ressources spéciales			
H1	Taux 'évolution des emprunts et des ressources spéciales	15,40%	L'encours global des emprunts et ressources spéciales évoluent au taux moyen de 15,4% et seront portés de 125,2 millions de dinars à fin 2009 à 256,3 millions de dinars à fin 2013. L'accroissement prévu correspond aux tirages effectués sur les emprunts obligataires prévus pour 50 millions de dinars.
H2	Taux moyen des emprunts et ressources spéciales	4,66%	Le coût moyen des ressources extérieures sur la période 2010-2014 est de 4,66%.

Le portefeuille d'investissement

Hypothèses	Nature	Taux	Vraisemblance					
Portefeuille investissement								
H1	Taux moyen de rendement du portefeuille de participation		en mD					
			2010	2011	2012	2013	2014	
			Dividendes	1521	1543	1466	1488	1511
			Encours participation	28 107	29 097	29 596	30 095	33 595
			Taux de rendement	5,41%	5,30%	4,95%	4,94%	4,94%
* l'encours de participation n'inclue pas les fonds gérés par la sicar								

Charges de personnel

Charges de personnel		
H1	Orientations générales	<p>La banque poursuivra une politique de recrutement au cours de la période 2010-2014 concernant les services centraux d'une part et les agences d'autres parts. En ce qui concerne les services centraux, la banque veillera à accompagner le développement des activités en procédant au renforcement des structures transverses, ainsi qu'au renforcement des structures opérationnelles. Pour les agences, l'accent sera mis sur le recrutement de nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur, tout en favorisant la promotion interne pour les postes de responsabilité.</p> <p>* La banque veillera tout au long de la période à venir à la définition et à la mise en œuvre d'un plan de formation adapté aux besoins, tout en réservant aux évolutions des métiers bancaires et aux nouvelles technologies de communication une part non négligeable de son effort de formation</p>
H2	Nombre de personnel	Le nombre moyen du personnel par agence en 2009 est de 5 personnes.
H3	Charges de personnel	La salaire annuel moyen par agent passera de 27,6 mille dinars en 2009 à 32,6 mille dinars en 2014.
H4	Evolution des salaires	Compte tenu des augmentations conventionnelles, des promotions et des recrutements nets

Autres actifs

Autres actifs		
H1	Evolution moyenne de l'encours	Ce poste, constitué essentiellement des effets financiers en recette, des valeurs en attente d'imputation et des charges comptabilisées d'avance, s'établira à 13,8 MDT en 2014 contre 13,6 MDT en 2009

Autres passifs

Autres passifs		
H1	Evolution moyenne de l'encours	Ce poste, constitué essentiellement des comptes d'attente et de régularisation et les dettes à l'égard de tiers qui ne figurent pas dans les autres postes de passif, s'établira à 13,4MDT en 2014

Commissions

Commissions		
H1	Taux moyen de l'évolution des commissions nettes	La banque s'efforcera au cours de la période à venir de développer des activités pourvoyeuses de commissions, et en particulier celles à forte valeur ajoutée. C'est ainsi qu'elle inscrit les activités internationales et les activités de marché parmi ses axes de développement privilégiés ; de même, elle concentrera ses efforts dans le développement des technologies nouvelles, et en particulier les activités de services à distance, la monétique et l'internet. Le taux moyen entre 2010/2014 sera de 30,3%

6.2.4 Les ressources de la banque

Dépôts de la clientèle

La politique de mobilisation des ressources auprès de la clientèle au cours de la période 2010-2014 sera axée sur :

- La mobilisation de ressources stables à même de garantir le développement des activités de la banque au cours de la prochaine période ;
- La mise à contribution du réseau commercial pour la collecte des dépôts sous toutes leurs formes ;

Ainsi, les dépôts de la clientèle passeraient d'une enveloppe de 209,8 millions de dinars en 2009 à 387 millions de dinars au terme de l'exercice 2014, soit une progression annuelle moyenne de 13%.

	En MDT					
	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	2014p
Comptes épargne	9,9	20,5	27,8	36,3	45,8	53,7
Comptes à terme	150,7	154,1	170,0	188,1	207,4	223,7
Comptes à vue	38,8	55,0	66,3	79,9	95,2	110,0
Autres	10,4					
Total	209,8	229,6	264,1	304,3	348,3	387,4

Emprunts et ressources spéciales

La Banque envisage de lancer en 2010 un emprunt obligataire de 50 millions de dinars. Un second emprunt de 50 millions de dinars est prévu en 2012.

Le tableau suivant retrace l'évolution de l'encours des emprunts et ressources spéciales durant la période 2010-2014 :

	En MDT					
	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	2014p
Ressources extérieures	64,5	54,5	43,7	32,9	22,1	11,3
Emprunts obligataires	58,0	104,0	143,8	187,5	221,3	245,0
Total	122,5	158,5	187,5	220,4	243,4	256,3

Capitaux propres

Répartition des bénéfices

La Banque continue à distribuer les dividendes pour les actionnaires porteurs des ADP et consolider ses fonds propres et la non distribution des dividendes pour les actionnaires ordinaires.

	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	En MDT 2014p
Résultat de l'exercice	7,5	8,4	9,6	10,8	11,9	13,2
Dividendes	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8

Evolution des capitaux propres

Afin de permettre à la Banque de satisfaire en permanence les règles prudentielles en matière de division des risques et de solvabilité, la stratégie de gestion des fonds propres au cours de la période 2010-2014 est basée sur la poursuite de la consolidation des fonds propres de la BTE, et le renforcement des réserves .

	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	En MDT 2014p
Capital social	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0
Réserves	50,5	57,7	65,6	74,6	84,7	96,2
Actions propres	-0,84	-0,84	-0,84	-0,84	-0,84	-0,84
Total	139,7	146,8	155,0	163,8	173,9	185,4

6.2.5 Les Emplois de la Banque

Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle (nettes des provisions) progresseront au taux annuel moyen de 16,1% sur la période 2010-2014 pour totaliser 710,250 millions de dinars au terme de l'année 2014 contre 336,76 millions de dinars en 2009.

Activité Banque d'entreprise:

La part de marché de la BTE dans le créneau du financement à long et moyen termes de l'entreprise devrait représenter près de 3,52% en 2014 contre 2,8% en 2009. Ceci nécessite la mise en place d'une politique d'attrait d'entreprises n'ayant pas à ce jour un volume d'affaires avec la BTE. Ce qui implique un plan marketing finement élaboré et des efforts conséquents pour sa mise en œuvre.

La part de marché de la BTE dans le segment des Crédits à Court Terme destinés aux entreprises est fixée à 1,08% à l'horizon 2014. Ce taux, bien qu'en retrait par rapport à celui prévu pour l'activité à moyen et long termes, constitue, en lui-même, un objectif ambitieux mais réalisable, compte tenu de la position de la BTE dans le financement de l'entreprise en général et des liens tissés avec celle-ci.

Dans ce cadre, la BTE occupera à l'horizon 2013, une position sur le marché du financement par dette (hors crédit-bail) de 2,9% contre 1,67% en 2009.

Activité Banque de détail:

En termes de parts de marché, la banque de détail vise une part de marché représentant 1,25% pour les activités de dépôt à l'horizon 2015. Le niveau modeste de cet objectif reflète la volonté de la banque d'asseoir sa stratégie de diversification sur la base d'un réseau commercial constitué de 32 agences environ à l'horizon 2014 et orienté vers le recrutement d'une clientèle aisée.

En termes de distribution de crédits, les concours à accorder à la clientèle peuvent être subdivisés comme suit :

- Crédits aux particuliers (habitat, trésorerie, voiture, direct, crédit revolving, etc.).
- Crédits aux professions libérales (première installation, habitat, trésorerie).
- Crédits aux professionnels (investissements, découvert, habitat).

En 2008, la banque a mis en place de nouveaux produits notamment la Banque Assurance en matière de crédit Auto, crédit logement ainsi que les crédits à la consommation. Une convention a été établie dans ce sens avec la compagnie d'assurance permettant aux clients particuliers de bénéficier de cette assurance lors de l'octroi de l'une des catégories des crédits sus indiqués.

Afin de promouvoir le développement des services bancaires à distance, il est prévu la création d'une agence virtuelle permettant à la clientèle de la banque d'accomplir certaines opérations à travers l'Internet (téléchargement des téléphones mobiles, paiements électroniques et ce par l'acquisition des TPE...)

La banque a entamé, par ailleurs, le lancement de produits financiers répondant aux besoins de la clientèle avec notamment la commercialisation d'un nouveau produit d'épargne « Epargne AMANI » caractérisé par une certaine souplesse d'utilisation et par une panoplie de crédits mis à la disposition du client.

Activité Leasing:

En ce qui concerne le crédit-bail, l'hypothèse retenue est de porter la part de la BTE à 2,16% en 2014 contre 1,85% en 2009.

En matière de crédit-bail, la tarification retenue se situe dans une fourchette variant de 9% à 11%, et ce, en fonction du type de clientèle (existant ou prospect), de sa taille (grande entreprise ou PME), ainsi que du bien financé (bien mobilier ou immobilier).

Activité Banque privée:

La banque compte mettre en place une activité de banque privée ; cette activité est orientée vers la satisfaction des besoins d'une clientèle fortunée en terme de placement et de gestion pour compte d'actifs financiers.

Deux types de gestion sont prévus : d'une part, la gestion sous mandat, et d'autre part, la gestion conseillée.

Ainsi, les engagements de la BTE progresseraient au taux annuel moyen de 13,74% sur la période 2010-2014 pour totaliser 710,25 millions de dinars au terme de l'année 2014 contre 336 millions de dinars en 2009.

Le démarrage de l'activité de banque privée est prévu pour 2010 ; Dans ce cadre, une offre de produits complémentaires de crédit (avance patrimoniale, financement de trésorerie adossé à des contrats d'assurance vie,...) est envisagée.

	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	En mDT 2014p
Engagements banques d'entreprise	315 782	373 985	414 730	456 677	500 825	550 708
Engagements banques de détail	24 529	44 670	72 324	107 234	149 059	197 622
Engagements banques privée	0	0	150	250	250	250
Engagements leasing	22 105	23 859	24 701	24 939	28 056	25 747
Total des créances brutes	362 416	442 514	511 905	589 100	678 190	774 327
Provisions	18 521	20 057	22 332	25 630	30 075	36 199
Agios	7 127	10 636	13 638	17 226	21 590	27 878
Total de créances nettes	336 768	411 821	475 935	546 244	626 525	710 250

Evolution des créances classées

L'objectif visé par la banque en matière de maîtrise des risques consiste à rétablir la qualité du portefeuille clients en réduisant à 5,5% la part des actifs classés à fin 2014, sachant qu'à fin 2009, la part des actifs classés s'est située à 8,6%. La réalisation de cet objectif nécessite la mise en œuvre d'un plan global incluant l'engagement de certaines actions.

Les principales actions entamées dans le cadre de ce plan sont les suivantes :

- renforcer la sélectivité des projets à financer dans le souci de prévention des impayés,
- renforcer le suivi des projets financés pour prévenir les difficultés avant leur aggravation et mettre en place une structure appropriée d'assistance et de conseil,
- renforcer le recouvrement et engager une action continue et ciblée tout au long de l'année,

- entourer les engagements de la banque de garanties externes aux projets financés,
- renforcer l'action du contentieux,
- assurer un suivi périodique des interventions sectorielles,
suivre une politique commerciale adéquate

A ce titre, la Banque envisage de consolider la couverture des actifs classés par la constitution de provisions dans le but d'atteindre un taux de couverture de 91,1% à fin 2014. Les provisions à constituer au cours de la période 2010-2014 devraient ainsi atteindre 18,137 millions de dinars, soit une moyenne de 3,6 millions de dinars par an et devraient absorber 15,58% du PNB de la période.

L'adoption de ces mesures devrait aboutir aux résultats suivants :

	Evolution des créances classées 2009/2014					En MDT
	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	2014p
Crédits classés	34.34	33.679	35.285	37.371	39.702	41.364
Crédits entreprises	33.476	32.362	33.138	34.177	35.254	35.46
à moyen et long terme	32.52	31.389	32.038	32.78	33.521	33.521
à court terme	0.956	0.973	1.100	1.397	1.733	1.939
Crédits banque de détail	0.864	1.317	2.147	3.194	4.448	5.904
à moyen et long terme	0.676	1.294	2.108	3.133	4.357	5.775
à court terme	0.188	0.023	0.039	0.061	0.091	0.129
Crédits banque privée	0	0	0	0	0	0
Leasing classé	0.074	0.716	0.988	1.247	1.403	1.287
Participations classées	0.200	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
E/S non bancaire classés	0	1.8	2.7	2.7	2.7	2.7
Actifs classés	34.614	37.095	39.873	42.218	44.705	46.251

Le portefeuille titre

- Le portefeuille titres commercial

L'encours global du portefeuille titres commercial, constitué en bons du trésor et en obligations serait en légère progression durant la période (2010-2014) pour s'établir à 7,5 millions de dinars en 2014.

	En MDT					
	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	2014p
Bons de trésor	0,00	1,50	3,00	4,50	6,00	7,50
Total	0,00	1,50	3,00	4,50	6,00	7,50

- Le portefeuille d'investissement

L'encours global du portefeuille titres d'investissement, constitué en titres de participation dans les filiales enregistre une progression de 9,6% durant la période (2010-2014) pour s'établir à 63,325 millions de dinars en 2014 contre 40,032 millions de dinars en 2009.

	En MDT					
	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	2014p
Montant brut	37.947	39.327	43.553	48.311	53.123	58.44
Libérations	7.880	4.226	4.758	4.812	5.317	5.924
Rétrocession	4.756	0	0	0	0	0
Total portefeuille	41.071	43.553	48.311	53.123	58.44	64.364
Provisions	1.039	1.039	1.039	1.039	1.039	1.039
Total portefeuille net	40.032	42.514	47.272	52.084	57.401	63.325

Les immobilisations nettes

En référence à ses objectifs de renforcement du réseau des agences, de modernisation de son système d'information, d'amélioration et de renouvellement de ses équipements, la Banque escompte allouer une enveloppe globale de 12,790 millions de dinars au développement du patrimoine immobilier dont :

- 2,1 millions au titre des dépenses informatiques ;
- 10,012 millions de dinars au titre des opérations d'acquisition, d'aménagements et d'équipement des agences.

Compte tenu des amortissements prévisionnels calculés sur la base des taux en vigueur, le solde des immobilisations nettes progressera de 12,6% en moyenne et s'établira à 18,5 millions de dinars à fin 2014.

	En MDT					
	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	2014p
Immobilisations nettes	10,2444	12,852	14,337	15,819	17,231	18,559
Total	10,2444	12,852	14,337	15,819	17,231	18,559

6.2.6 Les Résultats d'exploitation

La marge en intérêt

Sur la période 2010-2014, les produits en intérêts et les charges en intérêts évolueront respectivement selon un taux de croissance annuel moyen respectivement de 11,9% et 8,5%.

Ainsi, la marge en intérêts atteindra 26,58 millions de dinars à fin 2014 contre 12,94 millions de dinars en 2009, marquant un taux de croissance annuel moyen de 15,5%.

	En MDT					
	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	2014p
Produits en intérêts	28,45	31,80	34,89	39,83	44,19	49,92
Charges en intérêts	15,51	15,96	16,55	18,77	20,98	23,35
Marge d'intérêt	12,94	15,84	18,34	21,06	23,21	26,58

Le Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire évoluera de 18% en moyenne et se situera à 39,9 millions de dinars au terme de la période du business plan. Cette progression résultera en particulier de l'amélioration de la marge d'intérêts.

	En MDT					
	2009	2010p	2011P	2012p	2013P	2014p
Produit Net Bancaire	17.45	22.08	25.88	30.16	34.55	39.92

Les charges opératoires

En optant pour une politique de maîtrise de ses charges, la banque vise l'amélioration continue de son coefficient d'exploitation dans l'objectif d'atteindre les normes des banques internationales

	En MDT					
	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Frais du personnel	5.90	6.47	7.72	9.08	10.43	11.75
Charges générales d'exploitation	2.33	2.55	2.73	3.01	3.31	3.81
Dotations aux amortissements sur immobilisations	0.77	0.87	0.99	1.12	1.28	1.45
Charges opératoires	9.00	9.89	11.44	13.21	15.01	17.01

Dotations nettes des reprises aux provisions sur créances

Soucieuse de faire asseoir son développement sur des bases structurellement saines, un effort de constitution de provisions sera poursuivi tout au long de la période de 2010–2014. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion prudentielle adoptée par la BTE pour la couverture de ses risques de pertes et le renforcement de son assise financière.

	en MDT					
	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Amortissement	0,77	0,87	0,99	1,12	1,28	1,45
Provisions	3,22	1,64	2,37	3,39	4,54	6,21
Reprises sur provisions sur créances	3,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions nettes	0,96	2,50	3,36	4,51	5,81	7,66

Le Résultat net

Le résultat net passera de 7,48 millions de dinars en 2009 à 13,1 millions de dinars à fin 2014, soit un taux de croissance annuel moyen de 12%.

	en Mdt					
en MD	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014
Résultat net	7,481	8,460	9,628	10,763	11,871	13,182
Résultat net	7,481	8,460	9,628	10,763	11,871	13,182

6.3 Les états financiers prévisionnels 2010 – 2014

6.3.1 Bilans prévisionnels

	En MDT					
Actifs	31/12/2009	31/12/2010e	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3,074	4,645	5,638	7,631	8,858	10,218
Créances sur les établissements bancaires et financiers	118,018	59,894	53,124	58,861	53,566	26,516
Créances sur la clientèle	336,768	411,821	475,935	546,244	625,525	710,250
Portefeuille d'investissement	40,032	42,514	47,272	52,084	57,401	63,325
Titres de placement	0,000	1,500	3,000	4,500	6,000	7,500
Valeurs immobilisées	10,244	12,852	14,337	15,819	17,231	18,559
Autres actifs	13,586	9,540	11,665	12,026	12,678	13,791
Total Actifs	521,722	542,766	610,971	697,165	781,259	850,159
Passifs						
Dépôt et avoirs des établissements bancaires et financiers	37,207	4,723	3,123	0,123	5,123	7,623
Dépôt et avoirs de la clientèle	209,837	229,568	264,130	304,265	348,318	387,394
Emprunts et ressources spéciales	125,225	158,545	187,493	220,441	243,389	256,337
Autres passifs	9,746	3,078	1,209	8,527	10,466	13,377
Total passifs	382,015	395,914	455,955	533,356	607,296	664,731
Capitaux propres						
Capital social	90,000	90,000	90,000	90,000	90,000	90,000
Réserves	40,527	49,232	56,228	63,886	72,932	83,086
Actions propres	-0,840	-0,840	-0,840	-0,840	-0,840	-0,840
Résultat reporté	2,539					
Résultat de la période	7,481	8,460	9,628	10,763	11,871	13,182
Total des capitaux propres	139,707	146,852	155,016	163,809	173,963	185,428
Total Passifs et capitaux propres	521,722	542,766	610,971	697,165	781,259	850,159

6.3.2 Hors Bilans prévisionnels

	en mDT					
	2009	2010e	2011p	2012p	2013p	2014p
PASSIFS EVENTUELS	56 477	69 142	84 751	104 017	127 829	157 308
CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	42 779	51 335	61 602	73 922	88 707	106 448
CREDITS DOCUMENTAIRES	13 698	17 807	23 150	30 095	39 123	50 860
ENGAGEMENTS DONNEES	36 195	43 586	52 501	63 258	76 243	91 926
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES						
Prêts engagés non débloqués	34 675	41 610	49 932	59 918	71 902	86 282
ENGAGEMENTS SUR TITRES	1 520	1 976	2 569	3 339	4 341	5 644
titres de participation non libérés						
ENGAGEMENTS RECUS	283 862	343 269	415 348	502 870	609 232	738 603
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS						
lignes de crédits engagées non utilisées	26 346	34 250	44 525	57 882	75 247	97 821
GARANTIES RECUS						
garanties reçues de la licentèle	257 516	309 019	370 823	444 988	533 985	640 782

6.3.3 Etats des résultats prévisionnels

	En MDT					
	31/12/2009	31/12/2010e	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p
Intérêts perçus	28,450	31,802	34,891	39,829	44,189	49,922
Revenus des prêts	25,750	28,248	32,529	37,023	40,992	47,108
Revenus des placements	2,516	3,296	2,001	2,337	2,634	2,138
Commission a caractère d'intérêt	0,184	0,258	0,361	0,469	0,563	0,676
Intérêts versés	15,508	15,958	16,550	18,769	20,984	23,346
Marge d'intérêt	12,942	15,844	18,341	21,060	23,205	26,576
Gain sur portefeuille titres	0,651	1,033	1,319	1,706	2,251	2,689
Commissions	2,437	3,685	4,674	5,929	7,605	9,147
Revenus portefeuille d'investissement	1,420	1,521	1,543	1,466	1,488	1,511
Produit Net Bancaire	17,450	22,083	25,877	30,161	34,549	39,923
Total charges d'exploitation	8,236	9,022	10,449	12,085	13,736	15,553
Frais de personnel	5,903	6,473	7,715	9,077	10,426	11,746
Autres Charges externes	1,010	1,137	1,251	1,376	1,514	1,741
charges de transport	0,047	0,082	0,086	0,095	0,105	0,121
Charges générales d'exploitation	1,202	1,273	1,337	1,471	1,618	1,861
Impôts et taxes	0,074	0,057	0,060	0,066	0,073	0,084
Plus values sur actions	1,926					
Autres produits d'exploitation	0,019	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Amortissements	0,765	0,869	0,987	1,122	1,276	1,452
Provisions	3,224	1,635	2,370	3,388	4,535	6,211
Reprises sur provisions	3,034	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat brut d'exploitation	10,204	10,557	12,071	13,566	15,002	16,707
Gains/pertes exceptionnels	-0,880	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat avant impôts	9,324	10,557	12,071	13,566	15,002	16,707
Impôts sur les sociétés	1,843	2,097	2,443	2,803	3,131	3,525
Résultat net de la période	7,481	8,460	9,628	10,763	11,871	13,182

6.3.4 Etats des flux de trésorerie prévisionnels

	en MDT					
	2009	2010e	2011p	2012p	2013p	2014p
ACTIVITE D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaires encaissés	31,08	36,52	40,884	47,464	54,044	61,757
Charges d'exploitation bancaires décaissées	-16,439	-15,958	-16,55	-18,769	-20,984	-23,346
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	0,000	-32,000	-1,600	-3,000	5,000	2,500
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	-35,516	-69,227	-54,843	-54,697	-59,647	-65,597
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	62,735	19,246	34,562	40,135	44,053	39,076
Sommes versées au personnel & créiteurs divers	-8,177	-9,022	-10,449	-12,085	-13,736	-15,553
Autres flux de trésorerie	3,244	-7,3	-36	-14,2	-57,65	-57,65
Impôt sur les sociétés	-2,318	-1,843	-2,097	-2,443	-2,803	-3,131
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	34,609	-79,584	-46,093	-17,595	-51,723	-61,944
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1,739	1,521	1,543	1,466	1,488	1,511
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	-2,456	-4,226	-4,758	-4,812	-5,317	-5,924
Titres de placements	0,000	-1,500	-1,500	-1,500	-1,500	-1,500
Acquisitions/cessions sur immobilisations	-1,782	-2,246	-2,472	-2,604	-2,688	-2,780
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-2,499	-6,451	-7,187	-7,450	-8,017	-8,693
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Emission d'emprunts sur marché public	50,000	50,000	50,000	50,000	50,000	50,000
Augmentation/diminution ressources spéciales	-15,285	-10,802	-10,802	-10,802	-10,802	-10,802
Remboursement d'emprunts sur marché public	-4,000	-4,000	-10,250	-6,250	-16,250	-26,250
Dividendes versés	-1,800	-1,717	-1,717	-1,717	-1,717	-1,717
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	28,915	33,481	27,231	31,231	21,231	11,231
Incidence variation taux de change sur les liquidité & équivalents de liquic	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exer	61,025	-52,554	-26,049	6,186	-38,509	-59,406
Liquidités et équivalents en début d'exercice	21,778	82,803	30,249	4,2	10,386	-28,123
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	82,803	30,249	4,200	10,386	-28,123	-87,529

6.3.5 Cash flows prévisionnels

	en Mdt					
Désignation	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014
Résultat net de la période	7,481	8,460	9,628	10,763	11,871	13,182
Dotations aux amortissements et aux provisions	3,989	2,504	3,357	4,510	5,811	7,663
Cash flow prévisionnel	11,470	10,964	12,985	15,273	17,682	20,845

6.4 Indicateurs et ratios prévisionnels

6.4.1 Indicateurs prévisionnels

	En MDT					
Désignation	31/12/2009	31/12/2010p	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p
Dépôts de la clientèle	209,837	229,568	264,130	304,265	348,318	387,394
Créances nettes sur la clientèle	336,768	411,821	475,935	546,244	625,525	710,250
Créances sur la clientèle brute	362,416	438,605	506,627	581,477	666,258	753,610
Créances douteuses et litigieuses	34,414	37,136	39,902	42,265	45,575	46,348
Total des capitaux propres	139,707	146,852	155,016	163,809	173,963	185,428
Total des capitaux propres avant résultat	132,226	138,392	145,388	153,046	162,092	172,246
Capital social	90,000	90,000	90,000	90,000	90,000	90,000
Total bilan	521,722	542,766	610,971	697,165	781,259	850,159
PNB	17,450	22,083	25,877	30,161	34,549	39,921
Commissions nettes	2,222	3,685	4,674	5,929	7,605	9,147
Frais généraux	10,001	9,891	11,436	13,207	15,012	17,005
Frais de personnel	5,903	6,473	7,740	9,077	10,426	11,746
Dotations aux provisions et aux amortissements	3,989	2,504	3,357	4,510	5,811	7,663
Provisions et agios réservés	25,648	30,693	35,970	42,856	51,665	64,077
Bénéfice net	7,481	8,460	9,628	10,763	11,871	13,182
Dividendes	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800

6.4.2 Ratios prévisionnels

Ratios de structure

Désignation	31/12/2009	31/12/2010p	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p
Total capitaux propres/Total bilan	26.8%	27.1%	25.4%	23.5%	22.3%	21.8%
Dépôts de la clientèle/Total bilan	40.2%	42.3%	43.2%	43.6%	44.6%	45.6%
Créances nettes sur la clientèle/Total bilan	64.5%	75.9%	75.0%	78.4%	80.1%	83.5%
Dépôts de la clientèle/ Créances nettes sur la clientèle	62.3%	55.7%	57.7%	55.7%	55.7%	54.5%

Ratios de productivité

Désignation	31/12/2009	31/12/2010p	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p
Frais généraux/PNB	51.6%	44.8%	44.2%	43.8%	43.5%	42.6%
Commissions nettes/frais personnel	41.3%	56.9%	60.6%	65.3%	72.9%	77.9%
Frais de personnel/PNB	33.8%	29.3%	29.8%	30.1%	30.2%	29.4%

Ratios de rentabilité

Désignation	31/12/2009	31/12/2010p	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p
ROE= bénéfice net/ (Total des capitaux propres avant résultat)	5.7%	6.1%	6.6%	7.0%	7.3%	7.7%
ROA= Bénéfice net/Total actif	1.4%	1.6%	1.6%	1.5%	1.5%	1.6%
Bénéfice net/PNB	42.9%	38.3%	37.2%	35.7%	34.4%	33.0%
PNB/Total bilan	3.3%	4.1%	4.2%	4.3%	4.4%	4.7%
Dividendes/capital social	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%
Commissions nettes/PNB	14.0%	16.7%	18.1%	19.7%	22.0%	22.9%

Ratios de risque

Désignation	31/12/2009	31/12/2010p	31/12/2011p	31/12/2012p	31/12/2013p	31/12/2014p
CDLs sur les crédits	34,41	37,14	39,90	42,27	45,58	46,35
<i>évolution</i>		7,9%	7,4%	5,9%	7,8%	1,7%
Provisions & agios réservés	25,65	30,69	35,97	42,86	51,67	64,08
<i>évolution</i>		19,7%	17,2%	19,1%	20,6%	24,0%
CDLs / Créances brutes bilan	9,50%	8,47%	7,88%	7,27%	6,84%	6,15%
Provisions & agios réservés / CDLs	74,53%	82,65%	90,15%	101,40%	113,36%	138,25%

6.4.3 Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles de la période allant de 2009 à 2014



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Jardins du Lac
BP 317 - Rue Lac Ichkeul
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

Membre de CPA International
9, place Ibn Hafis, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

Tunis, le 23 Juillet 2010

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS
PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2010 A 2014**

En notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la Banque de Tunisie et des Emirats sur la période allant de 2010 à 2014 et ce dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire 2010 pour une valeur de 50 millions de dinars.

Les prévisions ainsi que les hypothèses sur la base des quelles elles ont été établies, telles que jointes au présent avis, relèvent de la responsabilité de la direction.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces prévisions sur la base d'un audit effectué conformément aux normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles.

Cet examen a consisté notamment à apprécier si les hypothèses retenues sont raisonnables eu égard à l'historique de la banque, ses spécificités et ses principales orientations stratégiques, à vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et à s'assurer que les informations prévisionnelles sont établies et présentées conformément aux normes comptables bancaires.

Sur la base de cet examen, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous conduisent à penser que les hypothèses retenues ne constituent pas une base vraisemblable pour les prévisions, qui sont à notre avis, correctement traduites sur la base des hypothèses retenues et synthétisées dans le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie conformément aux normes sectorielles.

